Délinquance policière : dérives dans le 18e ?

Page 8

LE 18e DU MOIS

ISSN 1259-9034

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 107 - JUIN 2004 - 2,20 EUROS

LES CONSEILS DE QUARTIER : L'HEURE DU BILAN

Pages 10 et 11

Les 100 ans de St-Jean-de-Montmartre

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

Entre Porte de la Chapelle et Porte de la Villette, un des plus grands projets d'aménagement à Paris *(Page 3)*

Concours de fenêtres et balcons fleuris *(Page 4)*

Montmartre quartier vert : le diagnostic *(Page 14)*

Les Trois Baudets vont revivre rue Coustou *(Page 15)*

Portrait : Michèle Douvillier, concierge 35 ans rue Polonceau *(Page 18)*

Les programmes de la fête de La Chapelle et de la fête de la Goutte d'Or *(Pages 19 et 25)*

La sécurité dans le quartier Clignancourt *(Page 21)*

Une chorale tzigane à la Porte Montmartre *(Page 24)*

BnF PHS

Le bulletin d'abonnement est en page 25.

Square de Clignancourt et marché Ornano

«En dehors des grands sujets inhérents au 18e débattus dans vos colonnes, deux autres plus mineurs me préoccupent.

Square de Clignancourt, il y a quelques années, deux fosses ont été creusées. Au début elles étaient recouvertes d'herbe et entourées de petits épineux, si ma mémoire est bonne. Depuis, l'herbe est partie, les arbustes arrachés, ne reste plus qu'une dangereuse bordure de bois entourant un bourbier boueux. Tout cela pour quoi faire ? Qui en a décidé ainsi ? Ce joli jardin s'est trouvé enlaidi au fil des mois et devenu dangereux pour les jeunes enfants.

Second point : boulevard Ornano. Le marché qui a lieu trois fois par semaine est impraticable, en particulier le dimanche. Les trottoirs ne sont pas conçus pour accueillir un marché. Il faudra trouver, en attendant les futurs travaux d'aménagement du boulevard qui ne sont pas prévus avant au moins deux ou trois ans, une solution provisoire. De plus, mais ceci dépasse peut-être le cadre du quartier, chaque semaine s'installe sur ce marché un nouveau marchand de vêtements bon marché à la place d'un commerce de bouche ou en plus. La personne chargée du placement ne pourrait-elle pas être un peu plus vigilante et respecter la première vocation d'un marché ?»

Martine Ross-Bodard

Réponse de la rédaction : En ce qui concerne le square de Clignancourt, les services des parcs et jardins planchent actuellement (certes très lentement) sur sa rénovation. Les deux fosses disparaîtront pour laisser la place à deux surfaces de gazon. Les travaux devraient durer six mois et commenceraient, en principe, en septembre (voir *Le 18e du mois* de décembre 2003).

Transports et propreté

«Félicitations, continuez votre travail d'informtion avec des dossiers toujours bien documentés. J'aimerais que vous approfondissiez la question des transports dans le 18e (transports en commun d'abord, cela va de soi pour moi), en essayant d'éclairer les choix actuels et futurs : comment lutter efficacement contre le "tout-bagnole", comment ne pas faire que du cosmétique en matière de transports alternatifs... À quand aussi un dossier complet sur la propreté ?»

Florence Meyer

Réponse de la rédaction : Nous mettons ces suggestions à l'étude. Nous avons parlé assez largement de la propreté à l'occasion des "quatre jours pour la propreté" organisés par la mairie en novembre dernier, mais il est sûr qu'il y a encore beaucoup de choses à dire.

Le bus 60

«Vos articles sur les aménagements de voirie dans le 18e (boulevar de Clichy, boulevard Barbès, quartiers verts) m'inspirent la réflexion suivante : la municipalité de Paris veut réduire la place accordée aux voitures individuelles pour lutter contre la pollution. Soit. Mais alors il faut offrir des transports en commun nettement améliorés par rapport à la (mauvaise) situation actuelle.

Un exemple : le bus 60, qui va à la Porte Montmartre en venant de Gambetta et en passant par La Chapelle. Autrefois on l'avait surnommé "le bus fantôme" tant ses passages étaient rares. Puis ça s'était nettement amélioré. Mais maintenant ça s'est à nouveau dégradé, il faut parfois l'attendre plus de dix ou douze minutes. Résultat, quand il arrive, il est archi-bondé et on voyage dans des conditions inacceptables.

Je ne sais pas si c'est dû à une diminution du nombre de voitures mises en circulation, ou plutôt au fait que les passages deviennent de plus en plus irréguliers en raison des encombrements rencontrés dans les petites rues que le bus emprunte... Le pire, c'est la rue Ordener où à certaines heures les embouteillages atteignent des proportions invraisemblables. La municipalité et la RATP devraient réfléchir aux moyens de remédier à ça.»

Gilles Bourrasse

L'escalier dans les jardins d'Éole

«J'ai vu, sur le plan du futur grand jardin de la cour du Maroc ("jardins d'Éole"), qu'un escalier est prévu pour grimper sur la petite butte au fond. Mais je n'ai pas vu d'allée en plan incliné permettant aux personnes en fauteuil roulant (ou aux mamans avec des poussettes) d'y accéder. Les personnes à mobilité réduite sont-elles une fois de plus oubliées ? L'accessibilité aux personnes handicapées devrait être à chaque fois, sans exception, une des exigences posées dans les programmes des divers équipements qu'on propose aux architectes et aux paysagistes.»

Denis Piquenet

PETITES ANNONCES

■ *Solidarités nouvelles face au chômage* **recherche bénévoles** pour créer le groupe 18e pour l'écoute et l'accompagnement personnalisé des personnes au chômage. SNC 01 42 47 13 41, ou Alain Fromont, 01 40 30 32 67.

■ **À louer :** 14 rue Leibniz, quartier Moskova, **un box fermé** pour une voiture. Digicode + bip. Libre de suite. Prix à débattre. Tél. 01 42 57 00 47.

■ **Infographiste** (édition culturelle) **recherche local** à partager ou en sous-location dans le 18e. G. Daval, 01 40 25 95 18.

■ **Dessinatrice cherche local** à louer ou sous-louer pour 150 e par mois. Tél. 06 08 13 21 40.

■ Journaliste du *18e du mois* **cherche appartement** dans le quartier, environ 50 m², calme et clair, avec un loyer très raisonnable. Étudie toute piste ou proposition. 01 46 22 70 08 (répondeur). virginechardin@yahoo.fr

■ l'Association **Mordida de Tango** organise un **stage d'initiation au tango** du 18 au 20 juin 2004. Rensignements : 01 42 51 36 54 ou sur le site : mordidadetango.free.fr

LES TARIFS DE NOS PETITES ANNONCES :

• **Gratuit pour les associations** jusqu'à un maximum de 240 signes. **Pour les autres personnes, 9 € jusqu'à 240 signes**. Paiement à la commande. • Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes. Les annonces doivent nous parvenir au plus tard le 20 du mois précédant la parution.

Impression Diffusion Graphique

L'imprimerie coopérative
au service de votre communication

de la conception à la diffusion de tous vos documents, un service complet pour répondre à vos besoins

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris
Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49
E- mail : idg18@noos.fr

L'air du temps

Voile et…voile

Boulevard Barbès, deux jeunes femmes traversent. Longues robes fluides, d'un blanc satiné mettant en valeur leur minceur et vaporeux voile crème bordé de dentelle écrue encadrant leur joli visage. Sandales argentées assorties au sac de l'une d'elle. Sur le trottoir, une autre jeune femme les regarde. Voilée, elle aussi. Foulard noir bas sur le front, long cardigan gris, bien large, et pantalon de jogging taille XL. Elle leur jette un regard véritablement haineux. Comme sorties d'un film oriental, les deux autres ne la voient même pas et continuent leur route en devisant.

Marie-Pierre Larrivé

«Bonne journée !»

Un mardi, sur le coup de midi. Le bus 81 qui se dirige vers le Châtelet stationne, pris dans un embouteillage, face au cinéma Pathé-Wepler, avenue de Clichy. À l'arrière, deux jeunes hommes équipés de la panoplie casquette-tee-shirt-jean multipoches-portable en sautoir, aperçoivent l'affiche du film *Les Choristes*.

L'un deux s'exclame, d'un ton blasé «*Les Choristes ? Des bouffons!*» Son ami rétorque, l'air grave : «*Non, Les Choristes, c'est classe !*» Avisant une jeune fille qui entame son sandwich, sur la banquette voisine, ils s'informent sur "ce qu'elle fait dans la vie". Elle, elle dit qu'elle ne fait «rien», qu'elle se promène. Rigolards, ils lui font remarquer qu'«on ne cause pas la bouche pleine». Elle ne bronche pas, elle déglutit lentement. Le bus file et s'arrête à Saint-Lazare.

D'un coup, les deux compères se lèvent. En se précipitant vers la sortie, le plus obèse des deux jette à la passagère : «*Bon, ben, salut. Passe une bonne journée et j'te souhaite de te faire violer !...*» Au fond du bus, la jeune fille avale une bouchée de pain.

Jacqueline Gamblin

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'*Association des amis du 18e du mois*.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

E-mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les **abonnements** doivent être envoyées **par écrit.**

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Mikael Bourdaraud, Christine Brethé, Olivia Bruynoghe, Édith Canestrier, Nathalie Cardeilhac, Virginie Chardin, Cendrine Chevrier, Hélène Claudel, Stella Cordette, Michel Cyprien, Benjamin Dard, Paul Dehédin, Clarent Dehlouz, Florence Delahaye, Paul Desalmand, Sophie Dolce, Anne Farago, Danielle Fournier, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Michel Germain, Fouad Houiche, Marika Hubert, Michael Hugues, Stéphane Journoux, Lydie Lansard, Bertrand Lazard-Peillon, Bertrando Lofori, Pascale Marcaggi, Noël Monier, Vincent Muteau, Thérèse Nanus, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Sabadel, Michèle Stein, Lucie Taboulot, Claude Thomas. • **Rédaction en chef :** Marie-Pierre Larrivé. • **Secrétariat de rédaction :** Nadia Djabali. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

08 JUIN 2004 *002243

Quartiers nord-est : un des plus vastes projets d'aménagement actuellement envisagés à Paris

Entre 2 800 et 4 700 logements, des activités économiques accueillant entre 19 500 et 28 500 emplois, des espaces verts, des équipements collectifs : ces chiffres donnent une idée de l'ampleur du projet d'aménagement, en cours d'élaboration, entre la Porte de la Chapelle et la Porte de la Villette.

On en sait plus sur le **grand projet d'aménagement du Nord-est parisien**, un des plus vastes, par les surfaces concernées, à Paris actuellement. Ce projet à assez long terme, dont la réalisation ne sera probablement pas achevée avant quinze ou vingt ans, concerne un territoire allant, d'ouest en est, depuis la Porte de la Chapelle (et même un peu avant) jusqu'à la Porte de la Villette : voir le plan.

De nombreux terrains disponibles existent là, appartenant à la Ville, à la SNCF et à RFF (Réseau ferré de France), aux EMGP (Entrepôts et Magasins Généraux de Paris), à l'Assistance publique (l'ex-hôpital Claude Bernard), etc.

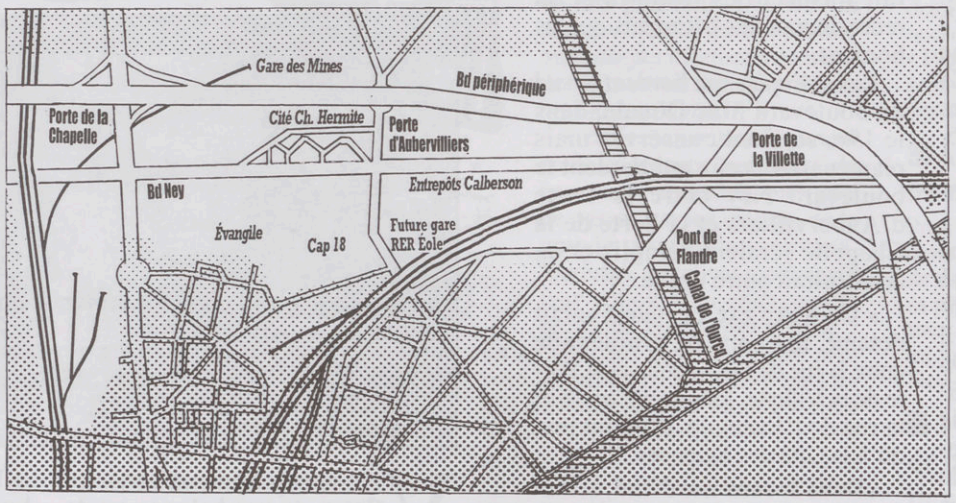

Dans ce vaste espace, il y a de nombreux terrains inutilisés. Que va-t-on y mettre ?

Il y a aussi des endroits déjà habités : entre autres, dans le 18e, la cité Charles-Hermite et les immeubles proches de la Porte de la Chapelle. Aujourd'hui ils sont dispersés, parfois enclavés, au milieu d'un environnement dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il manque d'âme : boulevard Ney, périphérique, voies ferrées, entrepôts, zones ferroviaires plus ou moins désaffectées, terrains vagues...

Il s'agit de créer dans ce vaste périmètre des zones d'activités (entreprises, bureaux, zones de fret), des logements, des espaces verts, des équipements collectifs. Il s'agit aussi de "restructurer" l'ensemble pour qu'il soit plus agréable à vivre.

La réflexion et la concertation ont commencé il y a un peu plus d'un an (voir *Le 18e du mois* n° 98). Le cabinet d'urbanistes Dusapin, choisi pour préciser le projet, vient de présenter ses premières orientations.

Voici quelques-unes des grandes options soumises à la discussion et à la concertation qui va se poursuivre avec les habitants :

❶ Des questions de fond : proportion d'espaces verts, proportion de logements, immeubles de grande hauteur

Quelles surfaces bâties par rapport aux espaces verts ? Cela n'est pas encore défini. Hypothèse basse 900 000 m^2 construits, hypothèse haute 1 100 000 m^2.

La municipalité veut créer des emplois à l'intérieur des frontières de Paris, et de l'activité économique (avec les retombées fiscales utiles aux finances de la Ville) ; et par ailleurs elle a un besoin impérieux de construire des logements, car il y a actuellement à Paris près de 100 000 demandes de logement sociaux en instance. Mais elle veut aussi des espaces verts. Constructions et espaces verts sont en concurrence pour l'utilisation des terrains.

À moins de construire en hauteur... Mais, on le sait, une intense polémique existe actuellement à ce sujet au sein même de la majorité municipale, elle a rebondi encore tout récemment à propos de la concultation sur le *plan local d'urbanisme* (PLU, voir page 6)... et il semble bien que la majorité des Parisiens ne soit pas très favorable aux immeubles de grande hauteur.

Autre choix délicat à opérer : les proportions de surfaces consacrées respectivement aux activités économiques et à l'habitation. La part consacrée aux logements se situerait, pour l'ensemble de la zone, entre 25 et 34 %, ce qui constitue une fourchette assez large, pourtant insuffisante diront certains...

Selon les diverses hypothèses présentées, on aurait entre 2 800 et 4 700 logements nouveaux, et des espaces d'activité économique accueillant entre 19 500 et 28 500 emplois.

❷ Équipements de proximité à créer dans l'immédiat

À très court terme, la municipalité propose dans cette zone divers "équipements de proximité". Entre autres, dans le 18e :

- **Amélioration de l'éclairage** boulevard Ney et rue de la Chapelle.
- **Embellissement** (notamment végétalisation) de la Porte de la Chapelle et du rond-point de la Chapelle.
- **Un équipement petite enfance** rue de la Chapelle.
- **Aménagement des trottoirs** rue Raymond-Queneau pour l'accessibilité aux handicapés.
- **Un chemin piétonnier** serait créé au nord du périphérique permettant de joindre la **cité Valentin-Abeille** à la Porte d'Aubervilliers. La cité Valentin-Abeille, c'est cet immense bâtiment que, depuis le stade des Fillettes, on voit de l'autre côté du périphérique. Actuellement, on le rejoint par l'impasse Marteau qui s'ouvre derrière l'échangeur de la Chapelle. De tous les bâtiments habités du 18e, c'est celui qui est le plus isolé, qui souffre le plus de son enclavement, entre le périph et le cimetière parisien de Saint-Ouen : quels voisinages exaltants !

En 2006 serait mise en place une **navette d'autobus** desservant cette cité Valentin-Abeille, ainsi que la cité Charles-Hermite et la cité SAGI de la Porte d'Aubervilliers. Une négociation est en cours à ce sujet avec la RATP.

❸ Équipements collectifs à plus long terme

Parmi les projets d'équipements, signalons principalement, en ce qui concerne le 18e arrondissement:

- **Le grand marché exotique**, "marché des cinq continents", dont on parle depuis longtemps, se situerait sur l'emplacement actuel de la "gare des Mines", au nord du périph – à condition que ce lieu ne soit pas utilisé pour un équipement sportif des Jeux Olympiques (voir plus loin).

Ce marché exotique a pour objectif, entre autres, d'attirer la clientèle africaine de la banlieue nord qui fréquente actuellement le quartier Château-Rouge, et ainsi de désengorger ce quartier.

- **L'amélioration des moyens de transport :**

- Dans l'immédiat, des **couloirs de bus protégés** (accessibles aux vélos) dans la partie nord de la rue de la Chapelle (sous réserve de l'accord du préfet de police, car la rue de la Chapelle reste un axe placé sous l'autorité de celui-ci et où les décisions ne dépendent pas du maire).

- **La gare Éole-Évangile** : sur la ligne de RER Éole, la création d'une station à l'intersection de la rue de l'Évangile et de la rue de Crimée (tout à côté du pont de chemin de fer, au bout de la zone d'entreprises Cap 18) est décidée. Mais jusqu'à présent aucune date n'était prévue. Ce serait pour 2010.

- **La ligne de tramway** qui fera le tour de Paris par les boulevards des maréchaux (et dont les travaux ont commencé dans le sud de Paris), croisera à la Porte d'Aubervilliers une autre ligne de tramway venant de Saint-Ouen et Saint-Denis et allant jusqu'à la future gare Éole-Évangile. Mais ce n'est pas pour bientôt !

❹ Les grands travaux commenceront par le 19e

Les deux premières zones de grands travaux se situent au nord du 19e arrondissement :

- **Le "Parc du Millénium"** : cette expression désigne un ensemble de terrains au nord du périphérique, allant jusqu'à la "darse" du canal,

(Suite page 4)

Une exposition à Charles-Hermite

Une exposition illustrant les hypothèses d'aménagement actuellement étudiées a été présentée à la mairie du 18e du 11 au 21 mai. On peut la voir actuellement, depuis le 25 mai et jusqu'au 4 juin, au local inter-associatif de la cité Charles-Hermite, 46 boulevard Ney. Les visiteurs peuvent déposer leurs remarques et suggestions dans une "boîte à idées". On peut également consulter le site de la mairie du 18e : www.mairie18.paris.fr

D1 Fd 30 32713

(Suite de la page 3)

qui appartenaient aux EMGP et où se trouvaient principalement des entrepôts. Ce sera une zone de bureaux, avec quelques bâtiments de logements. Les travaux sont commencés, achèvement prévu fin 2005 ou début 2006.

- **La ZAC Claude-Bernard**, à l'emplacement de l'ancien hôpital Claude Bernard. Sur une partie de ces terrains a déjà été construite une cité HLM gérée par la SAGI. Le reste des terrains (90 000 m^2) serait principalement une zone d'entreprises, avec 13 à 20 % d'immeubles de logements. Les travaux commenceraient en 2005.

❺ Dans le 18e, une inconnue : les Jeux Olympiques

Le programme de travaux dans le 18e ne peut pas être précisé actuellement, car il y a une inconnue de taille : Paris obtiendra-t-il les Jeux Olympiques de 2012 ? On ne le saura qu'au milieu de 2005.

Si c'est oui, il est prévu de construire un très grand équipement sportif couvert, du genre de Bercy ou un peu plus grand, qui se situerait du côté de la Porte de la Chapelle.

Trois emplacements seraient possibles :

- le premier à l'ouest de la Porte de la Chapelle et au sud du périph (anciens terrains Sernam),
- le deuxième à la "gare des Mines", au nord du périph,
- le troisième (le moins probable) à l'emplacement actuel du stade de la Chapelle.

Le choix n'est pas fait, il ne dépend pas seulement de la mairie de Paris : l'organisation des Jeux Olympiques mettrait forcément en jeu de nombreux partenaires, à commencer par l'État.

❻ Des axes réaménagés : périphérique, maréchaux, rue d'Aubervilliers, etc.

Trois grands axes d'ouest en est (horizontaux sur la carte) seraient concernés par ce réaménagement:

• **Le boulevard périphérique** serait encadré par ce que les urbanistes appellent des "forêts linéaires", c'est-à-dire des lignes d'arbres assez denses de chaque côté, qui l'isoleraient tant du point de vue visuel que sonore.

• L'aspect des **boulevards des maréchaux** (Ney, Mac Donald) serait transformé pour leur donner davantage l'allure de boulevards intérieurs de ville. On reverrait l'aspect des trottoirs et on redessinerait des bâtiments qui les bordent.

Les entrepôts qui bordent le sud du boulevard Mac Donald, dans le 19e, seraient conservés mais réaménagés ; ceux qui bordent le boulevard Ney entre la Porte d'Aubervilliers et la Porte de la Chapelle seraient démolis et on construirait autre chose.

• Un autre axe est-ouest serait dessiné, une sorte de **promenade** entre la rue de la Chapelle et la Porte de la Villette, longeant Cap 18 et la rue de l'Évangile, et allant jusqu'à la Cité des Sciences.

• **Dans le sens nord-sud**, on retravaillerait la configuration de la rue d'Aubervilliers, de l'avenue de la Porte d'Aubervilliers, de la place Skanderberg pour les embellir.

Les urbanistes ont également lancé l'idée d'une très longue **passerelle pour piétons** allant de la station Éole-Évangile à la zone commerciale d'Aubervilliers, mais les difficultés techniques et le coût d'une telle proposition lui laissent peu de chances d'être retenue.

René Molino

Voir aussi, page 6, l'article sur le plan local d'urbanisme.

BALISTE

L'informatique a taille humaine !

- Maintenance informatique
- Vente de produits informatiques
- Prestations de services informatiques
- Administration système et réseau
- Installation de parc informatique
- Internet, antivirus, firewall
- Spécialiste sécurité

Frédéric Piard - Frederic@baliste.com
9, rue de Laghouat - 75018 Paris
Tél. : 06 15 41 71 41 - Fax : 0825 18 43 34
www.baliste.com

Baliste Conseil - Sarl au capital de 7500 €- Rcs Paris B 448 166 876

Également le quartier de la Porte de Clignancourt…

Les quartiers entourant les boulevards des maréchaux, notamment le boulevard Ney, sont actuellement l'objet de préoccupations de la part de la mairie et de la Région Ile-de-France. Cela change de la longue période où ils étaient ignorés, abandonnés dans leur coin. En même temps qu'elle commence à élaborer le grand projet Paris-nord-est, la municipalité met en œuvre la rénovation de plusieurs Portes de Paris, notamment du quartier Porte de Clignancourt-Porte Montmartre.

Un bilan intermédiaire a été récemment présenté aux habitants de ce quartier, et a suscité de très nombreuses remarques et interventions.

Nous y reviendrons dans notre prochain numéro. ■

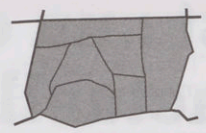

Fenêtres et balcons fleuris: les bons conseils de Francis, le jardinier

Suivez le guide pour le lancement du concours des balcons fleuris de la Ville de Paris

Noël Monier

Rue de Suez, quartier Château-Rouge, des fenêtres fleuries spendides et éclatantes.

Vous avez les pouces verts, les fleurs de vos balcons ou de vos fenêtres font l'admiration de tous. Ou alors rien ne pousse chez vous... pourtant vous aimeriez participer au concours des *balcons fleuris* lancé par la Ville de Paris.

Dans un cas comme dans l'autre, les jardiniers de la Ville étaient de bon conseil, samedi 15 mai, jour de la "Fête des balcons", jour de lancement du concours des fenêtres et balcons fleuris, première édition.

Dans chaque arrondissement, un lieu était choisi pour sensibiliser les Parisiens, leur expliquer le concours, répondre à leurs questions. Dans le 18e, c'était la place des Abbesses et Francis Rissen, jardinier du square Henri-Huchard, était de service.

On pouvait prendre le formulaire d'inscription et le règlement du concours : il vous faut renvoyer le formulaire (nom et adresse) à votre conseil de quartier, ou à défaut à la mairie d'arrondissement, vous recevrez un numéro d'ordre à afficher sur votre fenêtre ou votre balcon, bien visible, du 1er au 10 septembre. Il faut aussi, évidemment, vous mettre au travail car des photos vont être prises et votre conseil de quartier fera une première sélection.

Francis conte fleurette

Le concours se déroulera ensuite en deux phases : d'abord chaque mairie d'arrondissement choisit deux photos par catégorie et par quartier, et réunit un jury qui attribue un prix. Tous ces "nominés", vainqueurs dans les arrondissements, participeront à la compétition finale : un jury central désignera les lauréats, le plus beau balcon et la plus jolie fenêtre de Paris, et proclamera les résultats lors de la *Fête des jardins*, les 25 et 26 septembre.

Francis Rissen était là pour distribuer les formulaires mais surtout pour répondre aux questions et donner des conseils. «*Vous avez une jardinière et vous voulez y planter des fleurs, que faites-vous ?*» demande-t-il. «*J'y met du terreau*», répond la petite dame blonde. «*Stop ! Non, non !*» et il explique qu'il faut d'abord mettre au fond des billes d'argile, puis un linge pour faire filtre, sinon, au bout d'un certain temps, la jardinière va se boucher, l'eau stagner et les plantes pourrir. «*Et l'arrosage ?*» – «*De la bonne eau bien fraîche*», risque une autre petite dame. «*Malheur, surtout pas !*» Et de nouveau il explique que l'eau froide saisit la plante, la frigorifie, la tue. Il faut de l'eau tiède, à température ambiante, et de préférence de l'eau minérale qui ne contient ni chlore ni calcaire, deux ennemis des pieds de plante.

Les plantes, c'est gentil

Il explique aussi qu'on peut varier les plantes dans la même jardinière : les plantes c'est gentil entre soi, rien à voir avec des poissons d'aquarium qui se mangent entre eux. Les herbes aromatiques font bon ménage avec les fleurettes, mais il ne faut pas serrer, les plantes ont besoin d'espace vital tout comme nous…

Des bons conseils, évidents pour les initiés, mais tous ne le sont pas.

Alors, à vos jardinières. Et sachez que les jurys retiendront la diversité des plantes utilisées, l'originalité, la créativité, la qualité de présentation, l'intégration à l'architecture et qu'ils prendront également en compte la dynamique entre habitants d'un même immeuble ou du quartier pour fleurir la façade, c'est précisé dans le règlement du concours.

Marie-Pierre Larrivé

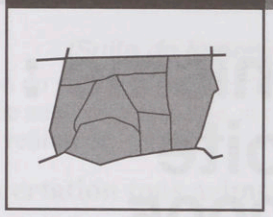

Durablement "équitable"

La semaine du commerce équitable a été marquée dans le 18e, du 3 au 9 mai, par diverses manifestations. Maintenant que le commerce équitable fait son entrée sur le marché, veillons à ce qu'il ne connaisse pas les mêmes dérives que le "bio".

Le *commerce équitable* a-t-il de beaux jours devant lui ? Oui s'il l'est réellement, équitable, non s'il y a récupération. À ce titre, le 18e arrondissement est depuis quelques temps un excellent laboratoire, où trois ingrédients agissent :

D'abord, une implication des instances politiques, la mairie – en particulier Syrine Catahier, adjointe au maire – ayant initié un partenariat avec *Artisans du monde* pour que la journée internationale du commerce équitable se déroule sur le boulevard de Rochechouart, le 8 mai dernier.

Deuxièmement, à proximité, dans le 9e mais non loin du 18e, la présence de la boutique *Artisans du monde*, autrement dit du cœur historique du commerce équitable en France, puisque c'est à cet endroit que l'abbé Pierre a ouvert la première boutique, le 9 février 1974.

Enfin, une véritable visibilité des produits issus du commerce équitable dans désormais tous les magasins des chaînes Monoprix et Champion de l'arrondissement, sans exception, depuis le début du mois dernier.

Le "commerce équitable", c'est quoi ? Un effort pour mettre en place des circuits nouveaux, principalement entre le tiers-monde et les consommateurs du nord, afin que les producteurs soient rémunérés à un prix convenable, notamment en diminuant la ponction effectuée par les intermédiaires et le poids quasi-dictatorial des grandes entreprises de la distribution. Il s'agit aussi de promouvoir le développement et l'autonomie.

Côté grande distribution alimentaire, le label *Max Havelaar international* est désormais présent au rayon café (avec quatre marques différentes au lieu de la seule marque Malongo auparavant), au rayon thé (jusqu'à cinq thés différents proposés), au rayon sucre (sucre de canne du Pérou), et parfois même au rayon chocolat (mais de façon encore symbolique, avec deux choix pour l'instant, l'*Alter-éco* lait noisettes, et chocolat noir). «*J'ai été un des premiers à le faire avec le café, mais je trouve que ce n'est pas assez. On devrait distribuer d'autres produits*, précise le directeur du Champion de la rue Marcadet, *ils sont un peu plus chers, mais à Paris, ça marche... maintenant j'attends le jus d'orange !*»

Aucun doute non plus du côté de Max Havelaar, le label est réellement une garantie de commerce équitable. L'objectif est clair : la distribution de ces denrées alimentaires via le circuit déjà existant de la grande distribution. De quoi faire bondir pourtant *Artisans du monde* : «*Je n'aurais jamais travaillé pour* Artisans du monde *si j'avais dû être une VRP du commerce équitable.*»

L'affrontement est-il garanti entre les tenants "nordistes" du commerce équitable, partisans de passer par les circuits de la grande distribution, et ceux, "sudistes", qui lient résolument leur action à un engagement politique clairement affiché ? «*À terme, nous souhaitons être présents de façon hebdomadaire sur l'un des marchés du 18e*, ajoute Malika Kessous, coordinatrice d'Artisans du monde. *On ne veut pas arriver à la situation de la Suisse où c'est Mac Donald qui s'est lancé dans le commerce équitable... En France, même Jacques Chirac, depuis Johannesburg, fait du commerce équitable !*»

Résultat des courses pour celui qui se promène avec son cabas rue du Poteau ? Le café et le chocolat, c'est un bon départ, mais pour faire un repas équilibré, il faut aussi de l'huile : or, grâce au *Palestinian Agriculture Relief Comitee* (le PARC), il est possible de trouver de l'huile d'olive et même de la graine de couscous produits par les agriculteurs de la région... histoire de ne pas un jour avoir bobo à la conscience.

Pascale Marcaggi

❑ *Artisans du monde*, 20 rue de Rochechouart, 75009 Paris.

Max Havelaar France, 41 rue Émile Zola, 93107 Montreuil Cedex.

Des lieux de concerts pour la Fête de la Musique

Deux événements marquants dans le 18e pour la Fête de la Musique (lundi 21 juin) :

■ **Square Carpeaux** (rues Carpeaux et Marcadet). La municipalité de Paris a décidé, cette anné, de ne plus se centrer, en soirée, sur un seul gros concert devant l'Hôtel de Ville, mais d'en organiser quatre, dans des quartiers : aux Buttes-Chaumont, au square des Épinettes dans le 17e (où se produira notamment Bertrand Burgalat), au parc Georges-Brassens dans le 15e, et au square Carpeaux dans le 18e. À Carpeaux, on pourra entendre en début de soirée des groupes amateurs, puis le collectif de rap Saïan Supa Crew, qui commence à être très connu.

■ À la **Cour du Maroc** (43-45 rue d'Aubervilliers), le *Cirque électrique* et la radio *Fréquence Paris Pluriel* ont concocté un programme "tranquille et décalé" avec, se succédant à partir de 17 h, *Oaristys* (trio jazz, "conversation tendre et idyllique"), *À l'Est de l'Europe* (musique classique, violoncelle et piano pour Bartok, Kodaly, Martinu), *Jadis il pleuvra des bergères* (des chansons traditionnelles harmonisées par Britten et Berio... et détournées au gré des improvisations), le *duo Palwé* (flûte et piano, mêlant musique classique et musique birmane), *Rien à voir avec la choucroute* (textes "gourmands et/ou grinçants" mis en musique), etc. Et à minuit, rencontres improvisées et cirque.

■ Et puis encore, pêle-mêle :

• **Arènes de Montmartre** (entrée par les escaliers de la rue Chappe) : à 21 h h30, chorale de *l'Écho râleur*.

• **Stade des Poissonniers**, avec le Conseil local de la jeunesse...

• **Place St-Pierre**, de 18 h à 0 h 30, camion podium, jazz, rock.

• **Église Notre-Dame-de-Clignancourt** (place Jules-Joffrin), à 20 h, concert trompette et orgue.

• Comme chaque année, au carrefour **Boinod-Portes Blanches**, de 16 h à 0 h 30, mélange des genres par des musiciens sri-lankais du 18e.

• Et aussi place Charles-Dullin, avenue de la Porte-de-Clignancourt, square de Jessaint, rue Caulaincourt (au niveau du n° 101), boulevard de Clichy (n° 92)…

■ Sans compter les innombrables événements musicaux organisés par des associations (entre autres, *Kaezako* rue Lamarck, voir page 16), par des cafés (tels le *Bab Ilo* rue du Baigneur, ou *Chez Mimosa*, voir aussi page 16) ou de simples particuliers.

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseil d'arrondissement, conseils de quartier

• Conseil de quartier Amiraux-Simplon : mardi 15 juin à 18 h 30 à l'école 142 rue des Poissonniers (réunion "restreinte", non ouverte au public).

• Prochain conseil d'arrondissement : lundi 21 juin à 18 h 30 à la mairie, salle des mariages.

■ À partir du 1er juin : les majorettes recrutent

Pour les jeunes filles de 8 à 14 ans qui aiment la danse et la musique : la troupe de majorettes des Comètes ouvre en juin sa période de recrutement. Inscriptions tous les mardis et jeudis de 18 h à 19 h 30 au local inter-associatif, 48 boulevard Ney. Renseignements : 01 42 09 50 78.

■ 3 juin : Concert de la Lyre de Montmartre

Un concert est donné jeudi 3 juin à 19 h, dans le square Carpeaux, par l'orchestre de la Lyre de Montmartre .

■ 5 juin : Trocs du livre jeunesse

Pour la 9e année, les "trocs des livres jeunesse" organisés par *Les Parvis poétiques* auront lieu samedi 5 juin de 14 h à 18 h, au square Rachmaninov (rue Tristan-Tzara) et au *Petit Ney* (10 avenue de la Porte Montmartre). Écoliers, collégiens, lycéens, jeunes peuvent y apporter livres et BD qu'ils souhaitent échanger. Ils trouveront sur place des tapis pour poser les livres, et un stand d'échanges. Rens. : 01 42 54 48 70 ou parvis@free.fr

■ 6 juin : Ouverture des Jardins du Ruisseau

À partir du 6 juin, dans le cadre de l'association des *Amis des jardins du Ruisseau*, on pourra cultiver des carrés de jardins le long des voies ferrées de la Petite Ceinture, près de la Porte de Clignancourt, à la hauteur du pont de la rue du Ruisseau. Ces "jardins pédagogiques" seront plus tard utilisés par les écoles.
L'ouverture le 6 juin sera marquée par une fête, à partir de 11 h, ouverte à tous. Fanfare, pique-nique si le temps le permet. Rens. : Agnès, 01 42 51 52 84.

■ 5 et 6 juin : Kermesse à Ste-Geneviève-des-Grandes-Carrières

La paroisse Ste-Geneviève-des-Grandes-Carrières, 174 rue Marcadet, organise sa kermesse samedi 5 juin de 11 à 19 h et dimanche 6 de 11 à 18 h. Attractions pour enfants et adultes (jeux, animations, loteries...), brocante et friperie, atelier de couture, repas sur place, etc.
Renseignements : 01 53 06 65 39.

■ 9 juin : La future Maison de l'environnement

Une réunion sur le projet de création d'une Maison de l'environnement concernant les 18e et 19e arrondissements, à implanter dans la cour du Maroc (45 rue d'Aubervilliers), a lieu en mairie,

Suite de l'agenda page 6

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 5)

salle des mariages, mercredi 9 juin à 19 h. Réservée aux associations.

■ 9 juin : Pour les petits à la Porte Montmartre

Mercredi 9 juin à 16 h, Marie-Céline Lachaud vient chanter pour les enfants à partir de 2 ans – et leurs parents ou assistantes maternelles – à la bibliothèque Porte-Montmartre, 18 avenue de la Porte-Montmartre. Entrée gratuite.

■ 11 juin : Le Cercle des poètes

Le *Cercle des poètes du 18e* tient sa prochaine réunion vendredi 11 juin à 20 h. Rendez-vous au café *Les Chiffons*, 90 rue Marcadet. Thème : l'enfance.

■ 13 juin : Vide-greniers du Collectif des boulevards

Le Collectif des riverains des boulevards de Rochechouart et de Clichy organise son vide-greniers, dimanche 13 juin de 9 à 20 h, sur le boulevard Rochechouart entre la rue des Martyrs et la place du Delta (intersection avec la rue de Clignancourt). Renseignements : Collectif des riverains, 71 bd de Clichy, 75009 Paris. Tél. 01 44 53 06 81.

■ 13 juin : Le challenge des Enfants de la Goutte d'Or

En hommage à son ancien président, l'association des *Enfants de la Goutte d'Or* organise son "*challenge Youcef Kaïd*", dimanche 13 juin à partir de 9 h, au stade des Poissonniers (rue Jean-Cocteau). Rendez-vous culturel et sportif : animations, danses, chants, démonstration de taekwondo, athlétisme, concours de tirs au but, tombola, et le tournoi de foot. Dix équipes se disputeront le trophée de foot, dont deux des Enfants de la Goutte d'Or.

■ 16 juin : Réunion bilan des conseils de quartier

Mercredi 16 juin à 19 h, à la mairie, les membres des conseils de quartier sont conviés à une réunion à la mairie pour faire un bilan du fonctionnement de ces conseils un an près leur création. (Voir notre article pages 10 et 11.)

■ 16 juin : Dépistage sida

Une journée de dépistage anonyme et gratuit du sida a lieu mercredi 16 juin à la mairie du 18e, de 13 h à 18 h, organisée par l'association *Aides* et le centre de dépistage de l'hôpital Bichat.

■ 18 juin : Spectacle patrimoine

Chaque mois, la *Fondation du Patrimoine* et *Paris-Villages* organisent des rencontres dans les vingt arrondissements. Ce mois-ci, ce sera un spectacle ; dans le 18e, chansons françaises, vendredi 18 juin à 18 h 15 au théâtre *le Funambule*, 53 rue des Saules. 6 €. Renseignements, réservations : 01 42 23 88 83.

■ 19 juin : Friperie, livres... à la Maison verte

Au profit de l'action sociale de l'association *Les Amis de la Maison verte*, aura lieu une vente (friperie,

Suite de l'agenda page 7

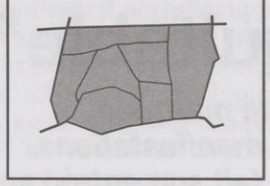

Plan local d'urbanisme : dernière ligne droite avant le vote en 2005

Dans nos boîtes à lettres, la plupart d'entre nous ont reçu un courrier de la mairie de Paris comportant un questionnaire sur le *plan local d'urbanisme* (PLU), auquel il nous est demandé de répondre avant le 15 juin. Un deuxième courrier a suivi, indiquant les positions à ce sujet des divers groupes politiques siégeant au Conseil de Paris.
Par ailleurs, dans le 18e, une grande réunion publique a été organisée à la mairie le 27 mai au sujet du PLU, avec Jean-Pierre Caffet, adjoint chargé de l'urbanisme auprès du maire de Paris.

Le PLU, qu'est-ce que c'est ? La création de ce *plan local d'urbanisme* a été décidée par une loi votée sous le gouvernement Jospin, mais à laquelle la droite ne s'est pas fondamentalement opposée : le POS c'est fini, dit cette loi, il va falloir le remplacer par le PLU.

Le POS, c'était le *plan d'occupation des sols*, qui dans toutes les communes de France, à Paris comme ailleurs, indiquait où on pouvait bâtir, jusqu'à quelle hauteur, avec quelle densité, et quels espaces étaient affectés aux activités industrielles, quels autres à la végétation, aux rues, aux circulations piétonnes (trottoirs...), etc. Le PLU, *plan local d'urbanisme*, dira tout cela et beaucoup d'autres choses en plus.

La municipalité de Paris travaille au PLU, qui devrait normalement être prêt pour la fin de 2005.

Le PLU dira quels bâtiments doivent être protégés, si l'on doit implanter des bureaux, et en matière de logements s'il s'agira de *logement social*, et comment on intégrera le transport des marchandises, comment se feront le tri et l'évacuation des déchets, où et combien on créera de stationnements, quels types de commerces seront autorisés dans tel secteur, etc. Bref, le PLU régira l'avenir de la ville pour longtemps. Il est prévu pour durer environ une vingtaine d'années.

Le POS, en vigueur jusqu'à maintenant, n'était pas immuable, bien sûr, il pouvait être modifié pour tel ou tel lieu particulier, mais cela exigeait à chaque fois une *enquête publique* et un vote du conseil municipal (c'est-à-dire, pour nous, du Conseil de Paris). Il en sera de même pour le PLU.

Il y avait un POS général pour Paris, et des POS particuliers dans certaines zones. Montmartre par exemple bénéficiait d'un *plan d'occupation des sols* spécial, offrant une protection particulière au site de Montmartre renommé dans le monde entier. Le PLU de Paris édictera lui aussi des règles générales pour l'ensemble de Paris (c'est sur ces principes généraux que porte le courrier que nous avons reçu du maire de Paris) et également des règles diversifiées pour beaucoup de quartiers. Il faut souhaiter, entre autres, que la pro-

(Suite page 7)

Parmi les projets de la municipalité pour le PLU

3300 bâtiments "classés"

La mairie de Paris propose d'assurer une protection de 3 300 bâtiments qui ne sont pas classés "monuments historiques" mais qui méritent, en raison de leur intérêt historique ou artistique, de ne pas être exposés à des démolitions ou à des transformations abusives. Ils seront classés "PVP" (*protection Ville de Paris*). D'autres bâtiments, ou plutôt des sites (par exemple les grands alignements haussmanniens) seront *signalés* comme devant faire l'objet d'une "attention spéciale".

Des logements sociaux mieux répartis

La loi fait obligation à toutes les communes françaises d'une certaine taille d'avoir au moins 20 % de logements sociaux (HLM) sur leur territoire : ceci afin d'éviter que les logements sociaux soient concentrés dans quelques communes, et absents ou presque dans d'autres.

Paris, globalement, est encore loin des 20 %. Mais surtout, à l'intérieur de Paris, les situations sont très diverses selon les arrondissements et les quartiers. Le 7e par exemple, et le 16e, ne comportent qu'une proportion infime de logements sociaux. Dans le 18e, la disproportion est flagrante entre Montmartre (spécialement la partie riche de la Butte, autour de l'avenue Junot et du haut de la rue Lamarck, qu'on a parfois appelé un "ghetto de riches") et d'autre part la Goutte d'Or, ou les quartiers proches du boulevard Ney...

Le PLU de Paris rendrait obligatoire l'implantation de logements sociaux dans les quartiers où actuellement il n'y en a presque pas – ce qui, selon la municipalité, permettrait d'en construire une proportion moins forte dans les autres quartiers et ainsi d'y assurer une "mixité sociale".

Pour le commerce de proximité

Le PLU imposerait, dans le cas où l'exploitant d'un "commerce de bouche" quitterait son magasin, qu'il soit remplacé par un autre "commerce de bouche". La loi ne permet pas d'aller plus loin ; on ne pourrait pas, par exemple, exiger une boucherie à la place d'une boucherie, etc. : le principe de la liberté du commerce l'interdit. Mais le PLU peut instaurer des zones où la nature générale des commerces devrait être maintenue. Par exemple, si une telle règle avait existé, il est probable que, dans le quartier des Abbesses, le remplacement progressif des commerces de proximité par des boutiques de mode ou de gadgets aurait été plus limité.

(Suite de la page 6)
tection du site de Montmartre soit assurée aussi bien et même, si possible, renforcée.

Concertation tous azimuts

Dans le 18e, depuis plus d'un an, la municipalité a demandé aux huit conseils de quartier de réfléchir au futur PLU et de faire des propositions. La plupart des conseils l'ont fait, généralement avec sérieux et en poussant la réflexion très loin dans le détail, en effectuant des tournées à travers les rues, en prenant des notes, en réfléchissant à tout ce qu'on pourrait suggérer.

Ces suggestions ont été examinées par la municipalité du 18e, qui en a retenu certaines et les a transmises aux services de l'Hôtel de Ville chargés d'élaborer le futur *plan local d'urbanisme*. Certaines suggestions débordaient un peu du cadre du PLU, elles devront être examinées à part (et l'ont parfois été déjà, par exemple pour l'embellissement de la Porte de la Chapelle). D'autres suggestions n'ont simplement pas été retenues par la mairie du 18e, et il faut dire ici que bien des membres des conseils de quartier se sentent frustrés de n'avoir pas reçu d'explications suffisantes sur les raisons pour lesquelles telles et telles propositions ont été écartées (voir à ce sujet l'article pages 10 et 11).

C'est là-dessus, entre autres, que devait porter la discussion à la réunion du 27 mai à la mairie. ■

Campagne de propreté (suite) dans quatre secteurs du 18e

La grande campagne "*Quatre jours pour la propreté dans le 18e*" de novembre dernier aurait-elle une suite ? se demandait-on. Quelques éléments de réponse :

• Du 21 au 24 juin, à nouveau quatre jours pour la propreté, mais concernant des secteurs limités de l'arrondissement, dans lesquels seront effectués des nettoyages approfondis. Ils se situent du côté de l'Évangile, dans le nord du quartier Simplon, dans le secteur Château-Rouge, et autour du carrefour Damrémont-Ordener.

• Une "charte propreté" a été signée le 10 mai avec une cinquantaine de commerçants du 18e – «*un nombre encore trop restreint*», reconnaît-on à la mairie. Ceux-ci s'engagent à respecter des principes concernant par exemple l'enlèvement des déchets, la prise en charge des journaux gratuits déposés en piles devant leur boutique et souvent jetés au sol, etc. Ils apposeront des affiches de sensibilisation à la propreté dans leur vitrine. ■

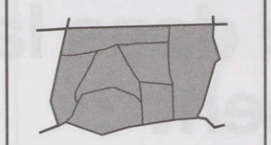

L'Incroyable rallye du 14 juillet : il suffit de participer

L'association *Paris Macadam*, spécialisée dans l'organisation d'événements artistiques et gratuits, a été chargée d'organiser *l'Incroyable rallye* du 14 juillet 2004, double rallye pédestre, drôle d'aventure, jeu de piste pour Parisiens, Franciliens, touristes, accessible aux handicapés.

Venez donc découvrir le 18e de façon insolite les 13 et 14 juillet et jouer sur le thème de la gourmandise sous toutes ses formes ; votre âme d'enfant pourra s'épanouir et vos cinq sens être mis à l'épreuve : goûter, sentir, toucher, etc…

Deux grands moments : la nuit du 13 juillet pour découvrir les ruelles frissonnantes, les sous-sols terrifiants, les bals réjouissants, les lieux "tendance" ; et la journée du 14 juillet, dans des lieux connus aussi bien que des endroits surprenants.

Vous pouvez faire un des deux rallyes, les deux, une partie seulement, ou choisir d'y être comme bénévole. Il suffit de participer.

Vous pouvez vous y inscrire dès maintenant par téléphone ou par internet, et même, comme concurrent, jusqu'à la veille, ou le jour même jusqu'à deux heures avant le départ, devant la mairie du 18e.

Ces rallyes sont ouverts à tous. Pour celui de nuit, rendez-vous le 13 juillet à 19 h devant la mairie du 18e où un *carnet de bord* vous sera remis par équipe d'environ six personnes. Il sera orienté autour de questions sur le tourisme classique ou culturel, la gourmandise, la convivialité, les lieux de vie, la création et la solidarité. A 2 h du matin, fin du premier rallye, vous pourrez terminer la nuit en allant guincher au célèbre bal des pompiers.

Le 14 juillet, le départ a lieu au même endroit, à 12 h, avec également un carnet de bord. Les participants se retrouveront plusieurs fois au cours de ces rallyes, pour partager des chocolats, un verre épicé, saisir leurs résultats dans un cybercafé, prendre un brunch, et... à la fin, le 14 juillet à 20 h pour la remise des prix. Chaque équipe repartira avec des cadeaux symboliques et un tirage au sort récompensera aussi une équipe.

Les retardataires, les flâneurs non avisés ne seront pas en manque grâce au "off". Des dépliants avec plan du quartier seront à leur disposition, leur indiquant tous les endroits originaux et insolites ne figurant pas au programme du rallye et mettant en valeur l'arrondissement.

Virginie Chardin

❑ Pour s'inscrire : 01 40 35 49 56 ou www.incroyablerallye2004.fr

Des habitants du 18e candidats pour l'élection européenne

Le 13 juin a lieu l'élection des députés au Parlement européen. Élection à un seul tour, à la proportionnelle.

Sur les différentes listes en Île-de-France, on relève les noms de personnalités du 18e (qui y habitent ou qui y ont été candidats lors d'autres élections) :

• Sur la liste **LCR-LO**, outre Olivier Besancenot, on trouve Sandra Demarque, qui lors des législatives de 2002 était sa suppléante dans la circonscription Chapelle-Goutte d'Or. (Anne Leclerc, tête de liste LCR aux municipales dans le 18e, est elle aussi candidate, mais dans la région Centre.)

• Sur la liste du **PC**,on note le nom de Monique Dental, qui figurait déjà sur la liste de ce parti lors des régionales et qui habite à la Goutte d'Or. Elle n'est pas adhérente au parti, elle est ce que le PC appelle une "candidate d'ouverture", comme militante féministe.

• Sur la liste "Euro-Palestine" (lancée par des militants pour qui la question palestinienne est primordiale non seulement au Moyen-Orient, mais aussi en France en raison des risques d'affrontements communautaires qui peuvent en découler, et de répression), on trouve trois habitants du 18e : Jean-Claude Ponsin, Sylvie Deplus, Badia Benjelloun.

• Sur la liste des **Verts**, il y a Syrine Catahier, adjointe au maire du 18e. À noter : les Verts d'Île-de-France ont installé le siège de campagne de leur liste au 72 rue Myrha.

• Pas d'habitant du 18e sur la liste du **PS** et sur celle de l'**UDF**.

• Sur la liste **UMP**, Olivier Régis, conseiller d'arrondissement. ■

Pas de défilé au Barbès-Tour

Le défilé du *Barbès-tour*, annoncé pour le dimanche 30 mai, et qui devait se dérouler entre Stalingrad et Barbès avec chars, danseurs, fanfares, etc., n'a pas eu lieu, les associations à l'origine de cette initiative n'ayant pas obtenu une partie des financements qu'elles attendaient. «*Maintenir le défilé avec deux pauvres chars et trois fois moins de musiciens que prévu n'aurait pas eu grand sens*», nous a dit une responsable.

Les organisateurs ont donc préféré améliorer le programme des concerts prévus le 28 et le 29 mai à Stalingrad, à la Villette et à Saint-Ouen... mais pas dans le 18e. ■

SUR L'AGENDA

(Suite de l'agenda de la page 6)
livres, etc.) samedi 19 juin de 13 h 30 à 16 h 30, à la Maison verte, 127 rue Marcadet (métro Jules-Joffrin).

■ 21 et 28 juin : Concerts du Conservatoire du 18e

Lundi 21 juin à 19 h 30, au *Trianon* (80 bd Rochechouart), soirée "pratique amateurs" du Conservatoire Gustave Charpentier : flamenco, musique de chambre adultes, ateliers jazz et chant. Lundi 28 juin à 19 h 30, toujours au *Trianon*, concert de variétés au profit de la Croix Rouge. Avec la participation de la classe de danse modern'jazz. Renseignements : 01 42 64 24 77.

■ 21 au 25 juin : Journées de la propreté

La mairie organise du 21 au 25 juin de nouvelles "journées de la propreté" (voir l'article page xx).

■ 22, 28 et 29 juin : Comptes-rendus de mandat

Les élus de la municipalité du 18e organisent trois réunions de compte-rendu de mandat dans trois quartiers, les mardi 22 juin, lundi 28 et mardi 29. Elles seront annoncées par affiches, avec les lieux, une fois passées les élections européennes du 13 juin.

■ 26 juin et 3 juillet : Ateliers de "journal créatif" d'Atel'Art

Atel'Art lance un nouvel atelier de formation, pour adultes et adolescents : «*Vous cherchez un moyen de développer votre créativité, vous aimez écrire, dessiner, ou vous voudriez tester de nouvelles techniques artistiques. Vous tenez un journal et vous aimeriez l'illustrer, le relooker...*» Stage les samedis 26 juin et 3 juillet de 9 h 30 à 12 h 30, à la cité *Montmartre aux artistes*, 189 rue Ordener. 80 € les deux séances. (Atel'Art, 30 rue Leibniz, 01 42 29 48 82 et 06 78 95 17 36.)

■ 1er juillet : Permanence pour les femmes

Chaque premier jeudi du mois, au *Petit Ney* (10 av. de la Porte-Montmartre), les femmes de l'association *M D'Elles* sont à la disposition de celles qui le souhaitent pour répondre aux questions qu'elles se posent : formation, emploi, problèmes de violence, de santé, contraception, aide sociale... En juin, c'est le 3 juin. En juillet, ce sera le jeudi 1er juillet de 17 h 30 à 19 h.

■ 3 juillet : inauguration du square Bleustein-Blanchet

Inauguration officielle du square Bleustein-Blanchet, nouveau nom du parc de la Turlure (derrière le Sacré-Cœur), samedi 3 juillet à midi.

■ 3 juillet : ouverture de "Musiques et jardins"

Les concerts de *Musiques et jardins* se dérouleront dans les squares du 18e les dimanches 4, 11 et 18 juillet (le programmes dans notre prochain numéro). Concert d'ouverture samedi 3 juillet à 18 h, parc de la Turlure, avec le grand bandonéiste argentin Raul Barboza.

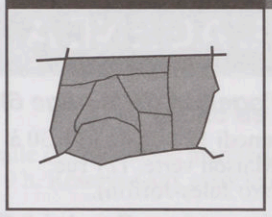

Y a-t-il un problème dans la police du 18e arrondissement ?

Trois affaires toutes récentes où des policiers du 18e sont accusés de brutalités (et même de vol), venant après l'affaire du "réveillon tragique" de la rue de Clignancourt, amènent à s'interroger.

Bavures... c'est le mot qu'on emploie généralement pour ce genre d'affaires, mais est-il approprié ? Une bavure, c'est une erreur, certes critiquable, mais involontaire ; par exemple la balle perdue qui touche un passant. Dans les faits en question ici, il ne s'agit pas d'erreurs, mais de comportements volontaires.

Ne bavons pas à notre tour. N'oublions pas que, jusqu'à examen des preuves et condamnation motivée, toute personne accusée d'un délit (car c'est de délits qu'il s'agit ici) est présumée innocente. Néanmoins la répétition d'affaires mettant en cause des policiers dans le 18e, en quelques semaines, a quelque chose de troublant, et des éclaircissements seraient les bienvenus.

Sur les deux affaires rapportées ci-dessous, nous avons demandé, le 19 mai, au commissariat du 18e et à la préfecture de police, ce qu'ils pouvaient nous en dire – sans avoir obtenu ni rendez-vous ni réponse à la date où nous remettons ce journal à l'imprimerie.

Vendeurs à la sauvette

Le Canard enchaîné du 12 mai a relaté l'affaire suivante – dont nous avions nous-mêmes, au *18e du mois*, entendu parler par un témoin : le 26 avril, un demandeur d'asile d'origine indienne a déposé plainte auprès de l'IGS, la "police des polices". «*Vendeur à la sauvette au marché Château-Rouge, il assure avoir été frappé, le 19 avril, par un policier qui lui avait réclamé de l'argent auparavant. Cinq jours plus tard, le même gardien l'interpelle devant une petite foule de témoins : après lui avoir projeté la tête à trois reprises contre le capot d'une voiture, le fonctionnaire le menotte sans ménagement et l'embarque au commissariat. Là, le demandeur d'asile affirme qu'il a encaissé une série de coups de poing au visage et au ventre.*

«*D'autres vendeurs à la sauvette du quartier certifient avoir subi le même traitement et s'être retrouvés contraints de verser au même policier des sommes pouvant atteindre 100 ou 150 euros...*»

La Ligue des droits de l'Homme a transmis le dossier à la Commission nationale de déontologie de la sécurité.

Opéré le lendemain

Libération du 18 mai relate une autre affaire, qu'une chaîne de télé a également évoquée. Le 9 mai, à Château-Rouge, Patrick Marouvin, steward, natif de la Réunion, traversant la rue, est interpellé par un policier : «*T'as pas vu que le feu est vert ? Casse-toi et fais gaffe la prochaine fois !*» – «*Vous n'avez pas à me tutoyer !*» – «*Ah, t'es un rigolo ? Je t'emmerde et je te mets un PV !*» Puis, comme il fait mine de s'en aller (car on l'attend) en proposant de laisser sa carte d'identité et de passer le lendemain au commissariat, le voilà tiré en arrière, menotté. Il reçoit un violent coup de genoux dans les testicules. Au local de police de la rue de la Goutte d'Or, il se trouve accusé d' «outrage et rébellion», emprisonné, sans pouvoir consulter un médecin malgré ses demandes, insulté, giflé. Enfin transporté à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, il est opéré le lendemain des testicules – hydrocèle, risque de stérilité, arrêt de travail jusqu'au 31 mai.

Isabelle Comps

Depuis des années, des effectifs de police massifs patrouillent en permanence dans le quartier Château-Rouge. (Ici, lors d'une intervention qui n'a rien à voir avec les faits relatés dans l'article.)

Lui aussi a déposé plainte à l'IGS. À la suite de quoi on lui a renvoyé ses affaires restées au commissariat, avec deux PV en plus pour "*jet de détritus sur la voie publique*" et "*cris et vociférations de nature à troubler la tranquillité du voisinage*".

Le 20 mai au soir, descente de police rue de Panama. Dans cette rue, on le sait, de nombreuses personnes, d'origine africaine pour la plupart, ont l'habitude de se réunir le soir pour bavarder bruyamment, souvent en buvant de la bière, jusque tard dans la nuit, et des habitants se plaignent régulièrement du bruit.

Vers 21 h 30 donc, comme cela s'est déjà produit plusieurs fois, quelques dizaines de policiers surgissent, ordonnent aux hommes présents de se ranger face au mur, les mains contre la paroi, pour un contrôle d'identité et une "palpation". Alexis B., qui se tient debout avec une canne anglaise, explique qu'il ne peut pas la lâcher et mettre les mains en l'air, mais qu'il a ses papiers et qu'il suffit de les prendre dans sa poche. Les policiers n'admettent pas ses arguments, le poussent, il tombe. À terre, disent des témoins, il reçoit des coups et, comme autour de lui des personnes protestent, les policiers aspergent tout le monde de gaz lacrymogène.

L'infirme est menotté, emmené au centre de police de la rue de la Goutte d'Or, on apprend un peu plus tard qu'il sera déféré à la justice, accusé de "violences à agents" : il les aurait frappés avec sa canne !

Des témoins s'attroupent devant le centre de police, annoncent qu'ils vont porter plainte à l'IGS. Une commandante de police, très polie, cherchant visiblement à calmer le jeu, recueille leurs témoignages. Un des témoins, Mme Powell, habitante de la rue, scandalisée par ce qui s'est passé, nous dit : «*Et justement, ce soir, c'était exceptionnellement calme !*»

"Justice d'abattage"

Tous ces faits s'ajoutent à l'affaire de brutalités dans le café 68 rue de Clignancourt que nous avons déjà relatée (voir ci-dessous).

Ces accusations contre des policiers sont-elles vraies ? Dans chaque cas, une enquête a été déclenchée. On espère qu'il s'agira d'une enquête objective, prenant en compte tous les témoignages, pas une enquête de complaisance. Ni un jugement à l'emporte-pièce comme celui du 2 janvier où, en "comparution immédiate", le pa-

La "bavure" du réveillon : audience renvoyée à plus tard

Que s'est-il passé le 1er janvier dernier au bar-tabac du 68 rue de Clignancourt, face au commissariat du 18e ? La question devait être évoquée pour la deuxième fois devant un tribunal le 5 mai : la justice devait examiner l'appel de Mohand Amiar, patron du café, et son frère Zouhair, contre leur condamnation à deux mois de prison avec sursis pour "violences" envers des policiers, prononcée le 2 janvier en "comparution immédiate". Mohand et son frère, qui nient ces violences, n'avaient pas pu vraiment présenter leur défense, faire entendre des témoins...

Bref rappel des faits (voir *Le 18e du mois*, février 2004) : dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, à l'intérieur du café fermé au public, une trentaine de personnes, membres de la famille du patron ou amis, fêtaient le réveillon. À un moment, deux des invités, deux frères, sortent et se disputent dans la rue. Mohand et Zouhair s'emploient à les calmer, mais des policiers sortis du commissariat s'en prennent à eux, jettent Mohand à terre. Un ami le délivre, il rentre dans le café. Alors les policiers pénètrent de force dans la salle, arrosant abondamment ce lieu clos de gaz lacrymogène, au point qu'on devra appeler les pompiers pour soigner des personnes prises de malaises, notamment des bébés.

Un des participants à ce réveillon décédera d'une crise cardiaque quelques quarts d'heure plus tard en rentrant chez lui, dans son escalier.

En principe, à l'audience du 5 mai, il n'était prévu d'aborder que la condamnation de Mohand et Zouhair. Mais Mohand Amiar et son frère ont de leur côté porté plainte auprès de l'IGS contre les policiers. Et une information judiciaire a été ouverte à la demande de la famille de l'invité décédé. Comment examiner l'appel des frères Amiar sans disposer du rapport d'enquête de l'IGS ? Or ce rapport n'a été remis que l'avant-veille du procès. Les avocats des frères Amiar, n'ayant pas pu en prendre connaissance, ont demandé et obtenu le renvoi du procès, qui se tiendra le 29 septembre.

tron du café de la rue de Clignancourt a été condamné à deux mois de prison avec sursis sur la foi du rapport des policiers, sans avoir pu expliquer les faits ni faire entendre de témoin : cette "justice d'abattage" est tout, sauf de la justice.

Et si les accusations devaient s'avérer fondées, la répétition de tels comportements délictueux de la part de policiers poserait d'autres questions : dans quelle mesure l'encadrement (d'aujourd'hui ou d'hier) a-t-il agi pour empêcher de tels comportements, ou au contraire les couvrir ? La formation des jeunes policiers est-elle suffisante ? N'y a-t-il pas un problème dans la police du 18e ?

Un métier difficile

Qu'on nous comprenne. Nous ne sommes pas "anti-flics". Nous pensons que les policiers font un travail nécessaire, pour la prévention et la répression de la délinquance, et pour aider toutes sortes de personnes en difficulté. Ils exercent un métier pénible, au contact d'innombrables situations de misère ou de violence.

Des habitants du 18e, notamment dans le secteur Château-Rouge (puisque c'est là que se sont produits les faits cités ci-dessus) nous disent que la présence de policiers en nombre leur a permis de respirer, ne plus voir leur cage d'escalier occupée par des sniffeurs de drogue, ne plus entendre des bagarres...

Nous connaissons aussi les problèmes posés dans certains quartiers par des phénomènes tels que le "marché aux petits voleurs" ou la prostitution de masse (même si nous souhaiterions voir plus souvent des proxénètes arrêtés et condamnés plutôt que des prostituées, qui souvent sont elles aussi des victimes).

Nous ne sommes pas "anti-flics", nous sommes "anti-bavures".

On a le droit d'être exigeant

Nous sommes attachés au *service public*, et la défense du service public passe par l'exigence d'un service public fonctionnant bien. Quand quelque chose ne va pas à la Poste, ou à la RATP, nous le critiquons. Les policiers eux aussi exercent un service public, et ils disposent en outre d'un pouvoir sur les citoyens, un pouvoir plus immédiat, moins soumis à des formalités que celui d'autres fonctionnaires. On a le droit d'être exigeant envers eux.

Dans le 18e, la délinquance globale a nettement reculé l'an dernier (voir *le 18e du mois* d'avril 2004) : dans ce résultat, il faut louer, à tout le moins ne pas dénier le rôle de la police. En souhaitant que la délinquance ne change pas de trottoir...

Noël Monier
et Pascale Marcaggi

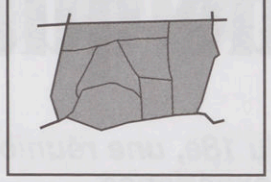

La mort de François Piccolo

ancien secrétaire de la section du PC du 18e

Noël Monier

En 1996, lors de l'occupation de l'église St-Bernard par les sans-papiers, François Piccolo (de face au centre) était venu avec ses amis apporter le soutien du PC. Ils sont ici en discussion avec Ababakar Diop, porte-parole des occupants.

François Piccolo, ancien secrétaire de la section du 18e arrondissement du Parti communiste, vient de mourir. Il a succombé brusquement à une crise cardiaque le 23 avril dernier, âgé de 51 ans seulement.

Membre de la direction de la fédération de Paris du PC, secrétaire de section du 18e de1992 à 2001, François Piccolo était retourné ces dernières années travailler à la RATP-Championnet où il avait commencé sa carrière professionnelle comme ouvrier tourneur.

Militant des droits de l'homme, il s'était beaucoup investi, aussi bien dans le combat des sans-papiers occupant l'église Saint-Bernard que dans la défense des salariés de Tati, la lutte contre les expulsions, etc. Il avait aussi marqué la vie politique de l'arrondissement, participé notamment à l'élaboration du programme de la liste conduite par Daniel Vaillant aux dernières élections municipales qui ont vu la victoire de la gauche à Paris.

Daniel Vaillant, d'ailleurs, lui a rendu hommage, ouvrant lundi 26 avril le conseil d'arrondissement en annonçant son décès et en louant son dynamisme et son désintéressement.

«*Nous nous souviendrons de sa gentillesse, de sa patience, et de sa fermeté pour défendre les valeurs de progrès auxquelles il était tellement attaché*», a déclaré Céline Godin, adjointe au maire, lors de ce conseil.

Et trois jours plus tard, lors de l'hommage que ses camarades lui ont rendu salle de l'Indépendance, Gérald Briant, le nouveau secrétaire de la section du PCF, a souligné : «*François était un camarade attachant, précieux dans ce combat si difficile pour changer une société injuste.*». Il a ajouté : «*Révolté par la misère, la précarité, le chômage et les expulsions qui se font au petit matin blême, François ne se résignait pas à l'intolérable. Il avait à cœur de dénoncer l'injustice, toutes les injustices.* » ■

Les aveugles peuvent maintenant lire le journal de la mairie

Les aveugles et mal-voyants peuvent maintenant "lire" le bulletin de la mairie d'arrondissement, *18-le journal*. La municipalité a en effet mis en place son édition sous forme de cassettes audio, grâce à l'association *Donne-moi tes yeux*. Début mai, ils étaient 132 à recevoir ces cassettes. C'est gratuit. Il était même envisagé de "personnaliser" la mise en sons en faisant lire les articles par leurs auteurs eux-mêmes. Renseignements : 01 47 05 40 30.

Toujours pour permettre aux handicapés une vie aussi normale que possible, la municipalité a lancé un programme d'aménagements de la mairie du 18e, place Jules-Joffrin, permettant l'accessibilité par les personnes à mobilité réduite, notamment en fauteuil roulant. Les ascenseurs actuels n'étant accessibles qu'après avoir monté un escalier, la construction d'un nouvel ascenseur a été entreprise. Sa mise en service, prévue fin mai, mais retardée à cause de difficultés dans les travaux, devrait être annoncée bientôt. ■

"Portes ouvertes" à La Maison des associations le 5 juin

La *Maison des associations du 18e*, qui fonctionne depuis le 30 mars au 15 passage Ramey, invite les associations déjà inscrites, comme celles qui ne le sont pas, à un *après-midi portes ouvertes*, samedi 5 juin de 14 h à 18 h.

Programme : après le message d'accueil par Martine Timsit, adjointe au maire du 18e, et la présentation des ateliers par la directrice de la maison, Brigitte Bâtonnier, il y aura :

• à 15 h, table ronde "*Une Maison gérée en partenariat avec les associations*", table ronde qui sera répétée à 17 h pour ceux qui n'auront pu venir que plus tard,

• à 16 h, l'association *Service 18* ("point d'appui aux associations"),

• à 18 h, démonstration de tango,

• à 20 h 30, spectacle de contes, "*Vagabonderies en mer caraïbe*".

En voisin, le *Secours populaire*, installé depuis avril 2001 au 6 passage Ramey, organisent ce même samedi 5 juin, un barbecue pour ses bénéficiaires et amis. Dans l'après-midi, les deux institutions se retrouveront, dans la rue à mi-chemin, pour un thé à la menthe offert en commun.

L'inauguration officielle de la Maison par le maire de Paris, Bertrand Delanoë, aura lieu samedi 26 juin.

La Maison, édifiée dans un ancien bâtiment industriel entièrement redessiné, accueille les associations qui peuvent y tenir permanences et réunions, et qui y trouvent à leur disposition téléphones, photocopieuse (gratuite à condition d'apporter son papier), salle informatique, boîtes aux lettres.

❑ Renseignements : 01 42 23 20 20, ou : maison.asso.18@mairie-paris.fr

Nouvelles plaques à la mémoire des enfants juifs déportés

L'*Association pour la mémoire des enfants juifs déportés* (AMEJD) poursuit son œuvre du souvenir en apposant des plaques dans les écoles de l'arrondissement à la mémoire des écoliers qui les fréquentaient et qui furent déportés et exterminés par les nazis entre 1942 et 1944.

Ainsi, samedi 5 juin, à 10 h, aura lieu une cérémonie où seront dévoilées publiquement une plaque à l'école du 65 rue Damrémont, où onze petites victimes étaient élèves, et une autre au 67 où elles furent quinze.

Par ailleurs, vendredi 18 juin, à 15 h, des cérémonies analogues se dérouleront à la Goutte d'Or, à l'école du 11 rue Cavé (21 enfants déportés), l'école du 9 rue Richomme (27 enfants) et l'école du 3 rue Saint-Luc (54 enfants disparus).

L'initiative a démarré en mars 2003 avec, dans chaque école, une plaque apposée devant la porte, dénonçant la barbarie nazie et le gouvernement de Vichy, et une plaque apposée dans le hall portant les noms des petites victimes. Elle doit continuer jusqu'à ce que toutes les écoles concernées portent de telles plaques.

Plus de 700 enfants juifs vivant et étudiant dans le 18e ont péri dans les camps de la mort. ■

Les conseils de quartier, 18 mois après leur création

Dix-huit mois après la naissance des huit conseils de quartier du 18e, une réunion va se tenir à la mairie, le 16 juin (voir l'agenda page 6), pour établir un premier bilan de l'expérience.

Voici quelques questions, tirées de nos observations et de discussions que nous avons eues avec divers membres de ces conseils, qui peut-être seront utiles à ce débat.

Ça se passe dans un conseil de quartier du 18e (nous ne dirons pas lequel). Le matin, le journal *Le Parisien* a annoncé la réunion, ouverte au public, en indiquant que la question à l'ordre du jour est : la propreté. La propreté, ça attire toujours du monde. Les gens se sont déplacés nombreux, y compris des gens qui n'habitent pas le quartier, y compris aussi des gens qui ne savent pas du tout ce que c'est qu'un conseil de quartier, à quoi ça sert et comment ça fonctionne. Dès 18 h 30, la salle est quasi pleine.

Problème : la question de la propreté n'est, ce jour-là, qu'un point très secondaire de l'ordre du jour. En réalité, c'est lors d'une réunion précédente qu'elle a été discutée sur le fond, et ce soir-là on attend seulement les réponses à deux ou trois questions de détail.

On a annoncé que les débats commenceraient à 19 h. Mais à 19 h il ne se passe rien. La salle commence à gronder. À 19 h 30 enfin, le président (ou la présidente, nous n'en dirons pas plus) prend la parole pendant presque trente minutes, montre en main, rien que pour annoncer l'ordre du jour ! Dans la salle, des gens l'interpellent, protestent, certains se lèvent et partent, furieux.

Ce n'est qu'une anecdote. Elle est cependant significative de plusieurs questions qu'il faut se poser si l'on veut que les conseils de quartier permettent réellement d'approfondir la démocratie locale.

Le rôle du président

La première question concerne le rôle du président (ou de la présidente) du conseil de quartier, qui est obligatoirement un(e) élu(e) du conseil d'arrondissement. Comment les huit élus qui ont accepté cette responsabilité la conçoivent-ils ? Sont-ils aptes à animer les débats de telle façon que les habitants y aient réellement la parole, soient réellement mis en mesure de réfléchir intelligemment aux problèmes, soient réellement écoutés ? Nous ne mettons pas en cause leur bonne volonté, mais la bonne volonté ne suffit pas.

Les membres de l'équipe du *18e du mois* ont suivi peu ou prou des réunions de tous les conseils de quartier. Nous n'avons pas l'intention d'établir un palmarès, mais c'est un fait : il y en a qui fonctionnent mieux que d'autres, et c'est dû pour une part au président (ou la présidente). Là où il (elle) ne monopolise pas la parole, – là où il (elle) sait laisser à d'autres le soin d'introduire et d'animer les discussions, par exemple à un vice-président, qui est un habitant, – là ou il (elle) fait le maximum pour que les membres du conseil de quartier disposent à temps d'informations précises, et pour qu'ensuite ils obtiennent des réponses aux questions qu'ils ont posées, alors ça a des chances de marcher.

L'habitude du débat

Ça ne dépend pas seulement du président, bien sûr. On ajoutera : dans les quartiers où les responsables associatifs, voire de simples habitants, ont déjà l'habitude du débat sur les problèmes de la cité, par exemple dans les quartiers qui ont déjà l'expérience d'un fonctionnement en "contrat de ville" (DSU), le rôle du conseil de quartier peut en être facilité. La démocratie, ça s'apprend par l'usage.

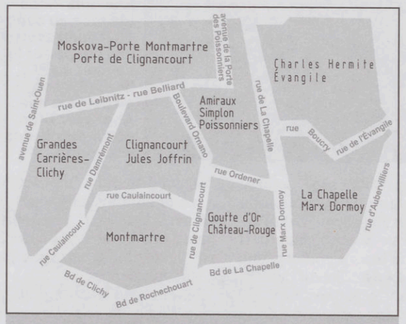

Le 18e a été divisé en huit quartiers (ci-dessus) en tenant compte de la géographie et de la sociologie qui créent des sortes de "frontières naturelles", parfois nettes (les voies de chemin de fer), parfois un peu plus floues.

Chaque conseil de quartier comprend, outre le président (un élu), trois catégories de membres : 10 représentants d'associations (désignés par leurs associations), 3 "personnes qualifiées" (exemples: une directrice d'école, un responsable de bibliothèque, etc.) et 21 habitants tirés au sort parmi ceux qui s'étaient portés candidats.

Les niveaux d'information

Deuxième question, fondamentale mais très difficile : la différence de niveaux d'information entre les divers participants. L'élu(e) qui préside est forcément très au courant des choses. Viennent ensuite les représentants d'associations, moins bien informés que les élus, mais qui souvent suivent depuis longtemps les dossiers, qui reçoivent des courriers, rencontrent beaucoup d'habitants, ont des entrevues avec la municipalité sur telle ou telle question...

C'est un constat : il y a des conseils de quartier qui marchent mieux que d'autres...

Encore un peu en-dessous, se situent les membres du conseil qui sont de simples habitants, désignés par tirage au sort. Constat : dans les réunions des conseils de quartier, ces simples habitants s'expriment très peu, beaucoup moins que les associatifs ; quelques-uns même ont cessé d'assister aux réunions. Ceux qui ont fait l'effort de suivre régulièrement les débats, de lire les documents, peuvent avoir acquis une certaine capacité de participer efficacement aux débats, mais tout de même ils restent en situation d'infériorité.

On peut dire la même chose des personnes qui, sans faire partie nominalement du conseil de quartier, font l'effort de se tenir au courant et d'assister assez régulièrement aux réunions.

Et puis il y a, dans la masse du public, les gens qui ne viennent là qu'une fois, pour parler de tel petit problème dans leur petit coin, pour râler contre les crottes de chien, contre les clochards, contre des travaux qui ont fait fermer provisoirement tel tronçon de rue, sans chercher à comprendre les tenants et les aboutissants. C'est inévitable qu'il y ait aussi ceux-là, et après tout ils ont droit à la parole, mais quelquefois ça complique les discussions...

«Pour mettre tout le monde à égalité devant l'information, dans certains quartiers les élus avaient proposé d'établir un dossier décrivant l'historique du quartier, situant les enjeux, relatant les différentes opérations qui s'y déroulent (construction d'équipements, rénovation de logements, de voirie...). C'est resté un vœu pieux», explique une conseillère de quartier.

L'interlocuteur unique d'avant

Une autre anecdote. Dans *Le Parisien*, un entrefilet annonce qu'une réunion (du conseil de quartier) va discuter de tel projet d'installation d'une activité nouvelle dans tel quartier. Ce projet d'installation inquiète certains habitants, qui disent que cela va faire "baisser le niveau" du quartier. Leurs inquiétudes ont été relayées par une influente association qui, sans attendre, a entrepris des démarches auprès du maire.

Résultat : lorsque s'ouvre la réunion du conseil de quartier, on apprend que de toute façon ce n'est pas la peine de discuter, car la question a déjà été réglée entre l'association en question et la mairie. L'installation contestée par certains (mais que d'autres s'apprêtaient à défendre) ne se fera pas, et passons à autre chose. Alors les autres membres du conseil se demandent : à quoi servons-nous ?

D'autant plus que dans ce quartier (nous ne dirons pas lequel, et il y en a peut-être plusieurs où cette situation existe), ce genre d'épisode n'est pas exceptionnel : depuis longtemps, la mairie avait pris l'habitude de discuter de façon quasi exclusive avec telle association, et n'a pas cherché à changer ses habitudes. C'est plus facile pour elle, peut-être, d'avoir un interlocuteur unique, un référent. Mais que deviennent, dans ce schéma, les autres associations, que deviennent les simples habitants qui ont fait l'effort de participer à la vie du conseil de quartier ?

Cela non plus, ce n'est pas une question facile. Comment les élus, les associations, les conseils de quartier peuvent-ils se mettre en synergie ?

Concertation, pas décision

La création des conseils de quartier résulte d'une loi que Daniel Vaillant avait fait voter du temps qu'il était ministre. Mais, paradoxalement, on a parfois l'impression de déceler chez lui un rien de méfiance. «*La démocratie participative* (celle des conseils de quartier), *ne doit pas se faire au détriment de la démocratie représentative* (les élus), répète-t-il souvent. *Le vote, le bulletin dans l'urne est la première des légitimités.*» Les conseils de quartier ont un rôle de concertation, de proposition, mais en aucun cas de décision.

Personne ne dit le contraire. Mais pour le moment, certains pensent que le conseil de quartier est davantage un organe où les élus puisent dans les paroles des habitants ce qui les intéresse, et laissent le reste de côté, qu'un véritable organe de concertation.

«*Il faudrait réfléchir à l'interface avec le conseil d'arrondissement*, nous dit un conseiller de quartier. *Pour l'instant, c'est le président (un élu de la majorité), et lui seul, qui transmet, ou ne transmet pas, et avec plus ou moins de rapidité, les demandes et les remarques du conseil de quartier vers la municipalité, et qui dans l'autre sens transmet, ou ne transmet pas les réponses. Si les gens ont l'impression de n'avoir aucune prise directe sur les débats au niveau des élus et sur les décisions, s'il n'y a pas de négociation, si on ne leur donne pas d'explications, ils vont se lasser.*»

Si les gens ont l'impression de n'avoir aucune prise directe, ils vont se lasser.

Par exemple, pour l'élaboration du plan local d'urbanisme (le PLU, voir page 6), les conseils de quartier ont été largement sollicités, et la plupart ont fait beaucoup de propositions. Toutes n'ont pas été retenues, et parfois aucune explication n'a été donnée sur ce qui motivait la non-prise en compte de telle ou telle proposition. Un document a bien été remis, mais quasiment indéchiffrable.

La multiplication des réunions

La charte des conseils de quartier prévoyait que leurs membres seraient destinataires de l'ordre du jour des réunions du conseil d'arrondissement. C'était une bonne idée : cela permettait aux conseils de quartier d'être en phase avec ce qui se prépare et se discute. Malheureusement, ces ordres du jour sont envoyés... plusieurs semaines *après* la réunion du conseil d'arrondissement ! Ça sert à quoi ?

Autre point prévu par la charte : chaque année, le conseil de quartier doit présenter un rapport à la mairie du 18e sur la situation du quartier et ses problèmes. Où cela a-t-il été fait ?

Et encore : la municipalité actuelle, à la mairie de Paris comme à la mairie d'arrondissement, a mis en place un effort intense d'information et de concertation, à travers des réunions qui se multiplient et où sont débattus les grands et les petits projets de toutes natures. C'est un souci fort louable, mais que reste-t-il pour l'ordre du jour du conseil de quartier ?

Et : comment les conseils de quartier s'articulent -ils avec cet autre organe de concertation qu'est le CICA ? Le caractère artificiel de certains ordres du jour du CICA est frappant.

«*La multiplication des instances*, nous dit un membre de conseil de quartier, *complique les choses pour les habitants. Les associatifs s'y retrouvent un peu plus facilement, car ils peuvent se partager le travail, mais même eux ont parfois du mal à suivre la cadence infernale des réunions. Ce sont des bénévoles, qui ont par ailleurs une activité professionnelle et une vie de famille...*»

Par exemple, autour du GPRU ("grand projet de renouvellement urbain) du quartier Porte de Clignancourt-Porte Montmartre, il y a par moments tant de réunions qu'on ne sait plus où donner de la tête.

Signalons qu'un représentant d'association désigné *ès qualité* comme membre du conseil de quartier, si un soir il lui est impossible d'assister à une réunion, ne peut pas se faire remplacer par un autre responsable de l'association. La représentation des associations est nominative. Il y a peut-être là une anomalie.

De haut en bas, de bas en haut

Et il y a le danger que le conseil de quartier fonctionne essentiellement *de haut en bas*, sur l'ordre du jour prévu par les élus en fonction de leurs priorités politiques, et oublie de fonctionner *de bas en haut*.

Les conseils de quartier ont été consultés systématiquement sur la propreté, c'est très bien. Ils ont été consultés sur le PLU, c'est très bien (voir toutefois ce que nous en disions plus haut). Maintenant on va les consulter systématiquement sur la sécurité : la municipalité l'a décidé, elle a envoyé un questionnaire à tous leurs membres – c'est peut-être plus discutable si on attend d'eux qu'ils signalent, qu'ils dénoncent, qu'ils stigmatisent les habitants de telle ou telle rue, telle ou telle cité... mais surtout, que penser de cette procédure du questionnaire venu d'en haut ?

On a même vu, situation paradoxale, un président (ou une présidente ? là non plus nous ne citons pas de nom) de conseil de quartier refuser d'inscrire la discussion sur le PLU à l'ordre du jour de son conseil, parce qu'il (elle) avait un autre objectif, un autre projet d'aménagement qui lui paraissait plus urgent et lui tenait plus à cœur.

Quoi qu'il en soit de ces cas partticuliers, n'oublions pas que la charte donne aussi aux conseils de quartier un rôle d'*initiative*.

Le verre vide et le verre plein

«*Les conseils de quartier, c'est un peu l'histoire du verre à moitié plein ou du verre à moitié vide*», nous dit un responsable d'association du quartier Porte Montmartre. «*On y parle, on y parle, on aborde toutes sortes de questions, on fait des suggestions, et on a l'impression que cela ne débouche sur rien de concret*», dit une associative du quartier Grandes Carrières - Clichy.

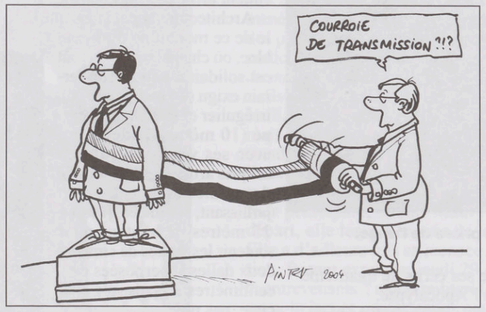

«*C'est bien d'avoir créé les conseils de quartier, mais actuellement nous avons l'impression de faire davantage de travail positif au sein de nos associations que dans ledit conseil*», dit un associatif de la Goutte d'Or, et un autre se plaint de ce que certains secteurs du quartier soient complètement oubliés.

Oui, il y a matière à débat.

Nadia Djabali, Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier

Thomas, 7 ans, vainqueur du trophée scolaire des échecs du 18e

Soixante jeunes scolaires du 18e arrondissement se sont affrontés le 15 mai, à l'école élémentaire 69 rue Championnet, pour le neuvième trophée scolaire des échecs organisée par *l'Échiquier de la Butte*.

Ils étaient moins nombreux que l'an passé, mais la qualité était au rendez-vous. Le tournoi, arbitré par Alain Viot, s'est déroulé dans une excellente ambiance, et les jeunes participants sont repartis heureux et comblés : l'*Office du mouvement sportif* du 18e avait offert coupes et médailles, et *l'Échiquier de la Butte* de nombreux cadeaux, dont le logiciel ChessMaster 9000 au vainqueur.

Celui-ci est un petit prodige, issu de la formation de *l'Échiquier de la Butte*, élève à l'école Saint-Vincent, Thomas Lyall, âgé de seulement 7 ans ! Il termine avec 6 points sur 6. La coupe des écoles a été remportée par l'école élémentaire publique du 7 rue Doudeauville, déjà lauréate en 2001. Ses cinq meilleurs joueurs marquent respectivement 5 points et quatre fois 4 points.

On fêtera l'an prochain les dix ans du tournoi scolaire des échecs dans le 18e, preuve de la démocratisation de ce sport.

❑ Échiquier de la Butte, 105 rue des Poissonniers. 06 81 77 16 91.

La flamme olympique entre dans Paris par la Porte de la Chapelle

La flamme symbolique des Jeux olympiques 2004 entre dans Paris, vendredi 25 juin, et pénètre dans la capitale par la Porte de la Chapelle. Partie de l'ancienne Olympie le 25 mars, elle doit arriver le 13 août dans la moderne Athènes (un périple de 78 000 km à travers tous les continents et passant par trente-quatre villes). Elle traversera Paris ce vendredi 25 de midi à 20 h.

Quarante-quatre relayeurs, sportifs et stars du show-biz, se succéderont pour la porter d'étape en étape, s'arrêtant devant une vingtaine de monuments de prestige. Venant du Stade de France, la flamme entrera dans Paris par notre arrondissement et le parvis du Sacré-Cœur (12 h 45) constituera une des toutes premières étapes. La municipalité prévoit des animations pour fêter son passage et convie les Parisiens à venir l'applaudir. Chaque arrondissement est prié d'arborer une couleur. Pour nous, ce sera le blanc.

L'église Saint-Jean-de-Montmartre célèbre son centenaire

Cet audacieux édifice, un des premiers exemples de l'utilisation de la technique du ciment armé et briques armées, avait été ouvert au culte le 13 juin 1904.

Le chœur de l'église, avec le grand tableau de la Cène par Alfred Plauzeau, et le maître autel décoré par Pierre Roche.

L'église Saint-Jean-de-Montmartre, Saint-Jean-des-briques comme on l'appelle familièrement, célèbre en juin son centenaire. Terminé en 1902, l'édifice a été ouvert au culte le 13 juin 1904 exactement.

Le 13 juin 2004 tombe, c'est "pain bénit", un dimanche. Aussi la date anniversaire sera-t-elle célébrée avec éclat, par une messe solennelle à laquelle les anciens curés de l'église encore vivants sont invités à participer.

L'anniversaire sera également marqué par une exposition qui ouvrira à cette date. Conçue par Pia de La Salle et par Daniel Zanchi, un paroissien par ailleurs enseignant, passionné d'histoire de l'art et membre de l'association diocésaine *Art, culture et foi* qui organise des visites guidées d'églises (à Saint-Jean, c'est le quatrième dimanche de chaque mois à 16 h), elle met à l'honneur les artistes qui ont décoré l'église.

Un maître verrier, un peintre, un sculpteur, un ingénieur

Photos, textes et commentaires, les panneaux de l'exposition célèbrent particulièrement quatre d'entre eux : le maître-verrier, Jac Galland, un peintre, Alfred Plauzeau, un sculpteur, Pierre Roche, et un ingénieur, Bigot.

Jac Galland a conçu les vitraux qui allient à la beauté des couleurs une grande unité de ton. L'église étant dédiée à saint Jean l'évangéliste, l'artiste a illustré essentiellement des passages de ses écrits, le quatrième Évangile et l'Apocalypse.

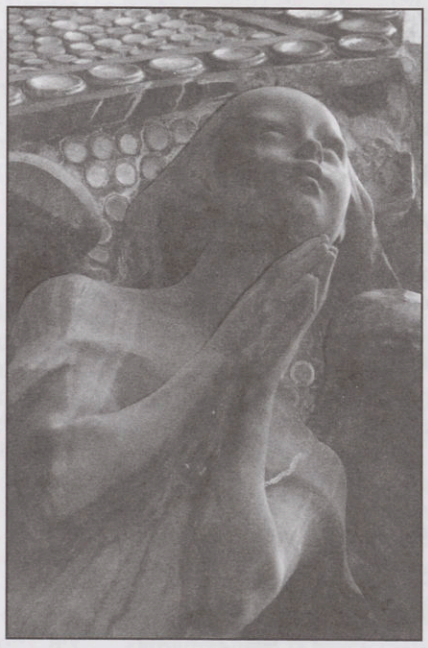

La prière de l'ange.

Alfred Plauzeau, un artiste poitevin, a réalisé les deux grandes peintures ornant le chœur, *La Cène* et *Les noces de Cana*. Sept autres tableaux étaient prévus pour entourer le vitrail central représentant la crucifixion mais (faute de temps, faute d'argent…), ils n'ont pas été peints. Seule reste une maquette les représentant, tels que l'abbé Edmond Loutil, auteur de livres édifiants sous le pseudonyme Pierre l'Ermite, curé de Saint-Jean de 1913 à 1919 et concepteur des décorations intérieures, les avait rêvés.

Le sculpteur Pierre Roche, dont on peut également voir des cariatides rue Réaumur, a coulé dans le bronze les figures des quatre évangélistes, représentés sous la forme de leurs symboles (l'aigle, le lion, l'homme, le bœuf), et qui ornent le maître-autel.

Enfin, l'exposition met en valeur l'ingénieur Bigot, l'inventeur des pastilles de grès flammé vernissé qui ornent de leurs notes de couleur le tour de l'autel, la balustrade de la tribune d'orgue et soulignent, en façade, les parties courbes du porche. Ce grès date de la construction même de l'église, fixé sur le ciment avant qu'il n'ait pris.

L'architecture : une première dans l'histoire des techniques

L'exposition n'est pas axée sur l'architecture de l'église car, il y a sept ans, à l'occasion du centenaire du début de sa construction (1897), une autre exposition lui avait été consacrée.

Et pourtant, l'architecture de Saint-Jean-des-briques, c'est le fleuron d'Anatole de Baudot (1834-1915), architecte célèbre, constructeur entre autres des lycées Lakanal et Victor-Hugo, qui a bâti là, sur la place des Abbesses, le premier bâtiment d'envergure réalisé en matériau révolutionnaire à l'époque, ciment armé et briques armées.

Architecture audacieuse que celle de ce monolithe d'un seul bloc, où chaque partie du tout est solidaire, bâti sur un terrain exigu (44 mètres sur 20), irrégulier et fortement escarpé (10 mètres de dénivelé) avec ses vingt-six piles en briques armées, enfoncées de douze mètres dans le sol et jaillissant, si minces, jusqu'à 25 mètres de hauteur pour soutenir les voûtes de ciment : deux dalles superposées de 7 centimètres d'épaisseur chacune, pas plus.

Cette audace étonna, inquiéta. Ainsi, alors que la construction s'achevait, et pour vérifier sa solidité, les autorités firent procéder à une expérience : charger de sable le plancher de l'église, qui sert aussi de plafond à la crypte, à 800 kilos le mètre carré, puis à 1 500 kilos. Rien ne bougea.

L'audace architecturale d'Anatole de Baudot ne fut pas, et de loin, le seul problème attaché à l'histoire mouvementée de la construction de Saint-Jean.

C'est en 1890 que l'abbé Sobaux, alors curé de la paroisse Saint-Pierre-de-Montmartre, avait formé le projet de construire une église plus centrale et plus accessible à la population, d'autant plus que l'église Saint-Pierre, tout en haut de la Butte (la plus ancienne église de Paris, qui remonte au XIIe siècle), était dangereusement délabrée.

L'église Saint-Pierre fut d'ailleurs jugée trop périlleuse et fermée en 1897, et le culte dut alors être célébré dans une chapelle secondaire. Particulièrement résolu, l'abbé voulut donc à tout prix édifier sa nouvelle église au bas de la Butte malgré l'opposition de la Direction des cultes et de la préfecture de la Seine. Il acheta lui-même le terrain, un grand jardin planté d'arbres en contrebas de la rue des Abbesses, et entreprit de construire comme simple particulier.

En 1897 les fondations commencent, en 1898 la crypte est inaugurée, en 1900 le gros œuvre est terminé, il ne reste plus que le clocher et la façade à construire. C'est alors que, le 23 mai 1900, procès-verbal est dressé contre l'abbé pour défaut de communication de son plan de construction. Le 28 août, le tribunal

Ci-contre : Un des vitraux de Jac Galland

La mosaïque de pastilles de grès flammé et vernissé, œuvre de l'ingénieur Bigot, sur le tympan au-dessus de l'entrée.

de simple police ordonne «*la démolition des travaux indûment élevés et irrégulièrement construits*».

L'abbé, heureusement, est sauvé par une amnistie. Mais en août 1901, nouvelle assignation à la requête du préfet de Paris avec ordre de régulariser sinon «*il sera procédé à la destruction de l'édifice aux frais de M. Sobaux*». Les travaux, arrêtés pendant deux ans, ne purent reprendre que début 1902 après intervention auprès du ministre de l'Intérieur et désistement de l'action judiciaire en cours.

La construction put se terminer. Le 13 juin 1904, l'église était ouverte au culte au titre de "chapelle de secours". Elle prit rang d'église paroissiale en 1908, lorsque l'archevêque de Paris décida qu'il y aurait deux paroisses à Montmartre, Saint-Pierre (dans l'église restaurée entre temps) et Saint-Jean.

Marie-Pierre Larrivé

Photos : Thierry Nectoux
(www.chambrenoire.com)

Ci-dessous : une des audacieuses piles jaillissant à 25 mètres de hauteur, calculées par l'architecte Anatole de Baudot

Les parents du collège Yvonne-Le-Tac en appellent au ministre

Ils mènent, contre la suppression d'heures d'enseignement, une action particulièrement longue, avec occupation.

Christian Adnin (www.chambrenoire.com)

Samedi 22 mai, dans le square Louise-Michel qui monte vers le Sacré-Cœur, les parents d'élèves ont déployé une immense banderole signée "Yvonne"...

Les parents d'élèves du collège Yvonne-Le-Tac restent mobilisés et en appellent au ministre de l'Éducation nationale et aux députés. Les parents, qui occupent depuis le 5 mars les locaux pour protester contre des suppressions d'heures programmées pour la rentrée prochaine (37,5 heures de moins prévues s'ajoutant aux 20 déjà supprimées l'an dernier) ont mené une action qui fut non seulement une des plus longues jamais vues, mais aussi particulièrement mouvementée (voir *le 18e du mois* d'avril et de mai).

Ils ont reçu le soutien de Daniel Vaillant et des élus de l'arrondissement mais aussi celui du maire de Paris, Bertrand Delanoë, venu en personne sur les lieux le 22 mars, mais ils ont été en butte tout du long à l'hostilité affirmée de leur principale, Maud Maury. Dès le départ, elle les a menacés de la police. Elle a d'ailleurs mis sa menace à exécution, faisant expulser, jeudi 29 avril, les "contrevenants", manu militari (vingt-et-un policiers et un car entier pour quatre parents assurant le relais de l'occupation ce jour-là). Coucou, ils sont revenus le lendemain ! Elle a même porté plainte pour "harcèlement moral" contre le responsable local de la FCPE qui a dû être auditionné par la police à ce propos.

Entre temps, les 5 et 6 avril, elle avait fait fermer le collège, déclarant *« n'être plus en mesure d'assurer correctement, en toute sécurité, la continuité du service public »* (sans se soucier que certains petits élèves qui n'étaient pas prévenus sont arrivés lundi 5 devant les portes closes et ont peut-être passé la journée entière dans la rue).

La lutte n'a pas payé, du moins pas encore. Le rectorat n'a pas cédé, il a seulement promis de revoir éventuellement la situation fin juin, sorte de fin de non-recevoir. Il est vrai, et les parents le savaient, que si le rectorat donnait gain de cause à Yvonne-Le-Tac, il risquait de voir tous les autres lycées et collèges qui subissent la même punition (300 heures supprimées dans le 18e et 4 000 pour tout Paris) réclamer eux aussi.

Les parents se sont donc tournés vers le ministre François Fillon, lui adressant, le 15 mai, une lettre ouverte lui demandant de revoir la situation et l'alertant contre cette «*mise en danger du fondement même de l'école publique*». Ils ont également adressé un courrier à tous les parlementaires (à Christophe Caresche, élu de la circonscription, qui connaît parfaitement la situation puisque son fils est élève de quatrième dans ce collège, mais aussi à tous les autres) leur demandant d'interpeller le ministre par la voie d'une question d'actualité. Déjà, la sénatrice communiste Nicole Borvo leur a répondu positivement, ainsi que le député Caresche, bien entendu.

Mais les parents ne s'en remettent pas seulement aux autres. Samedi 22 mai, ils étaient dans le square Louise-Michel, le jardin qui monte au Sacré-Cœur, et ils y ont déployé une banderole de trente mètres de long, accrochée à la balustrade d'une des terrasses. «*Courage Fillon! N'assassine pas l'Éducation*», était-il écrit en grandes majuscules rouges et c'était signé, en cursive, ponctué d'une petite fleur dessinée, tout simplement : *Yvonne.*

Marie-Pierre Larrivé

Montmartre quartier vert : le diagnostic, la concertation... et les bobards

Les décisions définitives seront prises à la fin de 2004. D'ici là, pendant quatre mois, la mairie du 18e a ouvert une ultime phase de concertation.

Les services techniques de la Ville ont établi leur *diagnostic* afin de préparer les décisions pour le "quartier vert" de Montmartre. À partir de la mi-juin s'ouvrira une ultime période de concertation avant la prise de décisions, qui devrait intervenir à la fin de 2004.

La concertation passera par des rencontres entre la municipalité et des associations de la Butte, et par la constitution d'une commission de travail comprenant notamment des représentants associatifs.

Contre les itinéraires malins

On le sait, ce que la mairie de Paris appelle *quartier vert*, c'est un quartier où des mesures sont prises afin de diminuer la circulation automobile, notamment en empêchant la *circulation de transit*, c'est-à-dire les voitures qui traversent le quartier alors qu'elles n'ont aucune raison de s'y rendre, qui cherchent uniquement à éviter les grands axes grâce à des "itinéraires malins". Il s'agit aussi, dans les *quartiers verts*, d'améliorer la végétation, l'éclairage, etc.

La décision de faire de Montmartre un *quartier vert* a déjà été votée. Une enveloppe de 3 millions d'euros est prévue. Mais quant à la façon dont cela se traduira concrètement, rien n'est encore décidé.

Le diagnostic des experts

Que dit le diagnostic ? Surface concernée : avec 650 000 m^2 (entre les rues Caulaincourt et Custine au nord, la rue de Clignancourt à l'est, les boulevards au sud), Montmartre sera le plus grand *quartier vert* de Paris. Dans ce périmètre, on compte 33 000 habitants, soit une densité deux fois plus forte que la moyenne parisienne. Il y a en moyenne 0,35 véhicule automobile par ménage (moyenne parisienne 0,5) ; mais ce taux varie selon les zones, il est de 1,2 véhicule par ménage dans la zone avenue Junot - Abreuvoir.

Il y a actuellement 2 367 places de stationnement ; soit un déficit global, disent les experts, de 1 600 places. Cependant, dans certains secteurs de la Butte , on note un surplus de places de parking disponibles...

Si l'on voulait appliquer strictement la réglementation concernant le passage des voitures de pompiers, il faudrait supprimer environ 700 places de stationnement. Ce qui signifie qu'il y a des endroits où actuellement, en cas d'incendie, les pompiers ne pourraient pas accéder tout à fait jusqu'au lieu du sinistre. C'est aggravé par un nombre très important, et constant, de stationnements illicites et abusifs.

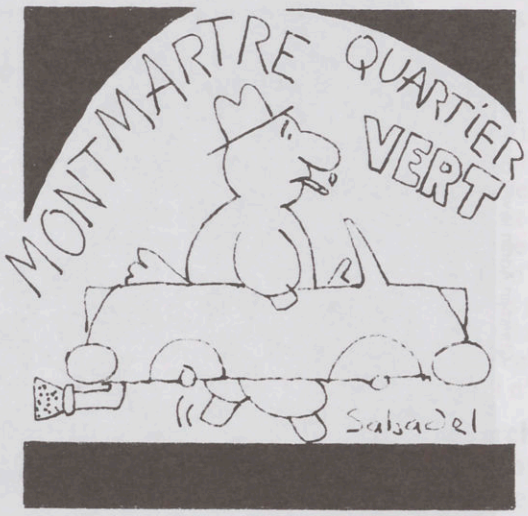

Débits de circulation : aux heures de pointe, 1 000 à 2 000 véhicules à l'heure dans chaque sens sur les boulevards de Rochechouart et de Clichy, 500 à 1 000 sur la rue Caulaincourt. À l'intérieur du quartier il y a aussi des axes où la circulation, sans être du même niveau, est cependant élevée aux heures de pointe : Joseph-de Maistre - Abbesses - Dancourt, ou bien Martyrs - Abbesses - Tourlaque, qui sont des "itinéraires malins".

Les experts ont réfléchi à des améliorations de l'environnement. Ils pointent notamment : les murs de soutènement qui pourraient être mieux mis en valeur, l'éclairage insuffisant dans beaucoup de voies.

Ils préconisent entre autres : réfléchir aux circulations piétonnes (importantes en raison de l'afflux de touristes) qui devraient gagner en cohérence, traiter la question du stationnement anarchique, notamment dans les impasses et les pieds d'escaliers, améliorer la signalétique.

Les bobards les plus fous

Voilà plus d'un an que la question du "quartier vert" a été mise à l'ordre du jour du conseil de quartier de Montmartre. Celui-ci a élaboré et voté (à une voix de majorité) un ensemble de propositions, dont nous avons fait état dans ce journal. Ces propositions seront, c'est évident, la base principale de la réflexion et du débat. Mais il ne s'agit que de propositions, non de décisions, cela a constamment été précisé : les conseils de quartier, lieux de propositions et de concertation, n'ont aucun pouvoir de décision.

Cependant beaucoup d'habitants continuent de se plaindre de n'avoir pas eu leur mot à dire, comme si tout était déjà décidé. Et les bruits les plus invraisemblables, les bobards les plus fous (pas toujours innocents) ont circulé. Nous avons entendu dire par exemple qu'il était décidé de rendre piétonnes un grand nombre de rues (ce qui en réalité n'est envisagé que pour deux petits tronçons, rue de Steinkerque et une partie de la rue Poulbot) ou qu'on allait supprimer le Montmartrobus !

Le 27 avril dernier a eu lieu à la mairie, dans la salle des fêtes comble, et en présence du maire Daniel Vaillant qui marquait ainsi sa volonté de prendre en main le dossier, une réunion publique exceptionnelle du conseil de quartier sur ce sujet.

Beaucoup de remarques intéressantes ont été faites. Noter par exemple le souhait de la représentante du *Syndicat d'initiative* que l'on privilégie les solutions simples qui perturbent le moins possible la vie des habitants, ou la demande de M. Langlois (*Montmartre à la une*) qu'une simulation soit faite avant toute décision définitive, ou l'exigence de l'ADDM-18 (Association de défense de Montmartre) de maintenir *le trajet actuel* du Montmartrobus (ce qui, sur une partie de son trajet, serait incompatible avec les propositions du conseil de quartier), ou les interventions réclamant une amélioration des transports en commun.

Mais à plusieurs moments, la réunion a été houleuse. L'opposition cette fois n'est pas venue principalement (comme lors d'une réunion précédente) des commerçants, mais surtout des habitants du secteur Junot-Abreuvoir, inquiets de voir diminuer leurs possibilités de faire leurs courses ou emmener leurs enfants à l'école en voiture.

Arrière-pensées

Les élus du 18e présents, Christophe Caresche, Sylvain Garel, Stéphane Poli, Daniel Vaillant, tout en indiquant que la concertation est largement ouverte sur les moyens, ont affirmé que sur l'objectif de fond, réduire la circulation automobile, ils ne céderaient pas : c'était dans le programme sur lequel ils ont été élus.

Cependant les arrière-pensées politiciennes n'étaient pas totalement absentes. La rivalité entre le député Caresche (PS) et le président du conseil de quartier, Garel (Verts), était nettement perceptible à certains moments. Et les interventions critiques de Gilles Guillet, membre du conseil de quartier (et par ailleurs président de la *Commanderie du Clos Montmartre*) ne pouvaient guère passer pour désintéressées quand on se rappelait qu'il avait été, aux élections, candidat suppléant de M. Stefanini (RPR).

Noël Monier

Les travaux de la rue André-Antoine

Les travaux commencés rue André-Antoine le 17 mai dureront jusqu'au 30 juillet. À partir du 14 juin, la portion de cette rue entre le boulevard de Clichy et la rue Piemontesi sera fermée à la circulation. Pour permettre cependant aux voitures de gagner l'autre partie de la rue ainsi que la rue Véron, le sens unique de la rue Piemontesi sera provisoirement inversé.

Ces travaux ont pour objet la réfection du revêtement de la chaussée, très dégradé en surface, à la suite d'affaissements ponctuels réparés sommairement au fil des années par des plaques de goudron.

Le soubassement de sable sera remis en état, les pavés replacés de façon régulière. Ni la largeur de la chaussée ni celle des trottoirs ne seront modifiées.

Des habitants ont demandé pourquoi on n'en profite pas pour refaire aussi le revêtement de la deuxième partie de la rue André-Antoine et celui de la rue Piemontesi, tout aussi dégradés. Réponse des services de la voirie : ils effectuent les travaux que leur permet le budget alloué ; il y a en permanence dans Paris des travaux d'entretien de la voirie, tout ne peut pas être fait en même temps.

Plusieurs fois ces derniers temps, notamment lors de la réunion sur le "quartier vert" (voir ci-dessus), des habitants de quartiers de Montmartre ont protesté pour n'avoir pas été prévenus de travaux dans leur rue (par exemple rue d'Orchampt, où on aménageait les canalisations de gaz, ou en haut de la rue du Mont-Cenis). La municipalité du 18e en a tenu compte : cette fois, les travaux avaient été annoncés par des affichettes posées dans les immeubles concernés et une réunion à l'école Houdon. ■

Montmartre

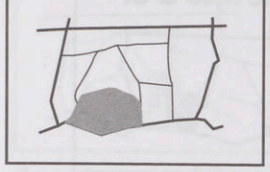

La rénovation des *Trois Baudets* décidée

Ce lieu qui a vu débuter Brel, Brassens, Béart et beaucoup d'autres grands noms de la chanson, était fermé depuis près de dix ans.

Officiel : l'ancien *Théâtre des Trois Baudets*, 2 rue Coustou, va reprendre vie. Le Conseil de Paris a voté sa transformation en "*un lieu de promotion de nouveaux talents, de formation et de création dans le domaine de la chanson*", avec un auditorium de 230 places, des espaces de formation et de réunion, un centre de ressources, un foyer, des bureaux pour l'administration. Coût d'investissement : un peu moins de 7 millions d'euros. Ouverture prévue en 2007.

Ce lieu est chargé d'histoire. Le *Théâtre des Trois Baudets*, créé ici en 1947 par Jacques Canetti à la place d'un ancien dancing, a vu débuter beaucoup des plus grands noms de la chanson francophone : Brel, Brassens, Francis Lemarque, Félix Leclerc, Guy Béart, Serge Gainsbourg, etc., et des humoristes, Francis Blanche, Raymond Devos...

Jacques Canetti était un formidable découvreur de talents. C'était l'ancien directeur des programmes, avant la guerre, de la station *Radio-Cité* de Marcel Bleustein-Blanchet. Il était par ailleurs le frère d'Elias Canetti, prix Nobel de littérature. Son adjoint aux *Trois Baudets* s'appelait Boris Vian.

D.R.

Jacques Brel lors de ses débuts aux *Trois Baudets* en 1953.

En 1964, on peut encore y applaudir Bobby Lapointe, Brigitte Fontaine, Maurice Fanon… Mais l'aventure s'achève en 1967. Le local est mis en vente, une boîte de strip-tease, le *Topless*, remplace les *Trois Baudets*. Par la suite, sous le nom d'*Erotika*, la salle est à nouveau vouée à la musique : de jeunes animateurs tentent d'en faire un lieu de découverte de groupes de rock.

Entre temps, l'immeuble tout entier du 2 rue Coustou, en mauvais état, a été vidé de ses habitants et se dégrade profondément. La Ville de Paris le rachète et envisage d'abord d'y installer un centre de formation de policiers. L'*Erotika* doit quitter les lieux. Finalement, la municipalité, en 1999, construit là un ensemble de logements, en gardant la façade, de style "art déco". Les logements sont aujourd'hui habités depuis plus de deux ans, mais au rez-de-chaussée, l'ancien local des *Trois Baudets* restait fermé d'une palissade en attendant une décision définitive sur son avenir... ■

Menace d'effondrement au 80 rue des Martyrs : les résidents évacués, Michou toujours ouvert

C'était le 23 avril, vers 22 h : Les habitants du 80 rue des Martyrs, un bel immeuble haussmanien dont le rez-de-chaussée est occupé par le célèbre cabaret *Chez Michou*, ont été évacués d'urgence, une quarantaine de personnes, dont onze enfants, priées de partir dans l'heure. Certains se sont retrouvés à minuit dans un foyer pour SDF.

Un mois plus tard, ils sont toujours sans domicile fixe et ne sont pas près de regagner leurs pénates.

A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h

MIMOSEA
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

Que s'est-il passé ? On a découvert un "affouillement", c'est-à-dire un trou de 1 mètre de profondeur sur 4 ou 5 mètres de large sous les fondations et notamment sous l'unique cage d'escalier, avec risque d'effondrement de l'immeuble qui d'ailleurs présente plusieurs fissures. La préfecture, qui a ordonné l'évacuation, a interdit l'accès à l'immeuble sauf, au début, pour prendre quelques affaires dans les appartements, avec accompagnement de policiers. La porte d'entrée a été condamnée.

Les sondages ont commencé car il faut connaître l'état du sous-sol avant de d'entreprendre les travaux de soutènement. Cela peut prendre des mois, d'autant que l'expert, nommé le 4 mai, n'est toujours pas venu.

Et ces travaux, la préfecture souligne qu'ils sont à la charge des copropriétaires. Non seulement les malheureux vont devoir payer (la facture est estimée à 610 000 €) mais ils sont à la rue. En effet, si la Ville et la préfecture se sont chargées de trouver un premier hébergement pour les locataires (trois appartements), rien n'est prévu pour les propriétaires (douze appartements) : à eux de trouver des amis ou d'assurer les frais d'hôtel.

Les habitants s'interrogent

Lydie Mouton est dans ce cas. Assistante sociale, elle vivait là avec sa fille de 17 ans. Dans un appartement voisin, sa mère, propriétaire depuis cinquante ans, mais n'ayant qu'une petite retraite. La vieille dame, 74 ans, a perdu six kilos en un mois et Lydie a entrepris un marathon de démarches auprès des services sociaux pendant que sa fille, qui prépare son bac de français, a été interdite durant trois jours d'aller chercher ses livres de classes dans l'appartement. Lydie ne sait pas comment elle va payer l'hôtel, à 70 euros la nuit ! «*On ne pourra pas tout payer… un loyer pour se loger (l'hôtel reviendrait à 2100 € par mois), les experts, les sondages et nos charges de co-propriétaires*»

Les propriétaires, qui avaient par six fois depuis 1999 alerté leur syndic, l'ont attaqué en justice. Mais…

Et Michou ? Michou va bien, son cabaret reste ouvert. Pourtant, si l'affouillement a été découvert, c'est suite à une déformation du plancher de la cuisine du cabaret, selon les écrits de la préfecture. Seuls, le local de la cuisine, au sous-sol, et l'escalier d'accès à la scène depuis les loges ont été condamnés. La cuisine a, quant à elle, été installée sous une tente dans la cour, à proximité de la cage d'escalier incriminée.

Alors, passe-droit ? Certains le chuchotent, mais la direction de la sécurité du public affirme que non, que l'afouillement ne concerne que les parties communes situées au niveau de la cage de l'escalier et qu'il n'y a donc pas de risque pour le public (et pour le personnel de Michou ?). Certains habitants des étages, délogés de chez eux, se posent des questions. ■

Le Village Lepic-Abbesses fait son cirque jusqu'au 6 juin

L'Association des commerçants du Village Lepic-Abbesses fait son cirque : une semaine de festivités pour petits et grands sur le thème du cirque, du 1er au 6 juin, avec la participation du cirque Diana Moreno.

L'ouverture de la semaine, le 1er juin, était marquée par un défilé avec notamment les Compagnons de Montmartre. C'est à Diana Moreno qu'on a demandé de couper le ruban ouvrant les festivités.

Pendant toute la semaine, animations et attractions gratuites non stop toute la journée avec Bruno et ses jeux de rue : clowns, jongleurs, montreur d'ours et charmeur de serpent, musiciens, acrobates, atelier de maquillage, jeux de kermesse, barbe à papa. Rien ne manque ! Et sur la place des Abbesses, jusqu'au 5 juin, super-trampoline de 5 m sur 7 m. Tous les soirs jusqu'au 5 juin, tirage d'une tombola : lots et bons d'achat.

Les vendredi 4 et samedi 5 juin, vide-grenier. Le dimanche 6, bourse aux jouets. Et comme il s'agit tout de même d'une semaine commerciale, le 4 juin, pas de repos pour le porte-monnaie, les magasins resteront ouverts jusqu'à 22 h, avec animations musicales.

Le 5 juin à 15 h 30, grande parade (chars fleuris, attractions, écoles du cirque). Dimanche 6, hommage aux mamans, avec des surprises, et spectacle de force de Goliath.

Jazz à Montmartre du 18 au 27 juin

Les dates du festival *Jazz à Montmartre* encadrent celles de la Fête de la Musique.

Concerts aux Arènes de Montmartre les 18, 19 et 20 à partir de 16 h, et dans le jardin du Musée de Montmartre lei 23 juin à 18 h 30.

Du 18 au 26 juin, concerts **dans les bars, brasseries et restaurants** de Montmartre. **Au *Studio 28*** (10 rue Tholozé), le vendredi 25 juin à 20 h, musique improvisée, par un groupe de jazz, sur un film muet, comme cela se faisait avant 1930.

La clôture du festival aura lieu au Théâtre des Abbesses, samedi 26 juin à 20 h 30, avec un concert du trio de jazz manouche J. Ciosi, T. Dutronc, A. Talich, – et avec, en première partie, les lauréats du concours de jeunes talents.

Enfin, le dimanche 27 juin sera une **"journée d'élégance et de tradition"**, avec à partir de 10 h (départ du parvis du Sacré-Cœur) défilé de voitures de collection et parade. Ce sera l'occasion pour la marque Rolls-Royce de fêter ses cent ans. Michou, l'inusable patron de *Chez Michou*, sera là lui aussi.

❑ Renseignements :
01 42 54 45 21, et
www.festival-jazz-montmartre.com

Chez Mimosa, convivialité et *tapas* tous les jours, jazz manouche tous les quinze jours

Noël Monier

Jazz au café Mimosa. Le trio, ici : Gus, Pozzi et Moundine

Au 48 de la rue Caulaincourt, artère très classieuse de Montmartre, se niche *Chez Mimosa,* un bar-restaurant qui étonne, qui détonne dans le quartier. C'est un bistrot, un troquet, un rade "mal" fréquenté, c'est à dire bien fréquenté par les fervents de parties endiablées de baby-foot, de belote, de quatre-vingt-et-un ou de jeux de fléchettes, quand on ne déploie pas le grand écran pour y voir le foot en D1... Un rade où l'on parle haut, où l'on rit fort, où l'on s'amuse, où on boit au bar tandis que les gosses courent en salle, un rade à l'ancienne, bien français et… pas tout à fait.

Gilles, le cuisinier, est montmartrois depuis vingt-trois ans mais belge d'origine. Nathalie, la patronne, est bretonne et quant à son mari, Rafi, le patron, il est andalou, originaire de La Linea de la Conception, la ville tout au sud qui fait frontière avec Gibraltar.

Plaza de toros

Et Rafi donne le ton *Chez Mimosa* : une photo du rocher, une affiche pour la plaza de toros d'Algeciras, de grands tableaux naïfs représentant corridas et joueurs de flamenco, un drapeau espagnol armorié aux murs et puis, au menu, côtoyant les plats du jour franco-français comme la blanquette ou le lapin chasseur (menu à 11 euros), tout un assortiment de tapas (entre 6 et 8 euros l'assiette). A choisir entre jambon serrano, poulpes ou moules, poivrons marinés, tortillas ou chorizo à faire descendre avec ce capiteux vin espagnol presque noir qui chauffe le cœur.

Ambiance conviviale, populaire et cosmopolite tous les jours et ambiance jazz manouche tous les quinze jours. Un samedi sur deux, de 18 à 21 heures, Rafi convie à venir écouter les *Gipsy swing's,* de très bons amis à lui et de très bons musiciens.

Des gitans de Montreuil

Les *Gipsy swing's,* ce sont essentiellement Pozzi et Nacho, guitaristes, et Gus, le contrebassiste, des gitans vrais de vrais de Montreuil, piliers du groupe, qui font venir leurs copains (ils peuvent être trois, ils peuvent être dix) et cela joue rumba, flamenco et jazz tzigane. On écoute, on applaudit, on frappe des mains et des pieds, on passe le chapeau et on recommence.

Prochains concerts, les 5 et 19 juin, et, s'il fait beau, on pourra s'étaler en terrasse, on a l'autorisation.

Mais pourquoi avoir appelé ce bar *Mimosa* ? Simple, Mimosa, c'est le surnom de Cédric, 12 ans, le fils de Nathalie et Rafi, ainsi baptisé à sa naissance, bébé rose avec de petites touffes blondes lui hérissant le crâne. Rafi le tatoué, qui fut coursier, cameraman, brocanteur, ouvrier du bâtiment, entre autres, avant de reprendre les lieux, une ancienne crêperie, il y a cinq ans (il a ouvert le 11 août, jour de l'éclipse), s'était promis d'honorer ainsi son fils aîné. Il l'a fait et Audrey, la petite sœur, n'est pas jalouse. Elle est très contente de vivre chez Mimosa.

Marie Pierre Larrivé

❑ *Chez Mimosa*, 48 rue Caulaincourt. Tél : 01 46 06 12 92

Commerçants, artisans, associations,

CET ESPACE PEUT ÊTRE LE VÔTRE

***Le 18e du mois*, lu par cinq mille habitants du 18e, sera pour vous un support de publicité efficace.**

Cet espace publicitaire vous coûtera **38,10 €** *TTC. Réduction à partir de trois annonces. © 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.*

Kaezaco programme la Fête de la musique et une fête pyrotechnique

Kaezaco, la nouvelle association créée pour redonner vie à l'Est du Sacré-Cœur, (voir *Le 18e du mois* de mai 2004), lance son premier programme d'animations.

Pour la Fête de la musique, le 21 juin, différents groupes sont attendus pour animer les trottoirs des commerçants rue Lamarck . Puis, pour la nuit de la Saint-Jean, fête de l'arrivée de l'été, vendredi 25 juin, des festivités pyrotechniques auront lieu au croisement des rues Lamarck et Chevalier de La Barre, accompagnées d'animations, performances artistiques, jeux, grill, boissons.

Pour tout renseignement : Yann Le Maître, 01 42 64 33 21.

Mont-Sarte, une nouvelle association, rue André Del Sarte

Dimanche 16 mai, la très jeune association qui a pris le nom de *Mont-Sarte* (pour *Montmartre* et *André-del-Sarte*) organisait sa journée "vide-boutiques" rue André-del-Sarte. *Mont-Sarte*, c'est l'association des artistes, artisans, commerçants, habitants de cette rue et autres rues de l'est montmartrois, décidée à redonner vie, convivialité à ce quartier resté authentique.

Nombreux sont ceux qui ont profité de prix exceptionnels, des animations, de l'ambiance festive, jusqu'aux restaurants qui servaient dans la rue sur des petites tables fleuries aux couleurs du printemps . (Un restaurant ouvert la veille, le *Chic'os*, participait même à la fête.)

Coup d'essai, coup de maître. L'an prochain, il est prévu d'accompagner le vide-boutiques d'un vide-greniers.

Tati : inquiétude avant l'échéance

C'est le 2 juillet que le tribunal de commerce doit à nouveau s'emparer du dossier du dépôt de bilan de Tati, examiner le plan de redressement que présentera l'administrateur judiciaire, et probablement prendre une décision sur l'avenir de l'entreprise. Où en est-on ?

Pour l'instant, c'est le statu quo. Depuis l'annulation par le tribunal de grande instance du plan qui prévoyait le licenciement de trente-neuf salariés, rien n'a filtré des intentions de la direction et de l'administrateur.

Les élus au Conseil de Paris des groupes PS, PC, PRG (radicaux de gauche) et MRC ("chevènementistes") ont présenté un vœu ouhaitant que "*le tribunal de commerce propose dès que possible une stratégie de redressement durable de cette société en refusant tout dépeçage consistant à liquider l'entreprise et à licencier le personnel pour céder ensuite à des repreneurs les seuls actifs, notamment immobiliers, du groupe*".

Manif syndicale au Virgin-Barbès

Mini-manifestation, le 19 mai, au Virgin-Mégastore du boulevard Barbès : des militants syndicalistes de l'entreprise, entrés d'autorité dans le magasin, ont distribué aux employés et aux clients des tracts réclamant la réintégration d'un délégué CGT licencié, Cédric Ostrowski, qui travaillait aux entrepôts Virgin dans le 20e. Le magasin Barbès a été choisi parce qu'il est le plus récent et a donc une portée symbolique. D'autres manifestations étaient prévues dans d'autres magasins.

Pour licencier Cédric Ostrowski, la direction de Virgin invoquait le "harcèlement". Une loi récente punit en effet le "harcèlement moral" dans l'entreprise. Elle a été votée pour protéger les employés contre l'encadrement ou la direction, mais ici, c'est l'inverse : c'est un cadre qui se plaint du "harcèlement" d'un employé... le délégué CGT !

Légalement, le licenciement d'un délégué ne peut intervenir qu'avec l'accord de l'inspecteur du travail, qui enquête pour savoir si le motif invoqué est réel et sérieux, s'il ne cache pas de la répression anti-syndicale. Dans le cas de Virgin, l'inspecteur du travail, après enquête, avait refusé le licenciement. Mais la direction de Virgin s'est adressée à l'échelon au-dessus, et les services du ministère du Travail ont autorisé ce que l'inspecteur avait refusé.

La CGT a déposé un recours auprès du nouveau ministre du Travail, Jean-Louis Borloo, dont elle espère qu'il sera moins porté que son prédécesseur, François Fillon, à suivre systématiquement les vœux du patronat. ■

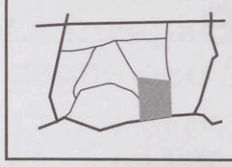

Les explorations géo-poétiques de la Goutte d'Or :

Autant de cartes, autant de joueurs

Sous le nom de code* edith@paname*, a été lancé le projet de dessiner une "cartographie sensible" du quartier, à travers des "parcours" faisant place à l'imagination. Peut-être un moyen de faire émerger "de nouvelles formes de création artistique"...

Florence Delahaye

Une des "explorations" : recherche visuelle du Sacré-Cœur depuis différents points de la Goutte d'Or. Deux photographes font deux vues, champ et contre-champ, depuis un point.

L'aventure continue à la découverte de la Goutte d'Or. Depuis le 10 avril et jusqu'au 21 juillet, un collectif d'une dizaine d'associations regroupées sous le nom de code *edith@paname* a élu domicile au Cargo 21 (21 rue Cavé) et poursuit, au milieu d'une foultitude d'autres initiatives, l'audacieux projet de réaliser une "cartographie sensible" du quartier, redessinée par les sentiments et les impressions d'autochtones volontaires et d'artistes.

A une époque où seul ce qui nous est montré tend à devenir apparent, les participants, et il ne tient qu'à vous d'en être, se voient proposer des manières originales de parcourir le quartier. Quelques vingt-six voyages artistiques et ludiques (en vrac : photographiques, exotiques, générationnels, ou canins où il s'agit de se faire promener par son chien) composent un liste non exhaustive.

De nombreuses contributions ont déjà été apportées sous forme de textes, d'enregistrements audio, vidéo ou encore de collages améliorés au gré de l'imagination du voyageur.

On peut d'ores et déjà apprécier les clichés de la dérive *Paris-Paname*. Elle consistait à photographier le Sacré-Cœur de plusieurs endroits de la Goutte d'Or, avec en regard la vue opposée, renvoyant ainsi dos à dos le Paris des monuments et le décor vivant.

Ou encore *Mon trésor*, une dérive pour laquelle des enfants sont partis à la recherche de leurs lieux préférés et autres "cabanes dans les arbres". Armés de jetables fournis par le collectif, ils ont voulu sortir du quartier et gravir Montmartre, ce que certains n'avaient jamais fait. «*C'est ça mon trésor*», s'est écrié un des minots, une fois en haut, en désignant Paris qui s'étendait à perte de vue.

Un art d'attitude

À partir d'une thématique donnée, chacun est donc invité à laisser vagabonder son imagination. Ces *dérives géo-poétiques* se veulent des chemins de traverse, au long desquels on suivra à l'envi leurs empreintes subjectives. En partenariat avec *la Goutte d'ordinateur*, les informations ainsi recueillies alimenteront ensuite une base de données, pour fournir, une fois montées, des archives sensibles du quartier, une nouvelle mémoire collective faite de singularités croisées. But de la manœuvre : fixer un instant de mémoire en faisant dialoguer la réalité d'un espace avec celle plus ténue d'une sensation et permettre ainsi aux habitants de la Goutte d'Or de s'approprier un espace quotidien qu'on ne sait plus voir.

L'association des *Xérographes* a dans ce cadre mené courant avril trois ateliers dans des cafés du quartier. Les participants y étaient invités à s'exprimer librement à partir de phrases ou d'images pré-collées. L'exposition est prévue au Cargo 21 dès le 27 mai.

À signaler que les *Xérographes* viennent d'éditer en parallèle un recueil, *Paris, quartier de la Goutte d'Or*, de très belle facture. Cette édition limitée à cent exemplaires mêle très habilement et à grand renfort de couleurs, collages, écritures, photos et illustrations.

Pour David Georges-François de l'association M.U. à l'origine du projet, qu'il encadre «*sans le chapeauter*», l'intérêt d'une telle manifestation est double, il s'agit «*d'amener vers l'art des gens qui ne se sentent pas forcément concernés*» dans un quartier dit de "politique de la ville", mais aussi de confronter les points de vue pour «*qu'émergent peut-être de nouvelles formes de création*».

«*L'art est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art.*». La formule de Robert Filliou sied bien à cet atelier de création permanente et participative qu'accueille le Cargo 21. Les portes sont donc ouvertes à tous, artistes acceptés, qui viendront pour exprimer leur génie plutôt que d'exercer leurs talents.

Michaël Hugues

❑ Renseignements sur les nombreux événements : Cargo 21 (21 rue Cavé), 01 42 23 56 56, ou sur le site du collectif : edith@paname.org

Quelques temps forts en juin

• Depuis le 27 mai, "l'écho-musée de la Goutte d'Or" au *Cargo 21* (21 rue Cavé), documentaires, témoignages, travaux d'artistes, ateliers-dérives autour de la fabrication d'objets à partir de matériel collecté, expositions évolutives retraçant les dérives, proposition d'une nouvelle signalétique du quartier…

• Du 15 juin au 12 juillet, à *l'Olympic Café* (20 rue Léon), exposition d'un dispositif photos évolutif (et montage de diapositives) montrant une sélection de fragments collectés dans les explorations géopoétiques.

• Du 21 au 30 juin, dans le cadre notamment de la Fête de la Goutte d'Or, marquage de nombreux espaces par des installations géo-poétiques.

• Le 30 juin, à *l'Olympic*, montage en direct de fragments audio et vidéo collectés.

Aux *Trois frères* (14 rue Léon),projections, lectures et autres improvisations.

À *l'Omadis* (angle des rues Léon et Doudeauville), présence de DJ's du label *Soundsaround*. À la *Goutte d'ordinateur* (angle des rues Myrha et Léon), installation vidéo.

Les *Xérographes* explorent la Goutte d'Or et en ramènent un livre

Un des dessins prenant sur le vif les scènes de la vie quotidienne de la Goutte d'Or

Les *Xérographes* existent en tant qu'association depuis maintenant quatre ans. On peut les voir actuellement pérégriner dans la Goutte d'Or dans le cadre d'*edith@paname*. Leur job, c'est d'organiser des ateliers d'expression libre avec comme matériaux des images et des coupures de journaux. Leurs compétences : le dessin, le graphisme, la photographie et l'écriture.

Partis sur le thème *les humeurs de la ville*, ils ont demandé aux habitants de la Goutte d'Or, et notamment à ceux qui fréquentent les cafés, de *l'Olympic* à *la Goutte Rouge* en passant par *les Trois Frères*, de réagir à partir de phrases et de photos afin de concocter une page qui raconte leur vie et leur quartier.

«*On a attrapé les gens dans les cafés ou dans la rue, des habitués des comptoirs. On a même chopé un dealer qui nous a répondu : j'ai des affaires à traiter, après je vous fais un poème.*»

Un livre de collection

Le résultat : 70 pages ont été élaborées aux *Trois Frères*, 30 à l'Olympic et 50 à *la Goutte Rouge*. Une sélection de ces pages sera exposée sur les grilles du square Léon, dans le cadre de l'*écho-musée* de Cargo 21.

Parallèlement à ces ateliers, les *Xérographes* ont édité un carnet-livre sur le quartier de la Goutte d'Or, qui mêle les différents talents s'exprimant au sein du groupe. Ils ont récolté des impressions, des scènes vues, des anecdotes et des confidences sur un quartier «*qui revendique ses liens avecZola, Tournier, Bruant, les griots et les sages*».

On peut rencontrer dans ce livre un certain nombre de personnages, tels Édouard, le légionnaire à la retraite qui ressasse sur le comptoir ses guerres vécues, et Diallo, qui n'habite pas la Goutte d'Or mais qui est venu chercher des cauris pour son cousin. «*Comme on n'a plus de sous pour voyager on a fait un voyage dans Paris*» expliquent-ils.

Objet de collection, vous pourrez commander ce livre par internet pour la modique somme de 20 €. Dépêchez-vous, seuls les plus rapides seront servis.

❑ site : xerographes.free.fr
mail : xerographes@freesurf.fr

Goutte d'or

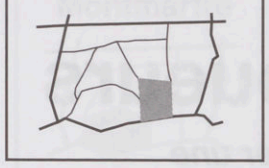

PORTRAIT Trente-cinq ans concierge rue Polonceau

Mme Douvillier, qui a obtenu il y a quelques mois la médaille du travail, est un exemple vivant du rôle essentiel que peut jouer une concierge pour améliorer la vie des habitants des immeubles dont elle a la charge.

Dan Aucante

Bretonne bien trempée, Michèle Douvillier n'était pas destinée à venir à Paris et encore moins à épouser le métier de concierge… et pourtant, depuis le 13 février 1968, elle occupe la loge au 52-54 rue Polonceau. Parcours semé d'embûches pour cette petite dame, franche et directe, qui a reçu en 2003 la médaille d'honneur du travail.

Née à Nantes, elle quitte sa Bretagne à 13 ans pour suivre ses parents qui viennent d'acheter, à St-Cyr-sur-Mer (près de Toulon), un hôtel-café-restaurant. Elle travaille dur pour trois fois rien. Dans cette petite station, elle commence à s'ennuyer, à en avoir assez, elle veut voler de ses propres ailes. Elle vient d'avoir 19 ans. Au cours des vacances, un petit Parisien attrape les oreillons, la maman demande à Michèle de bien vouloir le garder, en contrepartie elle est invitée un mois à Paris.

Au bout d'un mois, pas de nouvelles "d'en bas", de ses parents... Elle décide alors de rester et de trouver un travail : petites annonces, porte à porte... Cela commence par des ménages. De ménages en travaux précaires et souvent mal payés, Michèle décide de chercher une place plus stable.

Elle devient "bonne" à Clamart, logée, nourrie, blanchie, et surtout elle peut s'adonner à son sport favori, les permanences de la Croix-Rouge en milieu hospitalier tous les week-ends. «*Faire du bien, lorsque l'on a reçu tant de mal*», telle est sa devise.

L'usine de biscottes

En 1967, on lui propose de garder une personne âgée, dans le quartier de la Porte de Clignancourt. Cela lui permet d'être logée et de pouvoir travailler dans la journée. Et la voilà embauchée dans l'usine de biscottes Jolivet, située à l'angle de la rue Polonceau et de la rue des Poissonniers, à la place de l'actuelle mosquée.

En face, un bar-tabac-PMU dont le garçon de café s'appelle... Douvillier. Tout s'accélère, on décide le mariage. Sur ces entrefaites, en février 1968, elle apprend qu'on cherche une gardienne au 52-54 rue Polonceau, pour une période de un à deux ans, en attendant. Elle accepte, bien que le contrat stipule "couple sans enfants" et qu'elle ait bien l'intention d'en avoir. Le mariage a lieu en avril 1968. À 23 ans, Michèle, devenue Mme Douvillier, vient de poser ses valises et débute ce qui va être son métier.

Lever à 5 heures

Un dur métier, elle le découvre : lever à 5 h parce que les bennes qui ramassent les poubelles passent à cette heure-là, et la journée se terminera à 20 h avec une demi-heure de repos... L'entretien des deux immeubles, avec deux escaliers chacun, est très lourd à gérer, d'autant que les inspections sont fréquentes, il faut cirer les escaliers tous les deux mois. Il faut distribuer dans les étages le courrier, les colis, avec au début trois passages du facteur par jour, il faut assurer les livraisons, les dépannages... et à chaque fois, six étages sans ascenseur.

Le temps s'écoule à ce rythme. En 1969 et en 1972, naissance de deux garçons. Tout le monde fait l'impasse sur le contrat de travail : les copropriétaires, le syndic tiennent absolument à conserver Michèle dans ses fonctions. Car elle a gagné l'estime de tous.

La loge est exiguë à quatre, peu importe, on s'en arrange. Michèle sera bientôt entraîneur de football pour suivre ses gamins, titulaire comme telle d'une licence officielle au club Paris 10e, n° 5112502.

En 1985, drame familial, M. Douvillier décède. Mais avec une volonté à toute épreuve, on apprend à rebondir, la preuve : l'aîné des deux fils poursuit ses études et est admis en hypokhâgne, le deuxième fils deviendra infirmier et occupe ses week-ends d'étudiant en travaillant pour la Croix Rouge, en milieu hospitalier.

Multicolore

Aujourd'hui, Michèle est la grand-mère de quatre petits-enfants vivant en région parisienne.

«*Je ne pensais pas, au départ, être capable de m'identifier à ce point à ce métier*, explique-t-elle. *Petit à petit, je me suis prise au jeu. Assurer les tâches de base, puis instaurer une règle de vie dans l'immeuble, imposer une discipline afin que tous les habitants s'accordent, afin que tout le monde participe, telle a été ma ligne directrice.*» C'est d'autant plus difficile que le quartier est assez "multicolore", avec des communautés très différentes. Cohabitent dans les deux immeubles des Maghrébins, des Africains, des Portugais, des Tahitiens, des Pakistanais entre autres. Tout le monde s'habitue à tout le monde sous certaines conditions à respecter... D'où l'utilité de la concierge, sorte de médiateur.

«*De plus*, dit-elle, *les syndics m'ont toujours fait confiance et m'ont constamment soutenue. Tout au long de ces trente-cinq années, j'ai vu vieillir en même temps que moi les copropriétaires de la première heure, j'ai vu grandir leurs enfants, j'ai vu des anciens nous quitter, d'autres arriver. Il a fallu que je m'adapte à chacun d'eux.*»

L'évolution du quartier

Passé la porte d'entrée, vous arrivez, au 52 rue Polonceau, dans une petite cour intérieure aménagée par Michèle en petit salon d'été. On y célèbre toutes les fêtes, les anniversaires. «*Je tiens à conserver une convivialité dans l'enceinte de cette cour afin que tous soient heureux de s'y retrouver.*»

Enfin, Michèle suit avec attention l'évolution de la vie du quartier, elle participe à toutes les réunions d'information (sur le développement des commerces de proximité à la Goutte d'Or, sur le réaménagement des squares Léon et St-Bernard, l'aménagement d'espaces fleuris et plantés rue Polonceau…). Prenant des notes, elle informe ceux des copropriétaires et des locataires qui n'ont pas pu y assister des changements potentiels qui auront un impact sur leur quotidien.

Le 25 mai, Michèle a organisé un super-apéritif, comme chaque année, à l'occasion de la Fête des immeubles à Paris.

Michel Cyprien

Commerçants, artisans, associations,

CET ESPACE PEUT ÊTRE LE VÔTRE

***Le 18e du mois*, lu par cinq mille habitants du 18e, sera pour vous un support de publicité efficace.**

Cet espace publicitaire (un huitième de page) vous coûtera **68,60 €** *TTC.*
Réduction d'un tiers à partir de trois annonces.
✆ 01 42 59 34 10 (répondeur). Fax 01 42 55 16 17.

Chapelle

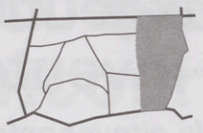

La fresque du mur de la rue Ordener gagne peu à peu du terrain

Noël Monier

Le long mur de la rue Ordener bordant les voies ferrées entre Chapelle et Goutte d'Or, autrefois gris et triste, avait en 2000, à l'initiative de l'association *De même nature*, été décoré de fresques aux vives. Mais sur certaines parties du mur, elles s'effritaient, et de toute façon il restait des mètres encore gris.

Depuis quelques mois, des "grapheurs" et peintres recouvrent de leurs dessins les parties abîmées et couvrent les surfaces grises. C'était le cas le week-end de l'Ascension (notre photo). La longue, très longue fresque multicolore gagne du terrain.

12 juin : fête dans tous les coins de La Chapelle...

La fête de La Chapelle se déroulera cette année dans cinq lieux différents et même un peu plus, le 12 juin à partir de midi, avec de multiples spectacles et animations et la participation active d'un nombre considérable d'associations.

• **Place de Torcy**. À midi, pique-nique, chacun apporte ses provisions ; le soir, stands de restauration. Ateliers de maquillage, et un atelier de réalisation d'une fresque en souvenir de la fête. À partir de 13 h , une série de spectacles sur le podium : danses de toutes sortes par des groupes et associations de jeunes du quartier, cirque, rap et cabaret-spectacle, capoeira... À 21 h enfin, concert des Bachiques Bouzouks

• **Square de la Madone**, spectacle à 17 h (chorales). Ateliers et stands, notamment un stand où seront recueillies les propositions de nom pour la nouvelle rue qui va être ouverte parallèlement à l'impasse Dupuy.

• **Square Rachmaninov**, spectacles à 15 h 30 (contes, voir page 25), 17 h 45 (chorale), 18 h 30 (capoeira). Stand de livres et jeux proposé par la bibliothèque Maurice-Genevoix, espace jeu, stand de maquillage, stands de restauration.

• **Local de la Reine Blanche** (22 bis rue Pajol), des pièces de théâtre.

• **Stade des Fillettes**, repas de quartier à midi. De 14 à 18 h, kermesse, structures gonflables, stands, buvette, animations, jeux. À 14 h 30, défilé de majorettes. Et sur le podium, défilés de mode, théâtre, capoeira, danse africaine. À 18 h, guinguette-karaoké.

• **Et à travers tout le quartier**, chasse au trésor, café ambulant, et réalisation vidéo par le centre Hébert.

❑ Renseignements : Équipe de développement local, 01 42 05 10 11.

Et le 13 juin, les Jardins d'Éole à leur tour...

L'Association des *Jardins d'Éole* invite à faire la fête, dimanche 13 juin, de 11 h à 20 h, dans la cour du Maroc. Animations pour les enfants, jeux pour petits et grands, pique-nique, musique… et les artistes du *Cirque électrique* apporteront leur concours.

Il y aura aussi un forum d'information, à partir de15 h, sur le projet de grand jardin (4 hectares) qui doit y être aménagé d'ici à 2007. Daniel Keller, président de l'association, fera l'historique des luttes qui ont permis l'éclosion du jardin et présentera le plan du paysagiste Michel Corajoud, redessiné depuis que l'on sait que les entrepôts Tafanel renoncent à l'extension sur ce lieu.

Au programme également, le devenir des deux pavillons de l'entrée de la cour du Maroc : l'un doit abriter une crèche, l'autre pourrait accueillir une Maison de l'environnement.

Polyvalente Goutte d'or, une école bien cultivée

L'école polyvalente de la Goutte d'Or entend que ses petits élèves soient bien "cultivés", aussi le projet artistique et culturel monté durant toute l'année 2003-2004 a joué sur l'art de cultiver son jardin et les enfants ont mis leurs pas dans ceux de Claude Monet pour créer un jardin expressionniste fleuri.

Depuis trois ans, l'école initie les enfants à découvrir et aimer l'art et organisait un projet autour du musée du Louvre. Cette année, on a élargi la palette avec visites de l'Orangerie, du musée d'Orsay, de Marmottan et de Giverny (quatre voyages successifs deux classes par deux classes en avril et mai jusqu'à ce que toute l'école ait pu voir le château et les jardins de couleurs tels que Monet les installait avant de les peindre).

Les enfants ont visité les musées mais surtout, et pendant toute l'année, ils ont travaillé sur le thème de "l'eau et sa représentation dans l'art". Ils ont lu, ils ont écrit, ils ont calculé. Ils ont aussi pris des photos, ils ont dessiné et peint et puis, ils ont réalisé leur propre jardin de couleurs comme Monet avec des jardinières plantées de fleurs blanches, d'autres de fleurs jaunes, d'autres encore de rouges, de violettes, de fushia, d'orange… à chaque jardinière sa couleur.

Les jardinières ont été installées dans la cour. On a semé, on a arrosé, on a surveillé la floraison et… tout sera tout beau le 25 juin pour la finale : portes ouvertes de l'école aux parents et amis pour admirer le jardin impressionniste et l'exposition des travaux réalisés par les enfants.

On a dû acheter les jardinières et les bulbes mais le terreau, ce fut cadeau.

Les bonhommes verts…

En octobre, lors de la grande opération propreté organisée par la mairie, l'école fut conviée à venir à une petite cérémonie au square Léon avec le maire Daniel Vaillant et des "bonshommes verts". Les "bonshommes verts", ce sont les personnels de la propreté de Paris comme les enfants les surnomment. Les gosses étaient tout heureux de les voir et de leur montrer les petits cahiers de jardinage déjà réalisés. Las, ils arrivent et pas de "bonshommes verts" ! Pour la cérémonie, ceux-ci s'étaient mis en civil. Grosse déception. Toutefois, on leur a expliqué le problème et bien vite ils sont partis se changer et revenir tout de vert vêtus. Ravis, les petits ont snobé le maire et fêté leurs bonshommes. Émus, ceux-ci ont offert de la terre à l'école. Et c'est ainsi que tourne le monde, à la Goutte d'Or.

Les associations de la rue Pajol expulsées

Les associations logées 22 rue Pajol, dans les anciens bâtiments de messageries SNCF, ont reçu l'ordre de quitter les lieux le 30 juin. Ces bâtiments vont en effet être acquis par la Ville de Paris, et un inspecteur de celle-ci a déclaré que les lieux présentaient des dangers.

Bien qu'en réalité les endroits dangereux ne représentent qu'une petite partie (non utilisée) de ces bâtiments, et bien qu'à la mairie du 18e on déclare officieusement que bien sûr, si les locataires actuels restent quelques semaines de plus, on ne leur enverra pas la police, les associations sont cependant en train de chercher de nouveaux locaux.

Elles savent que, de toute façon, il leur faudra un jour ou l'autre quitter les lieux, puisque ces bâtiments doivent être dans l'avenir complètement réaménagés pour accueillir un collège.

Ces associations sont *Paris-Macadam* (dont l'activité est tournée vers l'organisation d'événements festifs de rue, carnavals et autres), *la Reine blanche* (compagnie de théâtre et de formation au théâtre), et *Ecobox* (voir l'article dans notre n° 104). Elles accueillent dans leurs locaux d'autres associations pour des ateliers et activités diverses : *Ici et ailleurs*, *Espoir 18*, *Chrysogone* (artistes africains du quartier) et quelques artistes.

Trouver des locaux adaptés ne sera pas facile : en plus des bureaux, il faut des salles pour des ateliers de confection de masques, de "géants" de carnaval, de décors, de couture, de répétitions, etc. Pour certaines de ces associations, qui font du travail de proximité, trouver un local dans le quartier (et pas ailleurs) est une condition de leur survie.

Commerçants, artisans, associations,

CET ESPACE PEUT ÊTRE LE VÔTRE

***Le 18e du mois*, lu par cinq mille habitants du 18e, sera pour vous un support de publicité efficace.**

Cet espace publicitaire vous coûtera **38,10 € TTC.**
Réduction à partir de trois annonces.
© 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

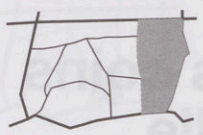

Éduktoi, deux jeunes du quartier La Chapelle inventent leur jeu

C'est un jeu fondé sur la citoyenneté et le respect des autres.

Bertrando Lofori

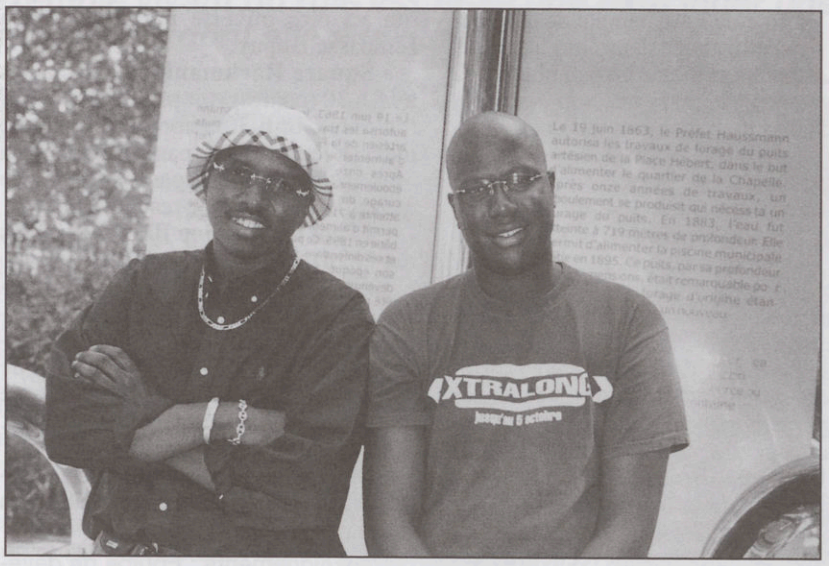

«*Qu'est-ce que la loi ?*» «*À ton avis, quel est le synonyme du mot respect ?*» Ce sont quelques-unes des questions d'Éduktoi.

Éduktoi, c'est l'histoire d'un jeu, l'histoire d'une société, l'histoire de deux jeunes du quartier qui cherchent un peu de reconnaissance.

Né au Sénégal, Hamidou Coulibaly est arrivé à La Chapelle à l'âge de 4 ans. Il arrête ses études en troisième, trop bavard, "indomptable", diront ses professeurs. Animateur, il s'occupe des enfants des écoles maternelles et primaires aux interclasses et à la cantine. En juillet 2003 il achète le journal *Capital* et tombe sur l'histoire d'un jeune qui a réussi en créant un jeu de société. L'info fait tilt. Pourquoi pas lui ? C'est décidé, Hamidou veut "faire un jeu".

Pour se démarquer des autres et «*dégager d'ici*». Il a trouvé l'idée, il lui faut la méthode. C'est là qu'intervient son ami d'enfance. Idrissa Keita est agent d'accueil à la ville de Paris et voudrait devenir prof de sports. Éduktoi va naître de leur assemblage.

Ils veulent prouver qu'ils sont capables de réfléchir. Des heures passées à la bibliothèque, plongés dans des livres qu'ils n'auraient jamais ouverts dans d'autres circonstances, ils récoltent des informations, les trient, les classent. Du code junior aux livres de droit, ils cherchent des questions et leurs réponses.

L'*association La Chapelle* les soutient dans leur entreprise. Immédiatement séduit, le directeur les présente à d'autres organisations et les met en relation avec la Caisse d'allocations familiales. Coup de bol, cet organisme travaille précisément sur la conception d'un jeu similaire. *Éduktoi* les intéresse et, situation incroyable, c'est la CAF qui sollicite les conseils de nos deux compères. Elle met à leur disposition une graphiste pour la conception du plateau et elle organise des "après-midi jeu" qui serviront de test à Hamidou et Idrissa.

«*Après chaque rencontre, on retravaille les questions pour les rendre plus claires et plus ludiques. Il nous arrive même d'en supprimer certaines. Comme celle sur le droit de garde de l'enfant : les parents tiquaient un peu, cela suscitait trop de polémiques.*»

Le jeu se joue sur un plateau. On lance les dés, on avance d'une case, on tire une carte. Les questions s'organisent autour de trois thèmes : le droit de l'enfant, la citoyenneté, le respect. Il s'agit de répondre à des définitions d'ordre général ou de réfléchir à l'attitude à adopter lors d'une mise en situation «*Un camarade t'insulte, comment réagis-tu ?*» Une partie de réflexion ludique qui aboutit (ou pas) à l'obtention d'un *diplôme de savoir-vivre*.

On cherche un éditeur

En passe d'être finalisé, le jeu cherche aujourd'hui un éditeur. *Éduktoi* existe(ra) aussi en version senior.

Un projet ambitieux et utile qui a d'ores et déjà apporté à Hamidou et Idrissa plus qu'ils ne l'imaginaient. Hamidou en avait besoin «*Moi, je veux juste dire aux jeunes : À toi de montrer que tu as un potentiel !*»

Quant à Idrissa, "égoïste repenti", il veut aujourd'hui faire du social.

Éduktoi, c'est l'histoire d'un message simple : «*Si l'on se respectait seulement un peu les uns les autres, on n'aurait même pas besoin de solliciter la Déclaration universelle des droits de l'homme...*»

Sophie Dolce

... et des jeunes musiciens d'*Espoir 18* préparent leur départ pour la Norvège et pour le Maroc

Pascal, Assetou, Sira, Zenaba, Marlene, Kondé, Sekou et Moussa ont de la chance. Âgés de 15 à 20 ans, ils font partie des huit jeunes du quartier La Chapelle qui partent en Norvège, avec l'association *Espoir 18*.

Du 4 au 13 juin, ils rencontreront d'autres jeunes musiciens venus de Suède, d'Angleterre et bien sûr de Norvège, pour composer des morceaux et chanter ensemble. Le fruit de ces échanges pourra être montré au festival *Abraco* qui se tient les 11 et 12 juin 2004 à Oslo.

C'est *X-Ray*, un organisme norvégien, qui s'occupe entre autre d'échanges culturels, qui est à l'origine de cette belle aventure. Durant toute l'année, nos jeunes musiciens-voyageurs participent à un atelier de chant et d'écriture musicale au sein de l'association *Espoir 18* installée actuellement (mais plus pour longtemps, voir article page 19) dans les messageries de la rue Pajol . « *Avec tout ce qu'on a composé, on tient une heure et demi sur scène,* explique un animateur de l'association. *Rap, r'n'b ou soul, une quinzaine de morceaux ont déjà été composés et maquettés. On fait actuellement les démarches pour sortir un CD.*»

Prochains concerts dans nos contrées, le 12 juin à la fête de La Chapelle, et fin juin à la fête de la Goutte d'Or.

Espoir 18 a par ailleurs dans sa besace, un projet de chantier international au Maroc qui se tiendra du 6 au 26 juillet. Trois semaines à Aït Iktel, petite bourgade située dans les montagnes de l'Atlas, à 70 km de Marrakech. Ce projet s'est monté en collaboration avec la *fédération Léo Lagrange*. Une autre association, *Aït Iktel Développement,* sera là pour accueillir dix jeunes âgés de 16 à 20 ans et leur montrer comment on pose des canalisations. Au programme, boulot le matin (conditions climatiques obligent), musique et théâtre l'après-midi avec, à la clé, un spectacle en fin de séjour.

Pour financer cet échange, *Espoir 18* s'est lancé dans la vente du muguet le 1er mai dernier, l'organisation d'un tournoi de foot et d'une brocante le 27 juin, etc. Il tiendront une buvette au stade de Poissonniers le 21 juin lors des festivités organisées par le Conseil de la jeunesse pour la fête de la musique. Des soirées cabarets sont prévues, le 1er juillet à l'hôpital Bretonneau et le 3 juillet au *Petit Ney*.

Nadia Djabali

❑ Contact Espoir 18 : 06. 78. 74. 07 67.

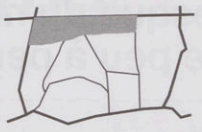

Mémoire du quartier Porte Montmartre : les expos continuent dans les cours

La *Mémoire du quartier* Porte Montmartre s'expose en juin dans les cours. Les images anciennes montrant comment on y vivait au XXe siècle, parfois même au début de ce siècle dernier, qui ont été collectées auprès des habitants, sont affichées sur des toiles géantes jusqu'au 30 juin.

On peut les voir dans les cours du 1 et du 3 rue Marcel-Sembat et dans celles du 2 et du 4 rue Frédéric-Schneider. On les avait vues en mai dans d'autres cours. On les découvrira enfin, poursuivant leur itinérance, dans de nouvelles cours du 1er au 16 juillet, et ce sera une des étapes de *l'Incroyable rallye* du 14 juillet (voir page 7).

Organisée par les associations de la Porte Montmartre, les amicales de locataires et les centres de loisirs, *Mémoire du quartier* a été lancée au début du printemps avec collecte d'images et aussi de souvenirs oraux des anciens habitants. La collecte continue mais déjà, fin avril, on a monté un spectacle, jeunes et vieux mêlés, restituant la mémoire des cités HLM de ce quartier. On devrait récidiver.

Fête du Talus sur le mail Belliard dimanche 20 juin

L'association *Moskova.fr* organise la troisième édition de la *fête du Talus,* dimanche 20 juin de 10 h à 18 h, sur le mail Belliard.

On ne change pas une démarche qui gagne, aussi la fête se déroule cette année tout comme l'an dernier. Il y aura un vide-grenier pour chiner à loisir si l'on est grand, et des ateliers pour s'amuser si on est petit. Parallèlement, pendant toute la durée de la fête, il y aura une animation musicale : scène ouverte et styles variés, guitaristes, percussionnistes, chanteurs, chanteuses...

À midi, ce sera le temps du repas de quartier pour partager les petits plats des uns et des autres. Et si les enfants sont trop occupés pour déjeuner, ils se rattraperont lors du goûter qui leur est offert.

Pourquoi ce nom, "fête du Talus" ? Parce qu'autrefois il y avait ici la voie ferrée de Petite Ceinture, à ciel ouvert, avec son talus. Le nom est resté chez les vieux habitants du quartier, même après que la voie ferrée ait été recouverte par ce qui est devenu le "mail Belliard". Il existe d'ailleurs toujours une "impasse du Talus"...

Clignancourt

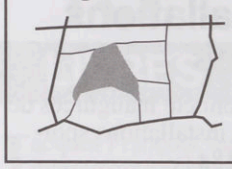

La sécurité au conseil de quartier Clignancourt

La municipalité du 18e a l'intention d'engager le débat dans les conseils de quartier sur les problèmes de sécurité. Premier conseil où ce débat a eu lieu : Clignancourt - Jules-Joffrin.

À l'ordre du jour du conseil de quartier Clignancourt - Jules-Joffrin qui se tenait mardi 5 mai à la mairie : la sécurité.

La séance débute par la projection d'un court-métrage dans lequel les habitants filmés témoignent à des degrés divers de leur sentiment d'insécurité. Une dame se dit déçue. Déçue que les socialistes adoptent la même politique que la droite et stigmatisent les faits divers jusqu'à nous rendre paranoïaques.

72 réponses au questionnaire

Stigmatisé ou pas, le thème de la séance publique de ce soir fait suite à une requête des habitants, indique Serge Fraysse, adjoint au maire du 18e, chargé des questions de sécurité. Soixante-douze habitants ont été conviés à répondre à un questionnaire, dont M. Fraysse analyse les résultats. «*Il ne s'agit pas*, dit-il, *d'établir un diagnostic scientifique, mais plutôt de comprendre les préoccupations qui se cachent derrière les chiffres.*»

Celles-ci sont nombreuses mais semblent s'axer autour de trois priorités :

• la sécurité routière – beaucoup de délits restent impunis (notons que malgré l'invitation, la justice n'a pas délégué de représentant) ;

• le vandalisme et les dégradations – l'insalubrité engendre un sentiment d'abandon ;

• le comportement dans les espaces publics, comprenant notamment le tapage nocturne.

Parmi les problèmes cités dans le questionnaire, celui qui arrive en premier dans les réponses est : le manque de comportement civique.

Il est intéressant de noter qu'aux questions ouvertes, les réponses ne font pas état de toxicomanie ou d'agressions physiques.

De gros effectifs de police

Les habitants déplorent la faiblesse des interventions policières, même s'ils reconnaissent des progrès. Certains regrettent que l'amélioration de la sécurité, ou ce qu'on nomme ainsi, se fasse parfois aux dépens de la convivialité du quartier (exemple : disparition des bancs).

Les micros circulent à présent dans la salle. Aux doléances récurrentes s'ajoutent la sécurisation des sorties d'écoles contre les risques de la circulation, le problème des personnes âgées qui n'osent plus sortir de chez elles, la prostitution.

Quelqu'un revient témérairement sur l'affaire du 1er janvier au café rue de Clignancourt (voir page 8).

Le commissaire de police du 18e, Jean-Paul Pecquet, s'exprime sur ces interventions. En poste depuis le mois d'avril, il rappelle que notre arrondissement est l'un des plus fournis en effectifs de police et qu'en 2003, l'activité contraventionnaire a été multipliée par deux, preuve d'un réel engagement.

Les "agents de sécurité"

Le commissaire et Christophe Caresche, élu du 18e et adjoint au maire de Paris en charge de la sécurité, présentent les actions menées en parallèle par la ville et par la préfecture de police.

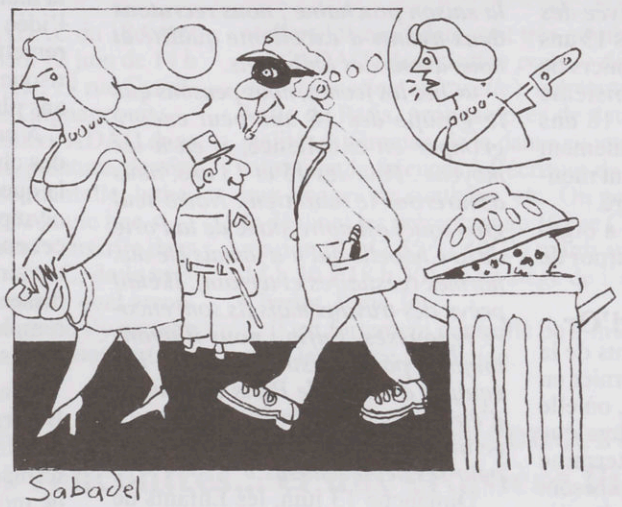

Paris ne possédant pas de police municipale chargée de gérer «*les petites incivilités qui empoisonnent la vie*», il convient de trouver des solutions palliatives visant à désengorger la police. Pour ce faire, les *agents de sécurité* de la Ville, qui jusqu'à une date récente ne pouvaient s'occuper que des jardins publics, sont délégués auprès du commissariat et pourront intervenir sur la voie publique dès juin, sur les problèmes de propreté, de protection des équipements municipaux, et aussi pour le transport des SDF vers des structures de prise en charge, l'accompagnement des personnes âgées pour des opérations bancaires, etc. Ils sont cinquante pour le 18e et le 9e arrondissement.

En outre, actuellement 48 *agents locaux de médiation sociale* (ALMS) officient dans le 18e. Ils ont pour mission principale d'assurer la sortie des écoles et, le reste du temps, ils circulent dans les rues pour repérer les anomalies telles que réverbères ou feux cassés, épaves de voiture, tags...

Concernant la circulation des deux roues sur les trottoirs, le nouveau projet de loi obligeant l'immatriculation systématique de chaque véhicule devrait sous peu permettre leur interpellation.

Les nuisances sonores causées par les débits de boissons semblent difficiles à enrayer. M. Pecquet estime qu'il faut savoir garder une certaine mesure : «*vie rime avec animation nocturne*».

Il rappelle qu'il est impossible d'intervenir en l'absence de plaignants et invite les victimes de délits à porter plainte, insistant sur l'effort de formation des très (trop) jeunes forces de police parisiennes pour un meilleur accueil des victimes.

Dans le cas précis des regroupements de jeunes dans les halls d'immeuble, la police agit de manière contractuelle avec les bailleurs sociaux, les syndics et l'OPAC.

Quant à la prostitution, la brigade de répression du proxénétisme ayant beaucoup à faire sur l'arrondissement, elle se voit obligée d'agir selon une classification de gravité des nuisances. Après l'action sur le boulevard Ney, les prochains sites prioritaires sont Château-Rouge et Marcadet.

168 immeubles surveillés

Le maillage territorial est également adapté aux nuisances dues à la toxicomanie. Ainsi, 168 immeubles sont surveillés quotidiennement, et plus particulièrement sept "spots" à haut risque.

«*Il s'agit de mobiliser les gens autour des solutions plutôt qu'autour des problèmes*», estime le commissaire. Recréer un dialogue dans les quartiers est donc une affaire d'action collective autant que de prise de conscience individuelle.

Sophie Dolce

Les 70 ans de l'église Sainte-Hélène

Le 13 juin 1934 était inaugurée l'église Ste-Hélène, près de la Porte de Clignancourt, à l'angle de la rue du Ruisseau et de la rue Esclangon. Soixante-dix ans après, les 5 et 6 juin 2004, la paroisse Ste-Hélène fête l'anniversaire.

Au programme :

• Une exposition sur l'histoire du quartier et de la paroisse, visible samedi après-midi et dimanche dans l'église. Elle est réalisée à partir du fonds d'archives de la paroisse (photos, enregistrements, journaux des curés, etc.) et de la collecte de témoignages, souvenirs et images auprès des anciens.

• Samedi à 14 h 30, rallye découverte du quartier par les enfants. De 20 h à 21 h 30, veillée artistique et culturelle animée par des habitants du quartier : musique, danse, théâtre, chants d'hier et d'aujourd'hui.

• Dimanche à 11 h, messe suivie d'un apéritif.

Les enfants de la "zone"

Dans les années 30, quand cette église a été construite, le quartier de la Porte de Clignancourt était habité par des familles d'ouvriers et employés et même, au nord du boulevard Ney, par des gens vivant dans une extrême misère : là, après la démolition des anciennes fortifications, s'étendait "la zone", sorte de grand bidonville avec des baraques faites de débris disparates, bois de toutes sortes, caisses, toiles cirées...

Une religieuse, sœur Gabrielle, soignait parents et enfants du quartier, notamment de la "zone", c'est elle qui persuada le cardinal Verdier de construire cette église. Dès le début, la paroisse Ste-Hélène créa des œuvres sociales : "patronage" (les "patros" catholiques étaient à cette époque d'une grande vitalité, s'occupant des enfants les jours sans école, organisant des colonies de vacances), dispensaire, association familiale pour les parents...

40 nationalités

De nos jours, ce quartier est resté populaire et pauvre : taux de chômage 22 % (moyenne à Paris 12 %), pourcentage de diplômés inférieur (10,5 % de bac + 2, au lieu de 38,5 % de moyenne pour Paris).

L'action de la communauté paroissiale de Ste-Hélène (200 personnes à la messe chaque dimanche, originaires de près de 40 nationalités différentes) reste marquée par ces caractéristiques : groupe de JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne), permanences pour les démarches administratives, pour l'aide au logement, etc.

En 2003, le cardinal Lustiger a confié cette paroisse à une équipe de trois prêtres de la congrégation des Fils de la Charité. Le nouveau curé est Alain Ollivier. L'ancien vicaire Jean Mignot, resté pour assurer la transition, doit partir en juin pour une autre paroisse à la Porte de Bagnolet. ■

18e SPORTS

Une belle saison pour les sportifs du 18e

Pour certains , la saison est déjà terminée, pour les athlètes les choses sérieuses viennent de commencer. Dans l'ensemble les résultats enregistrés sont plutôt bons.

Football : les résultats des équipes du 18e

Noël Monier

L'équipe des 18 ans de l'*Espérance sportive parisienne*, lors de leur dernier match remporté sur le score éloquent de 7 à 0 face à Sucy-en-Brie.

• ES Parisienne :

La saison a été contrastée pour l'Espérance Sportive Parisienne (ESP), le plus gros club de foot du 18e. L'équipe fanion chez les seniors, qui l'an dernier était montée en *division d'excellence* du district de Seine-St-Denis, est passée complètement à travers lors des deux premiers mois de championnat et n'a jamais pu recoller au classement . Finissant dernière de son groupe, elle va redescendre en *première division* de district. La remontée sera son objectif pour la saison 2004-2005 .

Chez les jeunes, l'équipe des 13 ans, qui était en *division d'honneur régionale*, affrontée à trop forte concurrence, finit également dernière et devra redescendre en *promotion d'honneur*. En revanche, les 15 ans sont premiers de leur groupe, après une saison très brillante, et vont monter à l'échelon au-dessus. Un des joueurs de cette équipe, Bryan Mellisse, 14 ans et demi, a son contrat professionnel en poche ("contrat aspirant"), pour Rennes.

Quant aux 18 ans, en finissant seconds de leur groupe, ils obtiennent le droit de jouer la saison prochaine en *division supérieure régionale* (DSR), c'est-à-dire le niveau de le plus élevé des championnats régionaux. Belle récompense pour ces joueurs dont le sens du jeu collectif et la capacité à ne jamais renoncer sont évidents. Donc, pour l'ESP, deux descentes pour deux montées.

Importante nouveauté : l'ESP va mettre sur pied pour la saison prochaine **une équipe féminine**.

• Olympique Montmartre :

L'équipe seniors de ce club basé à la Porte Montmartre joue en *première division* de district et termine sixième de sa poule. «*Saison moyenne*, déclare Farid Bouzidi , le directeur sportif du club. *Nous devons viser la montée l'an prochain. Nous conservons le même groupe, nous avons les moyens de faire beaucoup mieux en 2004-2005. Par contre, nous sommes très satisfaits de la prestation de nos équipes de jeunes. Nous récoltons les fruits de notre travail en profondeur dès l'arrivée des enfants au club.*» En effet , les 13 ans (troisième division) sont premiers de leur groupe, les 15 ans (troisième division) sont seconds, les 18 ans (deuxième division) sont également seconds. Les trois équipes vont monter dans la division supérieure.

L'Olympique Montmartre a organisé les 29 et 30 mai son tournoi de football.

• Enfants de la Goutte d'Or :

L'équipe seniors des Enfants de la Goutte d'Or (montée l'an dernier en *première division* de district, où elle se trouve dans le même groupe que l'Olympique Montmartre) termine quatrième. Quant aux 18 ans, ils sont premiers et sûrs de monter de deuxième en première division. Les 15 ans sont en milieu de tableau de troisième division, les 13 ans sont seconds en deuxième division.

Pour Jacques Mendy , éducateur et manager du club, «*c'est une bonne saison. Si l'équipe seniors n'avait pas un peu "décroché" en janvier, on aurait pu envisager la montée, comme les trois années précédentes ; pour la saison prochaine , nous recrutons deux avants d'excellente qualité et nous avons des ambitions.*

«*Chez les jeunes, nous pensons que le groupe des 18 ans peut encore grimper en* excellence*, il en a les moyens . Pour les 15 et 13 ans, nous assurerons le maintien . Notre seul gros souci est notre stade de la Porte de la Chapelle qui n'a jamais été aux normes (vestiaires et terrain). Il était prévu des travaux mais ils sont encore repoussés. Enfin , nous n'avons toujours pas un district de Paris. Les équipes du nord de Paris continuent d'être rattachées à la Seine-St-Denis, ce qui nous pose de gros problèmes pour les déplacements.*»

Dimanche 13 juin, les Enfants de la Goutte d'Or organisent leur *tournoi Youcef Kaïd* (voir page 6).

Michel Cyprien

Rugby : Clignancourt sur la bonne voie

Pour sa première saison officielle , le Clignancourt Rugby Club a terminé demi-finaliste du championnat corpos troisième division, battu par le champion, le Paris Olympique Rugby Club. Le bilan de cette première saison est donc très encourageant .

Le point faible a été un effectif trop juste. Le club s'est donc fixé de nouveaux objectifs pour la prochaine saison : recrutement au niveau de l'équipe seniors (une campagne d'affichage est lancée), création d'une équipe juniors qui sera engagée en Reichel B, enfin un partenariat avec EDF dans le cadre de l'opération "100 villes 100 clubs", qui va être finalisé avec la mairie de Paris (affectation de terrain et subvention) et qui impose la création d'une école de rugby pour la rentrée. Trois équipes engagées pour la saison 2004-2005, c'est un beau challenge, à condition que les effectifs arrivent à grands crampons ! **M.C.**

Du nouveau pour les installations sportives

Le 12 mai ont été inaugurées de nouvelles installations sportives dans le 18e :

• **Au centre sportif Bertrand-Dauvin** (12 rue René-Binet, près de la Porte de Clignancourt), des courts de tennis couverts sont maintenant à la disposition des joueurs. Ils sont disposés au fond du stade, près du périphérique, et offrent donc l'avantage annexe d'isoler le stade du bruit de la circulation.

• **Au stade des Poissonniers** (2 rue Jean-Cocteau), on a refait le revêtement en pelouse synthétique d'un des terrains de foot, en utilisant les techniques les plus modernes. On a également effectué la rénovation totale des vestiaires, et on a créé un parcours santé. Enfin, des massifs de fleurs agrémentent l'aspect du stade, qui est maintenant un des plus beaux de Paris.

• En revanche, les travaux envisagés au **stade de la Porte de la Chapelle** (qui en aurait vraiment besoin, car il est en très mauvais état) sont actuellement retardés : car si Paris obtient les Jeux Olympiques 2012, c'est peut-être là que sera construit le très grand équipement sportif couvert. Et du coup, la mairie n'est pas enthousiaste à l'idée d'engager des dépenses pour remettre en état un stade… qui risque de disparaître un ou deux ans plus tard.

À ce propos, les responsables des clubs sportifs du 18e ont posé la question : si cet équipement olympique devait être construit à cet endroit, supprimant trois des terrains de foot de notre arrondissement, ceux-ci seront-ils remplacés et où ? Ils demandent des assurances précises à ce sujet...

• Par ailleurs, la **piscine Bertrand-Dauvin** (près de la Porte de Clignancourt), actuellement fermée pour d'importants travaux de modernisation (vestiaires, acoustique, dispositif anti-noyade, verrières), devrait rouvrir le 12 septembre prochain. ■

Athlétisme : les choses sérieuses commencent pour Championnet

En mai commence la saison estivale, qui s'achèvera pour certains fin juillet. Les premiers meetings sont consacrés aux championnats de Paris ainsi qu'aux championnats interclubs. Un grand regret pour Championnet est de ne pouvoir présenter une équipe féminine, faute d'effectif suffisant.

Quant à l'équipe masculine, elle reposera sur le vivier juniors-cadets qui a superbement négocié les championnats en salle cet hiver.

Certains sont déjà en avance sur le tableau de marche : chez les cadets, Thomas Verro et Frédéric Bon sont déjà qualifiés pour les championnats de France.

D'autres athlètes, en battant leur record personnel, ont déjà réalisé les minima qualificatifs pour les championnats nationaux, c'est le cas de Julien Baccaud sur 10 km marche, de Vincent Ruggiero sur 10 km route, des jumeaux Florian et Amaël Gaudin sur 800 m.

M. C.

18e LIVRES

Deux brochures sur l'histoire de La Chapelle

Jacques François, auteur d'une intéressante *Histoire du village de La Chapelle*, nous offre deux petites brochures que la paroisse St-Denys-de-la-Chapelle vient d'éditer.

La première est consacrée à *L'église St-Denys et la basilique Ste-Jeanne-d'Arc*, deux églises situées côte à côte, l'une datant, pour sa partie la plus ancienne, du XIIe siècle, l'autre construite entre 1929 et 1962.

Le passé de la chapelle dédiée à saint Denys et du village de La Chapelle qui lui doit son nom, est très riche. Pour l'époque gallo-romaine, à notre avis Jacques François fait peut-être trop confiance à l'historienne Anne Lombard-Jourdan, qui a tendance à situer à La Chapelle toutes sortes d'événements de l'Antiquité, y compris quelques-uns que la majorité des historiens situent ailleurs. Mais il est incontestable que la construction de la première chapelle fut due à sainte Geneviève, et que Jeanne d'Arc et nombre de personnages historiques y sont venus… La brochure raconte bien d'autres épisodes, de façon détaillée. Derrière l'histoire de l'église se profile celle du quartier et ses habitants. C'est passionnant.

La deuxième brochure présente *Trois saintes à St-Denys-de-la-Chapelle* : sainte Geneviève, une des grandes figures de l'histoire de Paris, qui protégea la ville de l'invasion des Huns d'Attila ; sainte Jeanne d'Arc qui y passa la nuit en prière avant de mettre le siège devant Paris occupé par les Anglais ; et sainte Louise de Marillac, l'adjointe de saint Vincent de Paul, qui créa dans sa maison de La Chapelle le premier orphelinat pour enfants pauvres.

Louise de Marillac fonda l'ordre religieux des *Filles de la Charité* qui, sous le nom de "sœurs de St-Vincent-de-Paul", furent durant plusieurs siècles très connues dans les quartiers populaires où elles se rendaient, coiffées de leurs célèbres cornettes blanches aux grandes ailes, pour soigner les malades, s'occuper des enfants, etc.

N. M.

❑ En vente à la paroisse St-Denys, 52 place de Torcy, 01 46 07 35 52. Prix : 3 € pour la brochure sur l'église, 5 € pour celle sur les saintes.

Peinture, calligraphie chinoise, lutherie, dentelle, etc. : le 12 juin, portes ouvertes des ateliers ADAC du 18e

Les participants aux ateliers ADAC du 18e vont présenter leurs travaux samedi 12 juin de 14 h à 17 h, dans les locaux des ateliers, 19 rue Camille-Flammarion (métro Porte de Clignancourt).

Dans le 18e, il existe des ateliers ADAC dans neuf spécialités : arts plastiques, peinture, dessin, sculpture, calligraphie chinoise, dentelle, lutherie, réfection de sièges, tapisserie haute lice.

Mais tout habitant de Paris peut s'inscrire dans n'importe lequel des ateliers ADAC, de la spécialité de son choix, dans n'importe quel arrondissement (à condition évidemment de s'y prendre à temps pour obtenir une place, car pour certains ateliers les candidats sont très nombreux).

L'ADAC (*Association pour le développement de l'animation culturelle*), subventionnée par la Ville de Paris, propose près de deux cents spécialités différentes, de la danse au vitrail, de la restauration de faïences à l'écriture de scénarios ou aux images de synthèse, etc. On peut demander le dépliant les présentant au 19 rue Camille-Flammarion (01 42 55 72 40, du mardi au vendredi de 14 h 30 à 18 h 30) ou au siège de l'ADAC, 9 rue Charlot, Paris 3e.

Il est fortement conseillé de s'inscrire dès juin pour la rentrée prochaine.

Montmartre en Europe continue avec des concerts, des tables rondes, des rencontres... et une croisière fluviale

Le festival *Montmartre en Europe*, organisé par *UVA-Grand Montmartre* (voir notre dernier numéro) continue jusqu'au 12 juin. Notons en particulier :

• Vendredi 4 juin, 20 h 30, église St-Jean-de-Montmartre, quatre groupes de musiciens (oriental, russe-balkanique, hongrois, manouche) autour de Jasko Ramic.

• Mardi 8 juin à 20 h 30, à la mairie, soirée "Musique classique d'Europe". Et vendredi 11 juin à St-Jean-de-Montmartre, "chœurs d'Europe" (Ukraine et Hongrie).

• Des tables rondes : Samedi 5 juin, 16 h et 18 h, à l'espace UVA, 9 rue Duc, "L'économie sociale et l'Europe" et "L'épargne solidaire et l'Europe".

• Rencontres littéraires dimanche 6 juin, à partir de 14 h 30, à UVA.

• Expositions à la mairie, à UVA, dans la crypte de St-Jean-de-Montmartre.

Le festival se clôturera par une croisière d'une journée sur la Seine.

Informations : 01 42 64 04 60. Réservations des spectacles : 01 53 41 02 40.

3 et 4 juillet : festival international du tango

On tangotera dans tous les coins du *Trianon*, les 3 et 4 juillet : le 5e *Festival international du tango argentin* y déroule ses fastes : des concerts, et aussi des initiations pour débutants et des *master clases* pour tangoteurs avancés.

Parmi les vedettes qu'on verra sur scène : Gustavo Russo, Dany el Flaco et Silvina Valz, Gustavo Rosas et Paula Rubin, etc.

80 boulevard Rochechouart. Location : 0 892 705 075 ou www.fnac.com

18e CULTURE

Le 18e à l'écran : voyage rétrospectif autour de 450 films dans nos quartiers

les 11, 12 et 13 juin

L'association *Montmartre à la une* nous emmène au cinéma, du vendredi 11 au dimanche 13 juin pour un voyage rétrospectif autour de quelque 450 films tournés dans l'arrondissement.

Il y aura une exposition : trente grands panneaux, place Emile-Goudeau, retraceront les tournages, l'aventure des réalisateurs et comédiens qui ont hanté nos parages, et aussi l'histoire des studios Pathé et de la Femis qui s'est installée dans les lieux. Et le souvenir des cinémas de quartier disparus… tout sur *Le 18e à l'écran*, titre de la manifestation.

Des plaquettes illustrées reproduisant l'essentiel des panneaux seront également disponibles, ainsi qu'un cédé répertoriant les films ayant eu le 18e comme décor.

La troupe théâtrale *En ce temps-là* interprétera en "live" des scènes de *La Bandera, L'Assassin habite au 21, La Chienne, La Traversée de Paris, Gervaise, Les Portes de la nuit.* Il y aura des chansons et de la musique avec Fabien Hins et son orchestre, un rallye pédestre… toutes sortes d'animations.

Parler de cinéma, c'est bien. Aller au cinéma, c'est mieux. Au 10 rue Tholozé, le *Studio 28*, le dernier survivant de nos cinémas d'antan, offre des projections de films, six pendant ces trois jours.

Vendredi 11 juin, à 22 h, ce sera *Madame Edouard* de Nadine Monfils, qui vient tout juste de sortir en salles (3 juin). Nadine d'ailleurs sera sur place (Emile-Goudeau) dès 18 h pour dédicacer le livre dont elle a tiré son film. Samedi 12, à 13 h, *Neige* de Juliet Berto et Jean-Henri Roger (1981), puis à 16 h *Fatou la Malienne* de Daniel Vigne (2001). Dimanche, à 11 h *Les Tricheurs* de Marcel Carné (1958), puis *Moulin-Rouge* de Baz Luhrmann (2001) à 13 h, et *Les Noctambules* (2001), documentaire sur le célèbre café-concert, de Marie-Laure Désidéri, à 15 h 30.

Le Studio 28 expose aussi des photos du tournage de *L'éternel retour*, de Delannoy, avec Jean Marais.

Atelier de programmation de courts métrages à la Goutte d'Or

Douze jeunes de 13 à 21 ans ont participé, en avril, à un atelier de programmation de courts métrages, de quatre jours : quatre jours qui ont permis d'évoquer l'histoire du cinéma et de sa diffusion (de Louis Lumière à aujourd'hui), de comprendre qu'un court métrage est un film à part entière (seule définition, sa durée : film de moins d'une heure), de découvrir plusieurs de ces films afin de composer un programme (comment monte-t-on un programme, dans quel ordre dispose-t-on les films, quel est le sens du programme, ses couleurs, son rythme…), d'écrire un texte de présentation pour un document qui sera distribué au public.

La thématique proposée a donc été "l'apprentissage". Deux projections sont organisées pour la diffusion du programme monté par ces jeunes : l'une en Algérie, présentée par trois d'entre eux lors du festival de Béjaïa du 30 mai au 5 juin (ces trois jeunes participeront également à un séminaire consacré à l'éducation au cinéma avec de jeunes Algériens) ; l'autre le 24 juillet, à la Goutte d'Or, au square Léon, lors d'une séance en plein air.

Cet atelier a été réalisé et organisé par *l'Agence du court métrage*, *Paris Quartier d'été*, EPCC, ASFI, ADOS, Lago, *les Enfants de la Goutte d'Or* et *Kaïna Cinéma*. ■

18e CULTURE

J'ai même rencontré des choristes heureux

Ils répètent régulièrement au* Petit Ney *avec un répertoire consacré aux chants tziganes d'Europe de l'Est.

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

Découvrir sa voix, et les ressources insoupçonnées qu'elle offre...

«*Phen amenge / ukar djili !*» (Chante-nous une belle chanson !)… La chorale tzigane animée par José Ponzone, qui répète régulièrement au *Petit Ney* et qui s'y est produite, a non seulement offert un moment d'émotion au public venu assister à son concert, mais a aussi démontré qu'amateurisme ne rime pas forcément avec médiocrité : un extraordinaire voyage en "nomadie" avec huit musiciens et une quinzaine de choristes interprétant une vingtaine de chants, la plupart en langue romani, mais aussi en macédonien, en serbe, en roumain, reflétant la richesse du répertoire des Rom de l'Europe de l'Est.

Point n'est besoin pour l'auditeur de comprendre les mots, la force de l'interprétation des mélodies suffit à entendre ce que les Tziganes nomment la "parole vraie", celle des joies et des douleurs, et ressentir cette sorte d'explosion collective, imprégnée des valeurs communautaires qui lient ces peuples et exaltent leur chant.

José, pédagogue dans l'âme, présente avec beaucoup d'humour et de chaleur l'origine de chaque morceau, traduit son titre, précise de quoi il parle.

C'est par l'oreille que tout passe…

Créé seulement depuis trois ans, le chœur est d'une qualité stupéfiante. «*Dès le départ, je demande à chaque participant s'il souhaite, en plus du plaisir de découvrir sa voix et de chanter, s'investir dans des réalisations ambitieuses, c'est-à-dire montrables et dans n'importe quel type de lieu.*»

Nul doute que José Ponzone est un puriste : fidélité sans bornes dans la prononciation des mots, la couleur des sons et le respect des styles esthétiques du chant.

«*La plupart des participants n'avaient jamais chanté avant de pousser la porte du* Petit Ney *où la chorale répète chaque semaine, et ne savent pas lire une partition. Sur les trois chœurs que je dirige (au* Petit Ney*, au conservatoire slave de Bagnolet et à Saint-Maurice), soit environ une cinquantaine de choristes, quatre personnes seulement savent lire une partition, huit peuvent s'aider avec. Mais cela n'a aucune importance car c'est par l'oreille que tout passe, l'écriture n'est qu'un aide-mémoire.*»

Madeleine, la doyenne de 77 ans, est la plus assidue depuis le début. «*On a la chance d'avoir quelqu'un d'exceptionnel, la disponibilité de José est infatigable, il ne compte pas son temps… Il y a du travail, ça oui !, mais j'adore la scène, le public, surtout quand mes copines me disent : au concert, c'était toi la plus jeune !*»

Thomas, 27 ans, est "le petit dernier", tout récemment entré dans le groupe : «*Pour moi c'était une hantise de chanter, j'ai toujours pensé que je chantais mal, mais depuis tout petit la musique tzigane me touche profondément et cette sensibilité m'a donné le courage de me lancer. Et aussi la rencontre avec José, sa façon de travailler très précise et efficace qui donne rapidement un résultat. Il ne nous demande pas d'imiter ce qu'il fait mais nous aide à trouver notre vraie voix, il faut qu'elle sorte de nous-mêmes, dans toute la beauté de son timbre.*»

La confiance pour se lâcher

En deux ans et demi, Sophie est devenue l'une des solistes du chœur : «*Ça a été une révélation ! J'avais envie de chanter mais je n'osais pas. C'est José qui m'a entièrement formée. Il nous donne la confiance pour se lâcher. Sans être obsédé par la justesse des notes au début, il nous amène à ressentir les sensations physiques que produisent les sons plutôt que d'aller chercher intellectuellement les notes en haut ou en bas comme sur des étagères. Maintenant c'est une vraie passion et je prends des cours de romani pour aller plus loin dans la compréhension du chant tzigane.*»

Il faut enfin dire (à défaut de pouvoir vous le chanter) que José Ponzone est instrumentiste (guitare et trompette) et parle quatre ou cinq langues. Il possède une solide formation de linguiste, spécialisé en phonétique ainsi qu'en traduction et interprétation. Il dirige également un ensemble d'instrumentistes et fait travailler tous ses groupes (chœurs et instruments) de façon convergente et complémentaire.

Il a aussi créé dans le cadre de l'association *Atel'art* un petit orchestre d'enfants qui répète le mercredi au Petit Ney.

De père italien, baigné durant toute son enfance dans un bilinguisme familial , José Ponzone a développé une oreille musicale des langues qui lui fait dire qu'«*un chant ne peut exister sans les sonorités de la langue qui le porte*». C'est pourquoi il sait porter haut le chant déraciné.

Christine Brethé

❑ Contact : José Ponzone, 01 43 75 86 72. Les répétitions ont lieu au *Petit Ney*, 10 avenue de la Porte Montmartre. Tél : 01 42 62 00 00.

Réuni sous le nom de *Kombinat Balkanique*, l'ensemble des choristes de José Ponzone s'est notamment produit dans le cadre du festival *Musiques et jardins* aux Arènes de Montmartre en juin 2003. La mairie du 9e les a accueillis devant quatre cents personnes en novembre dernier, et leur participation est régulière au festival *Voix sur berges* de l'Espace Jemmapes.

Laurent Gerra, prix Alphonse Allais 2004

La Comète d'Allais a traversé une nouvelle fois le ciel de Montmartre, s'arrêtant, lundi 17 mai, à 19 h 45 précises, sur la planète Gerra : l'Académie Alphonse Allais a en effet décerné son prix 2004 à l'humoriste Laurent Gerra.

C'est, comme de tradition, au restaurant *La Crémaillère* que la cérémonie s'est déroulée. Laurent Gerra a pris place après le dessinateur Sempé, lauréat 2003, Pierre Perret, Jean Yanne, Guy Franquet, José Artur, Yvan Audouard, Arletty, Sim... et Ionesco, le premier, intronisé en 1954, année du centenaire de la naissance d'Alphonse Allais.

En cette année du cent cinquantenaire, le Musée de Montmartre a consacré une exposition à celui qui a fait les beaux jours du *Chat noir,* Allais le farceur qui voulait, dans un souci d'équité, raser la butte Montmartre pour la mettre de niveau avec le reste de Paris, ou bien surélever le reste de la capitale, celui qui inventa les boules Quiès noires pour personnes en deuil et l'amidon tricolore pour raidir le drapeau les jours de grand vent.

Première cuvée du prix littéraire Edouard Carlier

Les amis d'Edouard Carlier, célèbre restaurateur montmartrois, patron du *Beauvilliers,* décédé en juillet dernier, ont décidé d'honorer sa mémoire avec un prix littéraire, récompensant une fiction française "mettant en avant les plaisirs de la vie".

La première édition, le 27 avril, lors d'une soirée festive au restaurant, a récompensé Gilles Laurendon pour *Les buveurs d'infini* (Belfond), conte voltairien racontant les pérégrinations délirantes d'un vagabond en Europe au XVIIe siècle, se faisant passer pour un Formosan et inventant langue, culture, traditions devant le peuple ébahi. Le lauréat a reçu 2 000 euros.

Au dernier conseil d'arrondissement, Roxane Decorte a souhaité que soit perpétué le souvenir de Carlier en donnant son nom à la placette rue Caulaincourt devant son restaurant. Son vœu n'a pas été adopté, Daniel Vaillant lui rappelant la règle qui est d'attendre cinq ans après le décès d'une personnalité. Toutefois, il a proposé d'inscrire le nom d'Edouard Carlier sur une liste de personnalités du 18e à honorer comme Jean Marais, Gabin, Louis Nucéra, Maria Verone, Anatole le garde-champêtre, France Delahalle. Et Max Jacob.

Une commission verrait, selon l'ancienneté et la notoriété, quand et si il est possible de donner leur nom à une rue, en essayant de choisir un lieu sans numérotation pour que les résidents n'aient pas à changer d'adresse. Daniel Vaillant a invité Roxane Decorte à participer à cette commission.

Des écoliers chantent la citoyenneté

Les écoliers de six classes du 18e, dans quatre écoles (Clignancourt, Doudeauville, Richomme, Torcy), et de deux classes du 17e (école Pouchet) présentent le vendredi 4 juin, à 14 h, au *Trianon*, un spectacle de chansons, théâtre et mime, qu'ils ont eux-mêmes écrit et répété, sur le thème du civisme et de la citoyenneté. Le titre : *Paroles de vie*.

C'est la sixième année que se mène ce travail de réflexion sur la citoyenneté dans des écoles du 18e, avec l'aide des animateurs du *Tremplin Théâtre* (Pinok et Matho, Catherine Larousse, Quentin Nau, Sébastien Besseau). Il y a quelques années, dans ce cadre, les écoliers avaient enregistré un disque de chansons, fort bien écrites et chantées.

❑ 80 boulevard de Rochechouart. Entrée libre.

18e CULTURE

Le programme de la Fête de la Goutte d'Or (25 juin - 4 juillet) : musiques, cinéma, jeux, sports...

Adjabel, d'origine comorienne, sera une des vedettes de la fête. «*Car j'ai l'accent de ma mère / Et les pieds enracinés chez vous*», dit-elle dans sa chanson *Le blues de l'étrangère en France*...

La Goutte d'Or est en fête du 25 juin au 4 juillet : musique, beaucoup de musique selon la tradition, mais aussi cinéma, expositions, cross, défilé de mode, parade, animations pour enfants. Le quartier entier, comme d'habitude depuis maintenant dix-neuf ans, célèbre le début de l'été et la diversité ethnique et culturelle de la Goutte.

La *Fête de la Goutte d'0r* est organisée par la vingtaine d'associations qui, tout au long de l'année, animent les activités du quartier, et qui se sont regroupées dans un collectif inter-associatif, entre autres pour organiser la traditionnelle et très célèbre Fête : deux cents personnes aux manettes.

Tout commence **vendredi 25 juin**, à 20 h 30, à l'église Saint-Bernard avec un concert donné par les enfants de l'atelier musical des *Trois tambours*.

Samedi 26, rendez-vous square Léon, comme toujours haut lieu de la fête, transformé en village festif sur le thème du Far-West (mais avec un atelier henné pour la couleur locale, quand même) de 14 h à 18 h, puis défilé-parade dans les rues.

Dimanche 27, journée sportive à partir de 10 h avec un cross (la fête renoue ainsi avec une habitude d'autrefois), un tournoi de foot et une démonstration de taekwondo. Et soirée cabaret, à 20 h 30 salle Saint-Bruno.

Lundi 28, à 20 h 30, salle Saint-Bruno, projection en avant-première du film *Au bled* de Stéphane Le Gall-Viliker, suivie d'un débat sur le rapport avec le pays d'origine.

Mardi 29, concert à 20 h 30 à l'église Saint-Bernard par l'ensemble des *Trois tambours* : musique de la Renaissance, musique arabo-andalouse, judéo-andalouse, et musique turque.

Mercredi 30 juin, spectacle pour les petits enfants dansé et joué par la compagnie *Coup de balai,* à 15 h 30 salle Saint-Bruno, et projection en plein air, square Léon, à 22 h (il faut bien attendre la nuit) du film *Hyènes* du réalisateur sénégalais Djibril Diop Mamnety.

Jeudi 1er juillet, scène ouverte de 15 h à 21 h square Léon, aux jeunes chanteurs et danseurs de la Goutte d'Or, puis défilé de mode

Vendredi 2, soirée rap de 17 h à 23 h square Léon, entièrement programmée par les jeunes du quartier.

Samedi 3, triple concert square Léon à partir de 19 h. Au programme, disco funk avec Main Street Orchestra, folk sénégalais avec Xoo et chanson engagée avec Baaziz et son regard sans concession sur son pays d'origine, l'Algérie.

Dimanche 4, défilé de mode des femmes du quartier présentant leurs créations de costumes traditionnels à 17 h square Léon. Puis big concert de clôture : le trio *Adjabel (*musiciens haïtiens et chanteuse comorienne) puis musique traditionnelle congolaise avec *Percussions Elima.*

Pendant toute la fête, on peut aussi participer aux *explorations géopoétiques* (voir notre article page 17) et aller voir l'exposition de cartes postales anciennes de l'Algérie dans les vitrines de la rue des Gardes. Bonne fête à tous !

Les conteurs à l'honneur avec *Babel 18*

le festival du conte, du 4 au 13 juin, à travers tout le 18e

Les conteurs sont à l'honneur du 4 au 13 juin dans notre arrondissement : pour la deuxième fois a lieu *Babel 18*, "festival du conte et de la parole".

L'art des conteurs est de mieux en mieux reconnu : les séances de contes se multiplient dans les salles de spectacles, les quartiers, les bibliothèques, contes de tous les pays, pour tous les publics – car le conte n'est pas réservé aux enfants, loin de là.

Les spectacles proposés par *Tous azimuts*, l'association organisatrice du festival, s'adressent à un public adulte et aux enfants âgés d'au moins 7 ans, à l'exception des spectacles du mercredi et du samedi, ouverts aux enfants à partir de 5 ans.

Au programme :

• **Vendredi 4 juin**, à 20 h 30, à la mairie du 18e : *Fruits rouges*, contes inspirés des traditions indiennes d'Amérique du nord, par Michel Hindenoch
• **Samedi 5**, à 20 h 30, à la Maison des associations, 15 passage Ramey : *Vagabonderies en mer Caraïbe*, par Suzy Ronel.
• **Dimanche 6**, à 10 h et 16 h 30 : *Contes croisés en Goutte d'Or*, par Martine Mangeon. (Pré-inscription : 01 42 57 18 79.)
• **Mardi 8**, à 20 h 30, à l'Olympic-café, 20 rue Léon : *Zinimo* (péripéties d'un chasseur), par Akonio Dolo.
• **Mercredi 9**, à 14 h 30, salle St-Bruno, 9 rue St-Bruno : *C'est pas parce que je suis petit que je ne suis pas grand*, par la compagnie Papotissage.
• **Jeudi 10**, à 20 h 30, aux Jasmins de Montmartre, 2 rue Lécuyer : *Orient sage, Orient érotique*, par Omar Zemrag et Houssein Ibdoubouche au luth et au chant.
• **Vendredi 11**, à 19 h, au Petit Ney, 10 av. de la Porte-Montmartre : *Le rire des oiseaux blancs*, par Claire Landais.
• **Samedi 12**, à 15 h 30, square Rachmaninov, rue Tristan-Tzara : *Derrière chez vous*, par Papotissage.
• **Samedi 12**, à 18 h 30, à la bibliothèque Goutte d'Or, 2 rue Fleury : *La veillée*, par Najib, chants et récits d'Algérie.
• **Dimanche 13**, à 17 h 30, au LMP, 35 rue Léon : *Il y a un monde ailleurs*, par Muriel Bloch.

❑ Gratuit vendredi 4, mercredi 9 et samedi 12. Autres séances : 5 € (tarif réduit 3 €).

Vous voulez nous aider ? Abonnez-vous

❑ **Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 20 €**

❑ **Je m'abonne et j'adhère à l'association des *Amis du 18e du mois* : 36 €**
(20 € abonnement + 16 € cotisation)

❑ **Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 €** (20 € abonnement + 60 € cotisation)

❑ **Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 20 €**

❑ **Je me réabonne et j'adhère à l'association des *Amis du 18e du mois* : 36 €**
(20 € abonnement + 16 € cotisation)

❑ **Abonnement à l'étranger : 23 €**

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois" 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

..... Date : .....

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après : ❑

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture,etc.) doit être envoyée ***par écrit****. Merci.*

LE MOIS DU 18e

Théâtre, danse

Au Théâtre des Abbesses

La fin de Casanova

• Pièce de Marina Tsvetaieva, avec Marc Berman, Anne Rotger et la contrebassiste Joëlle Léandre. Jusqu'au 19 juin (se renseigner sur les dates précises). Débat à l'issue de la représentation le 13 juin.

Casanova, le grand séducteur, est maintenant vieux, seul, devenu la risée des gens du château où il termine ses jours. Il relit les lettres de toutes les femmes qu'il a aimées, mais cela ne réussit pas à le consoler. Et puis il reçoit la visite de Franziska (référence à la célèbre Francesca da Rimini de Dante). Rêve ou réalité ? Peu importe. La scène va désormais se jouer à deux : fine, avec des accès de violence, au bord du tragique (quoi de plus tragique qu'un vieillard une ultime fois frôlé par l'amour ?).

Marine Tsvetaieva, l'auteur de cette pièce, est un des plus grands poètes russes du XXe siècle.

Un beau spectacle, subtil, avec une contrebassiste qui y tient bellement son rôle. On se dit que le théâtre est peut-être l'un des derniers endroits où se maintiennent le raffinement, le recueillement et même le sens du sacré. **P.A.A.D.**

❑ 31 rue des Abbesses. 01 42 74 22 77.

À l'Atalante

Les sans-attaches

d'Alan Rossett
Jusqu'au 29 juin

Un homme et deux femmes. Cela pourrait être *Huis clos* et y ressemble parfois. D'autant plus que l'une des deux femmes est lesbienne, comme l'Inès de Sartre. Plusieurs fils s'entrecroisent. Le monde de l'écriture et de l'édition est évoqué avec ses travers et même ses poncifs. Autre fil, le simple rapport entre les êtres. Il illustre cette vérité connue que l'on veut faire tout le bonheur possible de l'autre et, si cela n'est pas possible, tout son malheur. Autre fil encore, le danger que représente celui qui ne sait pas tenir sa langue.

Les comédiens jouent juste. Michel Baladi crie un peu trop, par moments, dans un petit théâtre qui permettrait plus de nuances. Qu'il aille voir Michel Bouquet pour comprendre qu'il n'y a pas besoin de crier pour exprimer la violence.

L'ensemble est bien mené, bien construit. On peut voir.

P.A.A.D.

❑ 10 place Charles-Dullin (derrière *L'Atelier*). Du lundi au samedi. 01 42 63 98 14. Le texte est disponible à *L'avant-scène*.

Théâtre de Dix Heures

Toi zé moi

Jusqu'au 12 juin

Le canevas est simple. L'ensemble des scènes se situe un jour de grève nationale. Prétexte au passage en revue de "couples" très différents : le mari et la femme bien sûr, mais aussi le pédicure et sa cliente aux pieds sales, deux lofteurs tombés dans la débine, deux troisième âge participant à des concours de danse de salon, etc.

On rit. Le spectacle plaît puisqu'il a été prolongé, vous offrant encore l'occasion de le voir. Pas méchant, pas subversif, pas métaphysique, pas innovant, pas dérangeant, pas prétentieux, mais drôle. Ni l'histoire du théâtre, ni la société ni le spectateur n'en sortiront transformés, mais on rit, ce qui n'est déjà pas si mal. Marie Blanche et Alain Chapuis (également auteurs du texte) se défoncent avec entrain et talent.

P.A.A.D.

❑ 36 bd de Clichy. Du mardi au sam. 20 h. 01 46 06 10 17.

■ ***Également au Dix-Heures :*** • À partir du 16 juin à 20 h, l'imitateur **Éric Barre**. • À 22 h jusqu'au 7 août, **Vivi**, mise en scène Guy Montagné.

Théâtre Michel-Galabru

Les lascars du show bizz

de Jalil Naciri
À partir du 4 juin, vendredi et samedi 22 h

Quatre lascars passent Noël à essayer d'ouvrir un coffre-fort, tandis que son propriétaire, un producteur de films X, tente de le récupérer. De la franche rigolade, dans la tradition de ce théâtre.

■ ***Également au Michel-Galabru :*** • Du jeudi au sam. 20 h (sauf 17 juin), **Je t'aime**, one man show de l'imprévisible humoriste Raymond Forestier. • Les mardi et merc. 20 h, **Le lard lyrique**, one woman show de Rachelle Gregorie.

❑ 4 rue de l'Armée d'Orient. 01 42 23 15 85.

Au Sudden Théâtre

Le système Ribadier

de Feydeau
Jusqu'au 3 juillet

Feydeau, c'est le roi de ce qu'on appelle avec souvent un peu de dédain le théâtre de boulevard : le mari, la femme, la maîtresse et/ou l'amant. C'est aussi le fabricant de mécaniques d'une impitoyable précision et, à ce titre, un auteur très moderne. Ici, Ribadier, grâce à l'hypnose, trompe sa femme ; mais quand le système est découvert par un ancien amoureux, tout se détraque.

❑ 14 bis rue Ste-Isaure. 01 42 62 35 00. Du mardi au sam. 21 h, dim. 16 h 30.

Le bal du Sudden

Le *Sudden-Théâtre* n'est pas seulement une salle de spectacle, c'est aussi une école de théâtre de qualité, comme en ont témoigné tant de spectacles montés par les élèves, depuis *Aux larmes citoyens* jusqu'au tout récent *Double Molière*.

À partir du 20 juin, tous les dimanches à 21 h, les participants de l'atelier comédie musicale du *Sudden* vont vous proposer deux heures de danse et de chant dans un esprit d'échange : les spectateurs dansent, regardent, applaudissent... mais qui du public ou des acteurs fera le vrai spectacle ?

Dans la cour du Maroc

Chambres

de Philippe Minyana
Au Dirty Dancing, les 10 et 11 juin à 21 h

Six insomniaques, deux comédiennes, une table de maquillage, des clowns, des personnages qui ne peuvent que parler... (Voir dans notre n° 104 l'article sur Minyana.)

■ ***Également au Dirty Dancing :*** Les 9, 12, 16 et 19 juin à 15 h, **Les montres d'Albert**, comédie musicale tous publics (opéra baroque et rythmes hip-hop).

❑ 45 rue d'Aubervilliers. Info : 01 42 00 74 41. L'entrée de *Chambres* "sera jouée aux dés".

À l'Étoile du nord

Iphigénie ou le péché des dieux

de Michel Azama, par la troupe de Championnet-loisirs
Samedi 26 juin 15 h

Hélène, sœur de la reine Clytemnestre, a été enlevée par Pâris le Troyen. Les Grecs rêvent de vengeance. Mais les vents ne sont pas favorables et les dieux exigent le sacrifice d'Iphigénie, fille d'Agamemnon et de Clytemnestre, pour que le vent gonfle les voiles des navires et qu'enfin l'armée vogue vers Troie et la guerre.

Cette tragédie antique du devoir, du pouvoir et du destin offre un questionnement toujours d'actualité : la guerre vaut-elle le sacrifice de la jeunesse ou tout simplement de la vie ? C'est la réécriture moderne de ce récit antique que les comédiens amateurs de Championnet ont choisie.

Les costumes ont été réalisés dans l'atelier "deuxième main" du Secours populaire, impasse Ramey.

❑ 16 rue Georgette Agutte. Rens., rés. : 01 42 29 88 00.

***Iphigénie ou le péché des dieux*, par la compagnie théâtrale de Championnet-loisirs.**

Un questionnement toujours d'actualité...

À la Crypte du martyrium

Pèlerins chercheurs d'absolu

de Louis Guillaume
10, 11 et 12 juin 20 h 30, 13 juin 16 h 30

Zygmund Blazynsky dit les textes et les poèmes de Louis Guillaume, à qui Bachelard écrivait : «*Vous me forcez à avoir des songes verts, des songes d'arbres, des songes de vie toujours en train d'éclore. Vous nous obligez à retrouver notre âme de jardin...*»

❑ 11 rue Yvonne Le Tac. Rés. 01 42 23 48 94.

Et aussi

■ ***À la Maison verte***, dimanche 5 juin à 17 h, **Un jubilé**, de Tchekhov, et **Exercices de style**, de Raymond Queneau, par la compagnie Aramynthe. (127 rue Marcadet.)

■ ***À l'Élysée-Montmartre***, lundi 7 juin à 20 h 30, **match d'improvisation théâtrale**. (Loc. 01 40 13 99 69.)

■ ***À l'Alambic :*** • Jusqu'au 1er juillet, **L'air du large**, de René de Obaldia, les jeudis 20 h 30. • Jusqu'au 26 juin, **Le génie Jules Verne**, les sam. 20 h 30. • Jusqu'au 26 juin, **Le strip-tease de Barbara**, sam. 18 h. (01 42 23 07 66.)

■ ***Atelier-théâtre de Montmartre :*** • **Confessions libertines**, poèmes érotiques de Baudelaire, Verlaine, Apollinaire..., dits et mis en scène, les vend. et sam. 20 h, dim. 14 h 30. • **Mon cul sur la commode**, par la compagnie Trotobas, mardi et mercredi à 20 h, dimanche à 16 h. (7 rue Cousto. 01 46 06 53 20.)

■ ***Ciné 13 Théâtre :*** • Jusqu'au 26 juin, **Givré**, de et avec Philippe Lelièvre, du merc. au sam. 20 h. • Autres programmes (*Fonctions et dérivés*, *Chagrin d'amour*, *Cygne de quoi*, *En attendant Jenny Driver*, etc.) : 01 42 54 15 12.

■ ***Au Funambule :*** À partir du 1er juin, **L'opposé du contraire**, mar. à sam. 21 h. (01 42 23 88 83.)

■ ***Tremplin-Théâtre :*** • Jusqu'au 1er juillet, **L'Azote**, de René de Obaldia, jeu. 20 h 30 et dim. 15 h 30. • Jusqu'au 30 juin, **J'ai oublié le titre mais venez quand même** (one man show d'Hector), merc. 20 h 30. • Jusqu'au 26 juin, **La Pierrette de Pompignac**, comédie, vend. et sam. 20 h 30. (01 42 54 91 00.)

■ ***Au Trianon :*** Dim. 13 juin 15 h, **Rêve de valse**, opérette (0 892 880 883). • Du 15 au 27 juin, **Barrio flamenco**, danse et chant (01 53 41 02 40).

Pour les enfants

À l'Étoile du Nord

Danse pour petits et grands

Du 2 au 19 juin

Trois spectacles de danse "pour petits adultes et grands enfants" :

• **Au loin s'en vont les marins** (tous publics à partir de 4 ans, du 2 au 5 juin). Quitter le rivage, franchir la frontière entre terre et mer, courber le dos lors des grains ou laisser ricocher les galets, les marins font ça tous les jours.

• **Traversées d'ombres** (à partir de 4 ans, du 9 au 12 juin) joue avec les ombres qui nous collent après, formes imprécises qui défigurent la réalité et ouvrent l'univers du rêve et du fantastique.

• **Lunathek** (à partir de 5 ans, du 16 au 19 juin), d'après un conte antillais, *Histoire de poisson la lune*.

❑ 16 rue Georgette Agutte. 01 42 26 47 47. Les merc. 14 h 30, ven. et sam. 19 h.

Musiques

MUSIQUE CLASSIQUE

■ ***Les concerts de l'Abbaye de Montmartre :*** Samedi 5 juin, à 21 h, à l'église St-Pierre-de-Montmartre (près de la place du Tertre), *Vêpres solennelles* et *Ave verum* de **Mozart**, par le chœur de l'Abbaye de Montmartre. Et concerto pour deux trompettes, de **Vivaldi**, par Dominique Collin, Xavier Ménard, chœur et orchestre direction Sylvain Audino.
Rés. 01 42 62 68 67 ou : abbayedemontmartre@voila.fr

MUSIQUES TRADITIONNELLES

■ ***Au Théâtre des Abbesses :*** **Nezakat Teymurova** et le chant du *mugham* d'Azerbaïdjan, jeudi 10 juin à 20 h 30. (Loc. 01 41 74 22 77.)

JAZZ

■ ***Au Studio des Islettes***, 10 rue des Islettes (01 42 58 63 33), concerts les vendredis et samedis à 21 h. Noté dans les programmes de juin : Le 5 juin, Isabelle Parent (voix) en quartet. Le 11, Sylvain Bellegarde (voix) en quartet. Le 18, l'atelier-concert de Spanyi Emil (piano). Etc.

■ ***Au Houdon*** (angle Houdon-Abbesses) : jazz les vendredis et samedis. Noté dans les programmes : Le 4 juin, Xavier Richardeau (sax) en quartet. Le 19, Stéphane Spira (piano) en quartet.

■ ***Aux Trois frères***, 14 rue Léon, concerts à 20 h 30 : • 1er et 2 juin, **Ixo** + guitaristes invités, Gilles Coronado, Maxime Delpierre. • 4 juin, **Peter Corser**. • 12 juin, Bengflo. • Etc.

Les programmes culturels de Bretonneau

• **Samedi 5 juin** à 15 h : théâtre, spectacle sur le thème de la femme.
• **Samedi 5** à 20 h : récital lyrique.
• **Dimanche 6** à 15 h : Le Big Band Jazz Patrice Quentin.
• **Mardi 8 et mardi 22 juin** à 20 h : *Univers Brassens*.
• **Mercredi 9** à 15 h : Cirque.
• **Jeudi 10** à 15 h : Conférence histoire de l'art, "Le nouveau réalisme".
• **Vendredi 11** à 20 h, et mercredi 16 à 15 h : théâtre, *La nuit de Valognes*.
• **Samedi 12** à 15 h : concert classique, violoncelle, piano.
• **Lundi 14** à 15 h : la chorale Bretonneau.
• **Samedi 19** à 15 h : théâtre, *Conseils de maquillage*, de Colette.
• **Samedi 26** à 15 h : Musique classique.

❑ Programmes ouverts au public. 23 rue Joseph de Maistre. Rens. 01 53 11 18 66.

Chanson, rock...

La folle semaine du LMP

Du 23 au 27 juin, la Campagnie des musiques à ouïr, les Chevals, Ixo, Arthur H, Éric Lareine, Loïc Lantoine, Marc Perronne, etc.

❑ Lavoir moderne parisien, 35 rue Léon.
Rens., loc. : 01 42 52 09 14 et www.rueleon.net

■ ***À l'Olympic-café***, 20 rue Léon. Noté parmi les programmes : • Samedi 5, Toubab All Stars. • Dimanche 6 et dimanche 13, La Brocante (jazz manouche). • Mardi 8 : Zinimo, conte (festival *Babel 18*). • Mercredi 9, soirée de soutien au collectif anti-pub. • Jeudi 10, Freylekh Trio (jazz klezmer). • Lundi 14, *Chambres*, théâtre de Philippe Minyana. • Samedi 19, Rona Hartner (chant tzigane). • Vendredi 25, Adjabel. • Etc.

■ ***Aux Trois frères***, 14 rue Léon. Noté en juin (concerts à 20 h 30, sauf les dimanches à 19 h) : • 5 juin, El Zef (combo java-tribal). • 10 juin, Bazarnaum (brocante à chansons). • 16 juin, L'Improbable, chansons surréalistes. • 17 juin, Stéphane Cadé, chansons. • Etc. • Et les dimanches 6, 13, 20 et 27, les Cousskouss Sismik.

Au café littéraire du Petit Ney

• Samedi 5 juin, 20 h 30 : **Valérie Barki,** chansons d'humour.
• Vendredi 11 juin, 19 h : **Claire Landais, conteuse**.
• Samedi 12 à 15 h : **Le panier à tricots**, spectacle de contes pour 3-6 ans.
• Samedi 12 à 19 h : Soirée **jeux**.
• Dimanche 13 de 15 h à 19 h : **Café chantant**, les spectateurs deviennent acteurs. Thème : canon.
• Vendredi 18 à 20 h 30 : **Christophe Cozette**, chansons.
• Samedi 19 à 20 h 30 : ***Farenheit 4512***, aperçu sur le travail de création du spectacle vivant.
• Vendredi 25à 20 h 30 : ***Théâtre sans animaux***, de Jean-Michel Ribes, par le groupe théâtre du lycée de Rueil.
• Samedi 26 à 19 h : **Apéro-conte** avec *l'Oiseau rare.*
• Vendredi 2 juillet, 20 h 30 : ***Romuald et Juliana***, par l'atelier théâtre du Centre CAF Belliard.
• Samedi 3 juillet, 20 h : **Spectacle cabaret** *Love stories* de l'association **Espoir 18** (voir notre article page 20).

❑ 10 avenue de la Porte Montmartre. 01 42 62 00 00.

Lectures gourmandes ouvre aussi le jeudi soir

Le restaurant *Lectures gourmandes*, au cœur de la Goutte d'Or, ouvert tous les midis, propose les vendredis soirs une programmation artistique : les clients mangent tranquillement de 19 h 30 à 22 h, puis c'est parti pour deux heures de spectacle: concerts acoustiques (chansons à texte ou chansons lyriques, jazz...), lectures, documentaires suivis de débats.
Depuis le 27 mai, *Lectures gourmandes* ouvre aussi le jeudi soir. Au programme de ces jeudis :
• 3 juin, Laurent Dodivers chante en s'accompagnant à la guitare, suivi d'Anaïs, auteur, compositeur et chanteuse du groupe *Opossum*.
• 10 juin, Geneviève Gil, auteur compositeur et interprète, suivie de Nin Malafé, chansons franco-espagnoles.
• 17 juin, Major Minor, jazz et r'n'b, avec le guitariste Benoît Gil et le bassiste camerounais Raymond Doumbé.
Au programme des vendredis, signalons : • Le 4 juin, Hervé Le Coq et Jeanne Morisseau. • Le 16 juin, le groupe Vérone et Michel Moi.

❑ 28-30 rue de la Goutte d'Or. 01 42 64 61 17.

Expositions

À la Halle St-Pierre

Anamorphose

Du 10 au 28 juin

L'association A*namorphose*, fondée par des médecins de psychiatrie générale, se propose de favoriser chez les patients la création artistique, facteur d'apaisement et d'amélioration psychique. L'exposition de la Halle St-Pierre présente des œuvres d'une belle qualité.

Elle est articulée avec un colloque de l'*École de psychanalyse champ lacanien*, sous le titre "L'art et l'âme, création et écriture", les samedis 12, 19 et 26 juin, de 14 à 18 h. (Ouvert à tous, p.a.f. 5 €.)

■ ***Également à la Halle St-Pierre :*** Jusqu'au 8 juin, exposition de **Stéphane Guénier**.

❑ 2 rue Ronsard.
01 42 58 72 89.

Virginie Landier se met à la gravure

Expo du 16 au 20 juin

On connaissait ses aquarelles. Virginie Landier se met maintenant à la gravure et présente des lithographies évoquant ses thèmes préférés : le désert saharien, Montmartre, des portraits...

❑ 1 rue Tourlaque.

Ouverture de la galerie W photo

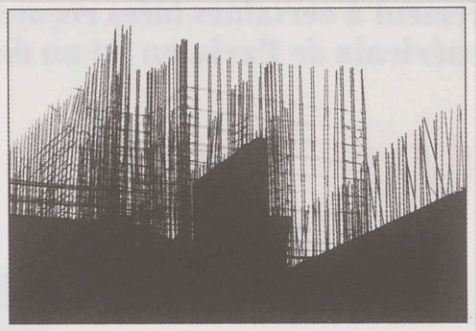

La construction du périphérique de Paris, photo de Jean-Claude Gautrand.

La galerie W d'Éric Landau, née il y a près de huit ans dans une minuscule boutique, 3 rue Burq, dispose aujourd'hui, pour ses expositions de peinture et sculpture, d'un vaste espace, 44 rue Lepic. Que devient la petite boutique de la rue Burq ? Une galerie photo. Pour son ouverture, on y trouve (du 1er juin au 15 juillet) deux photographes fort différents.

Mirko Lovric explore les reflets, dans des miroirs souvent déformants, et présente de grandes compositions en couleurs, quasi-abstraites, tirées souvent sur des surfaces inhabituelles – métaux notamment. Une forme moderne de la tradition pictorialiste.

Jean-Claude Gautrand, tout en poussant lui aussi assez loin les recherches sur les formes et les rythmes, reste cependant dans la tradition de la photographie image du réel. Très connu dans le monde de la photo comme historien et critique, il est aussi admiré pour ses séries sur divers avatars du monde moderne, tels ses reportages sur la démolition des pavillons Baltard aux Halles, sur les blockhaus des côtes de l'Atlantique, ou sur la construction du périphérique – série dont on peut voir chez W de superbes tirages. **N.M.**

❑ 3 rue Burq.
01 42 52 00 18. Du mardi au dimanche 12 h - 20 h.

Les "bistrographies" de Hiroshi Nakaema

Du 12 au 30 juin

Quand on rend visite à Hiroshi Nakaema, dans son petit appartement au fond d'un des magnifiques jardins secrets de la Butte, on découvre un étonnant personnage : peintre, graveur, auteur de pièces de théâtre, chanteur de chants napolitains s'accompagnant à la guitare, pétillant de vitalité... C'est dans un lieu tout aussi étonnant, le bistrot de la rue Véron *Chez Amad*, qu'il expose quelques dizaines de croquis nerveux, verveux, à la plume et au lavis, réalisés dans ce rade et quelques autres du même canon, de Montmartre et de Belleville. **N. M.**

❑ Chez Amad, 18 rue Véron.

Une des "bistrographies" de Hiroshi Nakaema.

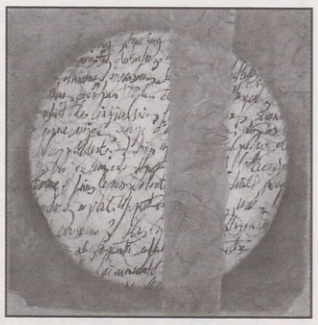

***Manuscrite*, de Laurent Noël (galerie La Rotonde)**

Galerie La Rotonde

Laurent Noël, "Manuscrites"

Du 18 juin au 11 juillet

Le corps féminin, l'écriture : ces deux thèmes traversent les peintures de Laurent Noël. Cet artiste, qu'on a déjà vu plusieurs fois à la Rotonde, maîtrise de mieux en mieux ses techniques et nous offre, dans des tonalités rouges, ocres et cyan très apaisées, un bel ensemble. On trouvera également à la galerie son livre *D'après nature*, plein de notations justes et sensibles sur l'art.

❑ 28 rue Eugène-Carrière. 01 42 23 83 10. Merc. à sam. de 15 h à 19 h 30.

■ ***Chez Art-Exprim :*** Première exposition chez cette association, des toiles de **Léna Golovina et Marie de Grandry**. (Jusqu'au 12 juin. 89 rue Marcadet.)

■ ***À l'Olympic-café :*** **Sisto Giriodi** a photographié les drapeaux marqués "*Pace*" qui ont fleuri l'an dernier aux fenêtres dans toute l'Italie. (Jusqu'au 12 juin. 20 rue Léon.)

Ont collaboré à ces pages : Paul-André-Auguste Desalmand, Noël Monier.

Contrairement à certaines idées reçues, les boissons à base d'absinthe ne sont pas interdites en France et Peter, Américain de Paris, en est un des plus grands connaisseurs, spécialiste de l'histoire de "la verte".

Peter Verte, l'amateur d'absinthe

Il s'appelle Peter Verte. Verte est le nom qu'il s'est choisi, de façon appropriée, oh combien ! Peter est absintheur, c'est-à-dire amateur éclairé et passionné de "la verte", "la fée verte", "la muse verte", "l'ambroisie verte" que l'on boit à "l'heure verte du persil", mais qu'on nomma aussi "poison vert", "hydre verte", "péril vert"… l'absinthe.

Peter Verte est Américain mais il vit en France, installé depuis quatre ans boulevard Barbès, marié depuis cinq ans avec une Française rencontrée quelques années auparavant, lors de son premier voyage à Paris… au troisième étage de la Tour Eiffel. Et il vit aussi une histoire d'amour avec l'absinthe.

Un jour, son frère lui demanda de lui apporter une bouteille d'absinthe, de la lui apporter aux États-Unis où tout ce qui a trait à "la fée aux yeux glauques" est totalement interdit mais où elle connaît des amateurs, intéressés par son aura de fruit défendu et sa réputation sulfureuse. Il se mit en quête et tout partit de là.

Boisson nationale à la fin du XIXe

«*J'ai cherché et trouvé d'anciennes bouteilles, des verres à absinthe aussi, des cuillères percées de ces petits trous par lesquels on faisait lentement couler l'eau à travers un sucre, toutes sortes d'objets. Étant d'un naturel collectionneur, je les ai amassés tout naturellement. Ayant été bijoutier, je me suis intéressé à ces cuillères ouvragées, tout naturellement aussi. Et puis, j'ai trouvé aussi, au fond de vieilles caves d'anciens cafés, des bouteilles pleines et j'ai goûté. L'absinthe, qui titre à 68 ou même 72 degrés, se conserve bien, vieillit admirablement et cette liqueur centenaire, c'était une merveille !*», explique-t-il.

Peter S. (qui allait devenir Peter Verte) a voulu savoir, savoir pourquoi l'absinthe était boisson nationale des Français à la fin du XIXe siècle, pourquoi elle fut diabolisée, interdite en 1915, et ne retrouva officiellement droit de cité qu'en 1988, avec cependant des restrictions draconiennes puisque le mot "absinthe" est toujours interdit d'étiquetage sinon dans des appellation comme "liqueur aux plantes d'absinthe" ou la rusée "Abisinthe" de la distillerie Lemercier.

"C'était un apéritif incomparable"

Il s'est documenté et lu les poètes («*L'absinthe bue un soir d'hiver/ Éclaire en vert l'âme enfumée/ Et les fleurs sur la bien-aimée/ Embaument devant le feu clair*», a chanté Charles Cros).

Il a comptabilisé les buveurs d'absinthe célèbres : Musset, Verlaine, Rimbaud, Apollinaire, Baudelaire, Daudet, Jarry, Maupassant, Aristide Bruant, Degas, Van Gogh, Toulouse-Lautrec, Gauguin… et puis Picasso, Carco et puis encore Brel, Gainsbourg, Barbara… ou bien l'Irlandais James Joyce, le Portugais Pessoa, l'Argentin Borges et ses compatriotes d'outre-Atlantique, Jack London et Ernest Hemingway.

Il a aussi tout appris sur l'histoire de l'absinthe,

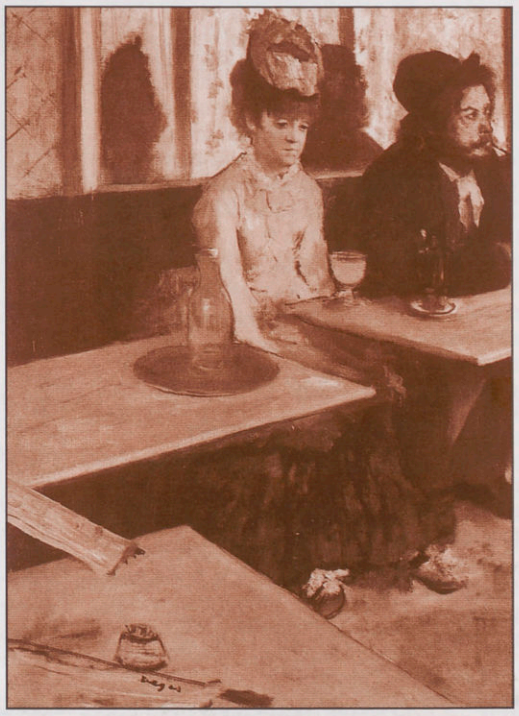

L'absinthe avait, au début du XXe siècle, une double réputation, bonne et mauvaise. On l'appelait "le poison vert" (en haut, *L'absinthe*, tableau de Degas) et aussi "la fée verte" (en bas, affiche pour une marque d'absinthe).

cet élixir distillé à partir de plantes aromatiques, l'armoise-absinthe qu'on trouve sur les pentes rocailleuses et ensoleillées, mais aussi l'anis vert, l'hysope, le fenouil, la mélisse, la coriandre, l'angélique, la véronique… «*C'était un apéritif incomparable, d'un arôme intense, une boisson très agréable et une boisson populaire qui ne coûtait pas cher puisqu'on pouvait rester des heures au café avec un seul grand verre dans lequel on rajoutait de l'eau, de plus en plus d'eau*», déclare Peter Verte qui ajoute :

«*En 1880, quand le phylloxera ravagea les vignes françaises, le prix du vin flamba, au contraire de celui de l'absinthe à base d'alcool de betterave. Ce fut son apogée et aussi la cause de sa perte. On se mit à faire toutes sortes d'absinthes, la meilleure comme la pire. Certaines étaient frelatées et l'on s'avisa que la plante absinthe, comme le fenouil et la sauge, contenait de la thuyone, substance toxique, hallucinogène si consommée en grande quantité. Ainsi, au début du siècle, on utilisa ce double danger (le premier plus réel que le second) pour un haro sur l'absinthe mené par les ligues antialcooliques et les vignerons qui venaient de se remettre du phylloxera.*»

En 1915 donc, on interdisait l'absinthe, l'année même où, pour remonter le moral des poilus, on leur distribuait vin et rhum en quantité !

L'absinthe, jamais interdite en Espagne ou au Portugal et en Grande-Bretagne, passa en France dans la clandestinité et fut remplacée comme boisson populaire, dès 1920, par les anisés, les pastis, qui rappellent son goût, en plus douceâtre, en moins subtil, et qui titrent bien moins : 30 degrés maxi au départ, puis 40 degrés en 1922, 45 degrés en 1938, titrage ramené à 16 sous Vichy et qui ne fut rétabli officiellement à 45 degrés qu'en 1951.

Neuf variétés d'absinthes modernes

Depuis 1988 en France (1998 pour l'Europe), l'absinthe ou du moins les "boissons à base de plantes d'absinthe" sont de nouveau autorisées, distillées et commercialisées.

C'est ainsi que Peter Verte, qui se consacre maintenant entièrement à la promotion de l'absinthe (livre, conférences, séances de présentation et dégustation…) était venu en voisin, récemment, aux *Caves du Roy*, le magasin de vins et spiritueux du 31 rue Simart, pour faire goûter neuf variétés d'absinthes modernes. Explications, dégustation et présentation de quelques objets de sa collection.

«*Je collectionne moins depuis quelque temps, les objets autour de l'absinthe sont devenus tendance, c'est moins amusant. Ils sont aussi devenus parallèlement très chers, une cuillère, telle que celle que j'aurais pu trouver aux puces pour 5 euros, s'est vendue 4 000 euros le mois dernier à New-York ! Mais, je continue à promouvoir l'absinthe. Absintheur, je voudrais en faire un vrai métier et aussi casser le mythe d'une boisson diabolique ou d'une boisson tendance parce que diabolique, et qu'elle redevienne boisson de qualité, boisson haut de gamme*», souligne l'Américain de Barbès.

Marie-Pierre Larrivé

Directeur de la publication : Christian Adnin. Numéro de commission paritaire : 1007 G 82213. Imprimerie coopérative IDG, Paris (18e).